

Commission des finances publiques

Déposé le : 13 avril 2011

N° CFP-134

Secrétaire : 

ÉTUDE DES CRÉDITS 2011-2012

Demande de renseignements généraux de l'Opposition

Avril 2011

MINISTÈRE DES FINANCES

ÉTUDE DES CRÉDITS 2011-2012

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

Table des matières

1. Liste des voyages hors Québec pour l'année financière 2010-2011 :
 - les endroits et dates du départ et du retour;
 - copie des programmes et rapports de mission;
 - les personnes rencontrées;
 - le coût (avec une ventilation par poste : frais de déplacement, d'hébergement, de repas, etc.);
 - le nom des ministres, députés, personnel de cabinet, fonctionnaires concernés (avec leur titre) et autres participants (avec leur titre), regroupés par mission;
 - la copie des rapports de mission;
 - pour les organismes, le nom des dirigeants et fonctionnaires concernés;
 - la liste des ententes signées et/ou annoncées, le cas échéant;
 - les détails de ces ententes;
 - les résultats obtenus à ce jour;
 - les investissements annoncés, le cas échéant.
2. Pour chacun des voyages fait en avion ou en hélicoptère par chaque membre du Conseil des ministres, membre des cabinets ministériels au Québec et dirigeant d'organisme, selon le cas, les coûts, les dates et l'itinéraire.
3. Liste des dépenses en publicité (incluant dans Internet), en articles promotionnels et en commandites :
 - les sommes dépensées pour l'exercice financier 2010-2011 et les prévisions pour 2011-2012;
 - les firmes de publicité;
 - le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);
 - le nom des fournisseurs, incluant les contrats de photographes;
 - le but visé par chaque dépense;
 - dans le cas d'une commandite, l'organisme bénéficiaire.
4. Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme en 2010-2011 en indiquant :
 - le nom du professionnel ou de la firme;
 - les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, le mandat et le résultat (rapport ou document final);
 - le coût;
 - l'échéancier;
 - dans le cas d'octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions.
5. Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un cabinet ministériel en indiquant :
 - le nom du professionnel ou de la firme;
 - les noms de tous les sous-traitants associés au contrat;
 - le mandat et le résultat (rapport ou document final);
 - le coût;
 - l'échéancier;
 - dans le cas d'octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions.

6. Pour chaque projet de développement informatique de plus de un million de dollars initié depuis l'exercice financier 2003-2004 au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société et/ou d'une entreprise relevant du ministère :

- le nom du projet;
- la nature du projet;
- l'échéancier;
- le montant initialement prévu pour l'ensemble du projet;
- les plus récents estimés du coût du projet;
- les sommes totales engagées à ce jour reliées au projet;
- les firmes ou OSBL associés au développement du projet incluant tous les sous-traitants associés au projet, les sommes qui leur ont été versées jusqu'à ce jour et le mode d'octroi du contrat, le cas échéant;
- le pourcentage de réalisation jusqu'à ce jour;
- le nombre de consultants intégrés ou œuvrant au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société et/ou d'une entreprise relevant du ministère.

7. Pour le cabinet ministériel, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant, pour l'année 2010-2011, de chacune des dépenses suivantes :

- la photocopie;
- les ordinateurs portables;
- les IPAD ou autre type de tablette électronique;
- les téléavertisseurs;
- le mobilier de bureau;
- les distributeurs d'eau de source;
- le remboursement des frais de transport;
- le remboursement des frais d'hébergement;
- le remboursement des frais de repas;
- l'ensemble des dépenses applicables à la participation à des congrès, des colloques et toute session de type perfectionnement ou ressourcement :

- i. au Québec;
- ii. à l'extérieur du Québec.

8. Pour le cabinet ministériel, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant, pour l'année 2010-2011, de chaque dépense reliée à la téléphonie :

- le nombre de téléphones cellulaires, « BlackBerry », Iphone ou autre type de téléphone intelligent;
- les coûts d'acquisition des appareils;
- le coût d'utilisation des appareils;
- le nom des fournisseurs;
- le coût des contrats téléphoniques;
- le nombre de minutes utilisées.

9. Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2008-2009, 2009-2010 et 2010-2011 ainsi que les prévisions pour 2011-2012, (par établissement pour le ministère de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'Éducation) :

- le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones, des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc...);
- le nombre total de jours de maladie pris par le personnel;
- le nombre de personnes ayant dans leur réserve de congés maladie moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus;
- le nombre total d'heures supplémentaires travaillées par le personnel et répartition de la rémunération de ces heures supplémentaires (argent, vacances, etc...);
- le nombre total de jours de vacances pris par le personnel;
- le nombre de personnes ayant dans leur réserve de jours de vacances moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus;
- le nombre de plaintes pour harcèlement psychologique;
- le nombre et la répartition par catégories d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, contractuels) qui reçoit une rémunération du ministère ou d'un organisme relevant du ministère et qui reçoit également une prestation de retraite d'un régime de retraite du secteur public, parapublic ou des réseaux de la santé et de l'éducation, soit les commissions scolaires, les cégeps, les établissements universitaires, les agences régionales et les établissements hospitaliers;
- l'évolution des effectifs réguliers par catégories d'emploi (cadres supérieurs et intermédiaires, professionnels, techniciens, personnel de bureau, ouvriers et agents de la paix) et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions);
- l'évolution du nombre d'employés bénéficiant d'un traitement additionnel en raison de la complexité de la tâche à accomplir;
- le nombre d'employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui normalement prévu pour la tâche qu'ils ont accomplie;
- le nombre de postes par catégories d'emploi et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions);
- le niveau des effectifs pour chacune des catégories d'emploi pour chacun des cinq prochains exercices budgétaires.

10. Pour chaque ministère et organisme, et ce, par direction;

- Nombre de départs à la retraite en 2010-2011;
- Nombre de remplacements effectués en application du plus récent Plan de gestion des ressources humaines;
- Nombre de départs à la retraite prévu pour 2011-2012;
- Nombre de retraités de la fonction publique ou parapublique engagés pour un ou des contrats.

11. Liste des baux pour les espaces occupés par les ministères et organismes en indiquant pour chacun d'eux :

- l'emplacement de la location;
- la superficie du local loué;
- la superficie réellement occupée;
- la superficie inoccupée;
- le coût de location au mètre carré;
- le coût total de ladite location;
- les coûts d'aménagement réalisés depuis le 1^{er} avril 2010, la nature des travaux et le ou les bureaux visés;
- la durée du bail;
- le propriétaire de l'espace loué;
- le nom des sous-locataires et les revenus liés à des sous-locations, le cas échéant.

12. Coûts de déménagement, d'aménagement et travaux effectués dans les cabinets ministériels et dans leur bureau de circonscription du 1^{er} avril 2010 à ce jour.

13. Liste du personnel de cabinet de chaque membre du Conseil des ministres durant l'année 2010-2011 en indiquant pour chaque individu :
- la date de l'entrée en fonction et la date de départ, le cas échéant;
 - le titre de la fonction;
 - l'adresse du port d'attache;
 - le traitement annuel ou, selon le cas, les honoraires versés;
 - la prime de départ versée, le cas échéant;
 - la liste du personnel politique, incluant le personnel de soutien, qui fait partie de la fonction publique et de quelle masse salariale il relève;
 - la description de tâches;
 - le montant détaillé des salaires, des honoraires et des contrats donnés par le cabinet depuis le 1^{er} avril 2010;
 - le nombre total d'employés au cabinet;
 - la masse salariale totale par cabinet pour les années 2006-2007, 2007-2008, 2008-2009, 2009-2010 et 2010-2011;
 - le nom des employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui normalement prévu pour la fonction occupée;
 - s'il a ou non signé les directives du premier ministre intitulées Directive sur la transparence et l'éthique relativement à l'exercice des fonctions du personnel des cabinets de ministre et Directive concernant les règles applicables lors de la cessation d'exercice de certaines fonctions pour l'État.
14. Liste des sommes d'argent versées en 2010-2011 à même le budget discrétionnaire du :
- i. ministre;
 - ii. ministère ou de l'organisme, en indiquant :
 - le nom de l'organisme concerné ou de la personne;
 - la circonscription électorale;
 - le montant attribué;
 - le projet visé et le résultat.
15. Liste du personnel en disponibilité par catégories d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc...) en indiquant :
- le poste initial;
 - le salaire;
 - le poste actuel, s'il y a lieu;
 - la date de la mise en disponibilité;
 - les prévisions 2011-2012.
16. Pour chaque ministère et organisme, le nombre d'occasionnels mis à pied par catégories d'âge en 2010-2011.
17. Liste du personnel hors structure, par catégories d'emploi, (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc...) rémunéré par le ministère, mais qui n'occupe aucun poste dans ce ministère :
- le nom de la personne;
 - le poste occupé;
 - le salaire de base et les bonis, le cas échéant;
 - l'assignation initiale;
 - la date de l'assignation hors structure;
 - la date de la fin de l'assignation, s'il y a lieu.
18. Liste du personnel rémunéré par le ministère et affecté à des organismes parapublics non gouvernementaux et autres :
- l'assignation initiale;
 - l'assignation actuelle;
 - le salaire de base et les bonis, le cas échéant;
 - la date de la fin de l'assignation, s'il y a lieu.

19. Liste de tous les abonnements du ministère et organismes publics ainsi que le coût de chacun :
 - les clubs privés ou autres;
 - les billets de saison, les loges;
 - etc.
20. Pour chaque site Internet (incluant ceux des événements ponctuels), et ce, depuis l'existence du site :
 - le nom de la firme ou des personnes qui ont conçu le site;
 - le coût de construction du site;
 - le coût de l'entretien et de la mise à jour;
 - le responsable du contenu sur le site;
 - la fréquence moyenne des mises à jour;
 - le nombre de visiteurs (hits) par mois;
 - combien de fois le site a-t-il été refait? Quel a été le coût? Quels sont les critères qui ont justifié les changements?
21. Nominations, depuis le 1^{er} avril 2010, de mandataires, émissaires, négociateurs, médiateurs, commissaires, experts, enquêteurs et, sans en restreindre la portée :
 - la liste;
 - les mandats;
 - les contrats;
 - le résultat du travail effectué;
 - les échéances prévues;
 - les sommes impliquées.
22. Pour 2010-2011, les dépenses effectuées par ministère pour les visites ou rencontres ministérielles et sous-ministérielles dans les régions du Québec, en ventilant pour chacune des régions.
23. Pour chaque ministère et organisme, les montants déboursés en 2010-2011 ainsi que les prévisions pour 2011-2012 pour les études, avis ou achat de matériel (logiciels ou équipements), pour la mise en place du Gouvernement en ligne, les contrats octroyés, les échéances prévues.
24. Nombre de demandes d'accès à l'information par ministère et organisme pour 2010-2011 :
 - le nombre de refus (et mention en vertu de quelle raison ou article);
 - le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 20 jours;
 - le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 30 jours.
25. La liste de toutes les activités confiées à chaque adjoint parlementaire des membres du Conseil des ministres :
 - le coût (déplacements, etc.);
 - le nombre de ressources affectées;
 - le nombre de rencontres;
 - le nombre d'ETC affecté à chaque mandat en indiquant leur fonction et leur titre.
26. La liste des ententes et leur nature, signées depuis le 1^{er} avril 2009 entre le ministère ou l'organisme et le gouvernement fédéral et/ou d'autres provinces canadiennes, dont la signature a été permise à la suite d'une autorisation obtenue en vertu des articles 3.11, 3.12 ou 3.12.1 de la Loi sur le ministère du Conseil exécutif ou d'une exclusion obtenue en vertu du premier alinéa de l'article 3.13 de cette même loi.
27. Détail des crédits périmés et des gels de crédits pour le ministère et les organismes depuis 2003-2004.

28. Tel que prévu dans la politique de financement des services publics, l'inventaire complet des services que le ministère et des organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère offrent aux citoyens et les tarifs qu'ils exigent. Le coût unitaire de chacun de ceux-ci. La liste de tous les revenus autonomes (tarifs, permis, droits, redevances, etc.) du ministère et des organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère pour les trois dernières années et les projections pour l'année 2011-2012.
29. Pour chaque ministère et organisme, une copie du plan de réduction des dépenses de fonctionnement pour 2010-2011 et 2011-2012.
30. Pour chaque ministère et organisme, les sommes reçues en 2007-2008, 2008-2009, 2009-2010 et 2010-2011 ainsi que les prévisions pour 2011-2012 et 2012-2013 en provenance du gouvernement fédéral ou d'un autre gouvernement. Indiquer de façon ventilée pour chacun des programmes, ententes ou autres les sommes reçues, la ou les dates des versements et à quelles fins elles ont été consacrées par le ministère ou l'organisme.
31. Pour chaque ministère ou organisme, la liste des ententes signées depuis le 1^{er} avril 2004 avec une ou des conférences régionales des élus. Indiquer la nature de l'entente, les sommes qui y sont associées, le cas échéant, en vertu de quel programme ces sommes sont allouées, la ou les date(s) des versements et à quelles fins elles ont été consacrées.
32. Pour chaque ministère et organisme (Directions ministérielles, Agences, Entreprises d'état, Commissions, Régies, Sociétés, Établissements, Bureaux, Organismes de l'état, Comités, Comités expert, Conseils, Instituts, Secrétariats relevant d'un ministère), fournir pour les années financières 2009-2010 et 2010-2011 :
 - la masse salariale ventilée par catégorie d'emploi;
 - le budget de fonctionnement détaillé;
 - le taux d'absentéisme, ventilé par catégorie d'emploi;
 - le montant total et la ventilation des primes au rendement et des bonus;
 - le montant total et la ventilation des primes de départ;
 - la liste des comités consultatifs;
 - prévision de croissance des dépenses et d'effectifs effectuée par le ministère ou l'organisme visé pour 2011-2012;
 - liste de tous les programmes, politiques et plans d'actions relevant du ministère ou de l'organisme. Indiquer les sommes d'argent prévues et les échéanciers pour ces programmes, politiques et plans d'actions.
33. Liste et ventilation des dépenses et remboursements pour frais de déplacement pour chaque membre du Conseil des ministres, pour chaque adjoint parlementaire des ministres, de même que pour chaque membre de l'Assemblée nationale, entre l'Assemblée nationale et sa circonscription pour l'année financière 2010-2011.
34. Pour chaque cabinet ministériel, chaque ministère et chaque organisme, le nombre de départs au sein de l'effectif (régulier, occasionnel et étudiant) pour les années financières 2009-2010 et 2010-2011. Fournir les données ventilées selon la raison du départ :
 - la retraite;
 - la démission;
 - la révocation pour incompétence;
 - la révocation pour incapacité;
 - la fin d'emploi;
 - le décès;
 - la mise à pied;
 - la destitution;
 - toute autre raison.
35. Évolution de la taille (nombre total d'employés) de chaque cabinet ministériel depuis 2003. Fournir les données pour chacune des années financières, de 2003-2004 à 2010-2011.
36. Pour chaque ministère et organisme, le nombre d'occasionnels qui ont intégré l'effectif régulier par catégories d'âge en 2007-2008, 2008-2009, 2009-2010 et 2010-2011.

37. Pour chaque ministère et organisme, fournir la liste, le détail et les sommes économisées de toute action visant à :

- réduire de 10 % les dépenses administratives;
- réduire de 25 % les dépenses de publicité, de formation et de déplacements.

Q-1 Liste des voyages hors Québec pour l'année financière 2010-2011 : les endroits et dates du départ et du retour ; copie des programmes et rapports de mission ; les personnes rencontrées ; le coût (avec une ventilation par poste : frais de déplacement, d'hébergement, de repas, etc.) ; le nom des ministres, députés, personnel de cabinet, fonctionnaires concernés (avec leur titre) et autres participants (avec leur titre), regroupés par mission; la copie des rapports de mission ; pour les organismes, le nom des dirigeants et fonctionnaires concernés ; la liste des ententes signées et/ou annoncées, le cas échéant ; les détails de ces ententes ; les résultats obtenus à ce jour ; les investissements annoncés, le cas échéant.

No	Date	Endroit	But du voyage	Coût (\$)	Nom	Titre
1.1	2010-04-05 2010-04-07	Washington	Congrès de l'Energy Information Administration	1 332,81	Labbé, Jean	Agent de recherche et de planification socio-économique Direction de l'économie internationale et des marchés financiers
1.2	2010-04-15 2010-04-16	Toronto	Colloque 2009 Constitutional Cases	1 288,07	Côté, Charles	Avocat Direction des affaires juridiques
1.3	2010-04-15 2010-04-16	Ottawa	Rencontre pancanadienne des responsables de l'encadrement du secteur financier	2 173,72	Bouchard, François Barbeau, Julien	Directeur Direction de l'encadrement du secteur financier Agent de recherche et de planification socio-économique Direction de l'encadrement du secteur financier
1.4	2010-04-20 2010-04-22	Toronto	Participation à la conférence « Euromoney »	1 955,62	Turgeon, Bernard Bélanger, Alain	Sous-ministre associé Politiques fédérales-provinciales et au financement, gestion de la dette et opérations financières Directeur général Direction générale du financement et de la gestion de la dette
1.5	2010-04-23	Toronto	Rencontre des sous-ministres adjoint et des représentants de l'Ontario et du Québec	1 107,75	Boivin, Richard Bouchard, François Barbeau, Julien	Sous-ministre adjoint Politiques relatives aux institutions financières et à l'encadrement des personnes morales Directeur Direction de l'encadrement du secteur financier Agent de recherche et de planification socio-économique Direction de l'encadrement du secteur financier
1.6	2010-05-03 2010-05-05	Toronto	Symposium de l'Institut de recherche en politiques publiques (IRPP)	643,90	Bahan, David	Directeur Direction des études économiques et fiscales et taxes de vente

Q-1 Liste des voyages hors Québec pour l'année financière 2010-2011 : les endroits et dates du départ et du retour ; copie des programmes et rapports de mission ; les personnes rencontrées ; le coût (avec une ventilation par poste : frais de déplacement, d'hébergement, de repas, etc.) ; le nom des ministres, députés, personnel de cabinet, fonctionnaires concernés (avec leur titre) et autres participants (avec leur titre), regroupés par mission; la copie des rapports de mission ; pour les organismes, le nom des dirigeants et fonctionnaires concernés ; la liste des ententes signées et/ou annoncées, le cas échéant ; les détails de ces ententes ; les résultats obtenus à ce jour ; les investissements annoncés, le cas échéant.

No	Date	Endroit	But du voyage	Coût (\$)	Nom	Titre
1.7	2010-05-04 2010-05-05	Toronto	Présentation de la situation de l'économie et des finances publiques du Québec à des investisseurs financiers	1 734,70	Turgeon, Bernard Bélanger, Alain	Sous-ministre associé Directeur général Direction générale du financement et de la gestion de la dette
1.8	2010-05-05 2010-05-06	Ottawa	Présentation des travaux de recherche à des chercheurs du ministère des Finances et de la Banque du Canada	1 269,83	Bélanger, Gilles Paré, Jean-Pierre Tchana Tchana, Fulbert	Agent de recherche et de planification socio-économique Direction de la recherche, de la modélisation et de l'analyse d'impacts Agent de recherche et de planification socio-économique Direction de la recherche, de la modélisation et de l'analyse d'impacts Agent de recherche et de planification socio-économique Direction de la recherche, de la modélisation et de l'analyse d'impacts
1.9	2010-05-11 2010-05-14	Toronto	Congrès de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes (ACCAP)	1 000,04	Lessard, Fernand	Agent de recherche et de planification socio-économique Direction de l'encadrement du secteur financier
1.10	2010-05-16 2010-05-19	Boston	Conférence annuelle du CFA Institute	1 233,81	Gauthier, Martin	Agent de recherche et de planification socio-économique Direction des opérations de trésorerie
1.11	2010-05-20 2010-05-21	Toronto	Rencontre concernant la continuité des affaires dans le secteur financier	1 559,11	Bouchard, François Raymond, Renaud Aubuchon, André	Directeur Direction de l'encadrement du secteur financier Directeur Direction principale de la gestion de l'encaisse Agent de recherche et de planification socio-économique Direction de l'encadrement du secteur financier

Q-1 Liste des voyages hors Québec pour l'année financière 2010-2011 : les endroits et dates du départ et du retour ; copie des programmes et rapports de mission ; les personnes rencontrées ; le coût (avec une ventilation par poste : frais de déplacement, d'hébergement, de repas, etc.) ; le nom des ministres, députés, personnel de cabinet, fonctionnaires concernés (avec leur titre) et autres participants (avec leur titre), regroupés par mission; la copie des rapports de mission ; pour les organismes, le nom des dirigeants et fonctionnaires concernés ; la liste des ententes signées et/ou annoncées, le cas échéant ; les détails de ces ententes ; les résultats obtenus à ce jour ; les investissements annoncés, le cas échéant.

No	Date	Endroit	But du voyage	Coût (\$)	Nom	Titre
1.12	2010-05-21 2010-05-21	New York	Discours du ministre des Finances devant des investisseurs financiers et des représentants de banques et de firmes de courtage	4 466,23	Bachand, Raymond	Ministre des Finances
					Bui, Patrick	Attaché politique
					Turgeon, Bernard	Sous-ministre associé Politiques fédérales-provinciales et au financement, gestion de la dette et opérations financières
					Bélanger, Alain	Directeur général Direction générale du financement et de la gestion de la dette
					Asselin, Bernard	Agent de recherche et de planification socio-économique Direction générale du financement et de la gestion de la dette
1.13	2010-06-05 2010-06-09	Edmonton	Réunion du sous-comité du Comité permanent des fonctionnaires (CPF) fédéral-provincial entre représentants des ministères des Finances	4 270,63	Dionne, Michel	Directeur Direction de l'économie québécoise et canadienne
					Hébert, Francis	Agent de recherche et de planification socio-économique Direction de l'économie québécoise et canadienne
					Montelpare, Alexandre	Agent de recherche et de planification socio-économique Direction de l'analyse des politiques et de l'information budgétaires

Q-1 Liste des voyages hors Québec pour l'année financière 2010-2011 : les endroits et dates du départ et du retour ; copie des programmes et rapports de mission ; les personnes rencontrées ; le coût (avec une ventilation par poste : frais de déplacement, d'hébergement, de repas, etc.) ; le nom des ministres, députés, personnel de cabinet, fonctionnaires concernés (avec leur titre) et autres participants (avec leur titre), regroupés par mission; la copie des rapports de mission ; pour les organismes, le nom des dirigeants et fonctionnaires concernés ; la liste des ententes signées et/ou annoncées, le cas échéant ; les détails de ces ententes ; les résultats obtenus à ce jour ; les investissements annoncés, le cas échéant.

No	Date	Endroit	But du voyage	Coût (\$)	Nom	Titre
1.14	2010-06-13 2010-06-14	Morell (Île-du-Prince-Édouard)	Rencontre fédérale-provinciale-territoriale des ministres des Finances	9 520,58	Bachand, Raymond Homsy, Mia Paquin, Gilles Déry, Patrick Gauthier, Carl Lavallée, Marie-Claude	Ministre des Finances Attachée politique. Sous-ministre Sous-ministre adjoint Politiques fédérales-provinciales et financières Sous-ministre adjoint Politiques économiques et fiscales Directrice Direction des relations fédérales-provinciales
1.15	2010-06-15 2010-06-18	Vancouver	Congrès de l'Association canadienne des paiements (ACP) et Table ronde des représentants des juridictions canadiennes	2 098,28	Tardif, François	Directeur général Direction générale des opérations bancaires et financières
1.16	2010-06-17 2010-06-26	Shangai, Beijing, Hong Kong, Tokyo	Rencontres avec des investisseurs financiers et des représentants de banques	38 770,76	Bachand, Raymond Homsy, Mia Turgeon, Bernard Bélanger, Alain	Ministre des Finances Attachée politique Sous-ministre associé Politiques fédérales-provinciales et au financement, gestion de la dette et opérations financières Directeur général Direction générale du financement et de la gestion de la dette
1.17	2010-06-19 2010-06-24	Londres	Conférence Euromoney « Borrowers Conference »	3 683,10	Asselin, Bernard	Agent de recherche et de planification socio-économique Direction générale du financement et de la gestion de la dette

Q-1 Liste des voyages hors Québec pour l'année financière 2010-2011 : les endroits et dates du départ et du retour ; copie des programmes et rapports de mission ; les personnes rencontrées ; le coût (avec une ventilation par poste : frais de déplacement, d'hébergement, de repas, etc.) ; le nom des ministres, députés, personnel de cabinet, fonctionnaires concernés (avec leur titre) et autres participants (avec leur titre), regroupés par mission; la copie des rapports de mission ; pour les organismes, le nom des dirigeants et fonctionnaires concernés ; la liste des ententes signées et/ou annoncées, le cas échéant ; les détails de ces ententes ; les résultats obtenus à ce jour ; les investissements annoncés, le cas échéant.

No	Date	Endroit	But du voyage	Coût (\$)	Nom	Titre
1.18	2010-07-11 2010-07-16	Winnipeg	Rencontre fédérale-provinciale des responsables du financement	3 493,67	Bélangier, Alain Parenteau, Nathalie	Directeur général Direction générale du financement et de la gestion de la dette Directrice Direction principale du financement des organismes publics et de la documentation financière
1.19	2010-08-15 2010-08-18	Halifax (N.É.)	Conférence annuelle des contrôleurs du Canada	4 242,38	Gagnon, Richard Fortier, Martin Miville, André	Contrôleur adjoint et Directeur général Contrôleur adjoint et Direction générale des comptes publics Directeur général Direction générale des relations avec les ministères et les organismes Directeur général Direction générale de la pratique professionnelle
1.20	2010-09-09 2010-09-10	Toronto	Participation à une table ronde organisée par EuroWeek	1 658,91	Turgeon, Bernard Asselin, Bernard	Sous-ministre associé Politiques fédérales-provinciales et au financement, gestion de la dette et opérations financières Agent de recherche et de planification socio-économique Direction générale du financement et de la gestion de la dette
1.21	2010-09-10 2010-09-14	Calgary (Edmonton)	Rencontre avec le ministre des Finances de l'Alberta et leur commission des valeurs mobilières Discours du ministre devant les chambres de commerce de Calgary et d'Edmonton	9 181,44	Bachand, Raymond Provencher, Mathieu Boivin, Richard	Ministre des Finances Attaché politique Sous-ministre adjoint Politiques relatives aux institutions financières et à l'encadrement des personnes morales

Q-1 Liste des voyages hors Québec pour l'année financière 2010-2011 : les endroits et dates du départ et du retour ; copie des programmes et rapports de mission ; les personnes rencontrées ; le coût (avec une ventilation par poste : frais de déplacement, d'hébergement, de repas, etc.) ; le nom des ministres, députés, personnel de cabinet, fonctionnaires concernés (avec leur titre) et autres participants (avec leur titre), regroupés par mission; la copie des rapports de mission ; pour les organismes, le nom des dirigeants et fonctionnaires concernés ; la liste des ententes signées et/ou annoncées, le cas échéant ; les détails de ces ententes ; les résultats obtenus à ce jour ; les investissements annoncés, le cas échéant.

No	Date	Endroit	But du voyage	Coût (\$)	Nom	Titre
1.22	2010-09-21	Ottawa	Rencontre du Comité de coordination sur l'allocation de revenus (CCAR)	1 022,56	Demers, Karina Drolet, Simon	Notaire Agent de recherche et de planification socio-économique Direction de la taxation des entreprises Direction des impôts des entreprises et de l'intégrité
1.23	2010-09-22	Toronto	Conférence du Capital Market Institute sur le projet de régulateur unique fédéral en valeurs mobilières	305,50	Aboumrad, Benoît	Agent de recherche et de planification socio-économique Direction de l'encadrement du secteur financier
1.24	2010-09-29	Ottawa	Rencontre avec le gouvernement fédéral	1 214,54	Beauregard, Caroline Paré, Étienne	Directrice Agent de recherche et de planification socio-économique Direction de l'optimisation des revenus Direction de l'optimisation des revenus
1.25	2010-09-29 2010-09-30	Ottawa	Séminaire de la Banque du Canada	833,06	Bélanger, Gilles Tchana Tchana, Fulbert	Agent de recherche et de planification socio-économique Direction de la recherche, de la modélisation et de l'analyse d'impacts Agent de recherche et de planification socio-économique Direction de la recherche, de la modélisation et de l'analyse d'impacts
1.26	2010-10-05 2010-10-07	Ottawa	Conférence annuelle de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA)	505,86	Lizotte, Vicky	Directrice Direction de la normalisation

Q-1 Liste des voyages hors Québec pour l'année financière 2010-2011 : les endroits et dates du départ et du retour ; copie des programmes et rapports de mission ; les personnes rencontrées ; le coût (avec une ventilation par poste : frais de déplacement, d'hébergement, de repas, etc.) ; le nom des ministres, députés, personnel de cabinet, fonctionnaires concernés (avec leur titre) et autres participants (avec leur titre), regroupés par mission; la copie des rapports de mission ; pour les organismes, le nom des dirigeants et fonctionnaires concernés ; la liste des ententes signées et/ou annoncées, le cas échéant ; les détails de ces ententes ; les résultats obtenus à ce jour ; les investissements annoncés, le cas échéant.

No	Date	Endroit	But du voyage	Coût (\$)	Nom	Titre
1.27	2010-10-09 2010-10-17	Paris Amsterdam Francfort Londres	Rencontre avec des investisseurs financiers et des représentants de banques	36 607,25	Bachand, Raymond Provencher, Mathieu Paquin, Gilles Turgeon, Bernard Bélanger, Alain	Ministre des Finances Attaché politique Sous-ministre Sous-ministre associé Politiques fédérales-provinciales et au financement, gestion de la dette et opérations financières Directeur général Direction générale du financement et de la gestion de la dette
1.28	2010-10-18 2010-10-21	National Harbor, Maryland	Congrès d'IHS Global Insight sur les perspectives économiques mondiales	2 140,52	Habarurema, Jean-Damascène	Agent de recherche et de planification socio-économique Direction de l'économie internationale et des marchés financiers
1.29	2010-10-18 2010-10-20	Ottawa	Réunion du Sous-comité fédéral-provincial sur les transferts fédéraux (SCT)	2 267,87	Lavallée, Marie-Claude Chauvette, Jean-François	Directrice Direction des relations fédérales-provinciales Agent de recherche et de planification socio-économique Direction des relations fédérales-provinciales
1.30	2010-11-22	Ottawa	Rencontre avec le ministre des Finances du Canada	3 816,60	Bachand, Raymond Homsy, Mia	Ministre des Finances Attachée politique
1.31	2010-11-24 2010-11-27	Edmonton (Alberta)	Forum pancanadien sur le financement des hôpitaux fondé sur les activités	1 670,84	Boisvert, Alain	Directeur Direction de l'information budgétaire
1.32	2010-12-07 2010-12-08	Toronto	Conférence « Getting Pension Reform Done; Issues, Options and Next Steps »	634,06	Bahan, David	Directeur Direction des études économiques et fiscales et taxes de vente

Q-1 Liste des voyages hors Québec pour l'année financière 2010-2011 : les endroits et dates du départ et du retour ; copie des programmes et rapports de mission ; les personnes rencontrées ; le coût (avec une ventilation par poste : frais de déplacement, d'hébergement, de repas, etc.) ; le nom des ministres, députés, personnel de cabinet, fonctionnaires concernés (avec leur titre) et autres participants (avec leur titre), regroupés par mission; la copie des rapports de mission ; pour les organismes, le nom des dirigeants et fonctionnaires concernés ; la liste des ententes signées et/ou annoncées, le cas échéant ; les détails de ces ententes ; les résultats obtenus à ce jour ; les investissements annoncés, le cas échéant.

No	Date	Endroit	But du voyage	Coût (\$)	Nom	Titre
1.33	2011-12-07 2011-12-09	New York	Participation à la conférence « The Canadian Debt Capital Markets Investor Forum »	2 865,48	Turgeon, Bernard Bélanger, Alain	Sous-ministre associé Politiques fédérales-provinciales et au financement, gestion de la dette et opérations financières Directeur général Direction générale du financement et de la gestion de la dette
1.34	2010-12-07 2010-12-08	Toronto	Formation Insight sur la réglementation des credit unions	2 069,46	Barbeau, Julien Braeken, Veerle	Agent de recherche et de planification socio-économique Direction de l'encadrement du secteur financier Agente de recherche et de planification socio-économique Direction de l'encadrement du secteur financier
1.35	2010-12-19	Calgary	Réunion du Conseil des ministres responsables des valeurs mobilières	2 724,39	Bachand, Raymond Homsy, Mia Boivin, Richard Rhéaume, Pierre	Ministre des Finances Attachée politique Sous-ministre adjoint Politiques relatives aux institutions financières et à l'encadrement des personnes morales Directeur général Direction générale de l'encadrement du secteur financier et des personnes morales

Q-1 Liste des voyages hors Québec pour l'année financière 2010-2011 : les endroits et dates du départ et du retour ; copie des programmes et rapports de mission ; les personnes rencontrées ; le coût (avec une ventilation par poste : frais de déplacement, d'hébergement, de repas, etc.) ; le nom des ministres, députés, personnel de cabinet, fonctionnaires concernés (avec leur titre) et autres participants (avec leur titre), regroupés par mission; la copie des rapports de mission ; pour les organismes, le nom des dirigeants et fonctionnaires concernés ; la liste des ententes signées et/ou annoncées, le cas échéant ; les détails de ces ententes ; les résultats obtenus à ce jour ; les investissements annoncés, le cas échéant.

No	Date	Endroit	But du voyage	Coût (\$)	Nom	Titre
1.36	2010-12-19 2010-12-21	Kananaskis (Alberta)	Rencontre fédérale-provinciale-territoriale (FPT) des ministres des Finances	11 508,25	Bachand, Raymond Homsy, Mia Paquin, Gilles Déry, Patrick Gauthier, Carl Lavallée, Marie-Claude	Ministre des Finances Attachée politique Sous-ministre Sous-ministre adjoint Politiques fédérales-provinciales et financières Sous-ministre adjoint Politiques économiques et fiscales Directrice Direction des relations fédérales-provinciales
1.37	2011-01-19 2011-01-21	Toronto	Rencontre avec des investisseurs financiers	3 086,21	Turgeon, Bernard Bélanger, Alain Pichard, Guillaume	Sous-ministre associé Politiques fédérales-provinciales et au financement, gestion de la dette et opérations financières Directeur général Direction générale du financement et de la gestion de la dette Agent de recherche et de planification socio-économique Direction de la gestion des risques
1.38	2011-01-23 2011-01-25	Edmonton (Alberta)	Audiences en Cour d'appel de l'Alberta - renvoi constitutionnel	1 385,18	Rhéaume, Pierre	Directeur général Direction générale de l'encadrement du secteur financier et des personnes morales
1.39	2011-02-01 2011-02-03	Toronto	Présentation du comité ACCES tabac et échange sur la problématique de la contrebande de tabac	594,82	Boisvert, Martin	Agent de recherche et de planification socio-économique Direction de l'optimisation des revenus
1.40	2011-02-22 2011-02-23	Toronto	Rencontre concernant les régimes de pensions agréés collectifs avec les intervenants de l'industrie	703,17	Bahan, David	Directeur Direction des études économiques et fiscales et taxes de vente

Q-1 Liste des voyages hors Québec pour l'année financière 2010-2011 : les endroits et dates du départ et du retour ; copie des programmes et rapports de mission ; les personnes rencontrées ; le coût (avec une ventilation par poste : frais de déplacement, d'hébergement, de repas, etc.) ; le nom des ministres, députés, personnel de cabinet, fonctionnaires concernés (avec leur titre) et autres participants (avec leur titre), regroupés par mission; la copie des rapports de mission ; pour les organismes, le nom des dirigeants et fonctionnaires concernés ; la liste des ententes signées et/ou annoncées, le cas échéant ; les détails de ces ententes ; les résultats obtenus à ce jour ; les investissements annoncés, le cas échéant.

No	Date	Endroit	But du voyage	Coût (\$)	Nom	Titre
1.41	2011-03-17 2011-03-18	Ottawa	Colloque de la Fondation canadienne de recherche sur les services de santé	1 215,79	Boisvert, Alain	Directeur Direction de l'information budgétaire
1.42	2011-03-22	Ottawa	Budget fédéral 2011-2012	4 633,40	Turgeon, Bernard Déry, Patrick Homsy, Mia Lavallée, Marie-Claude Sirois, Marc Drolet, Simon Desveaud, Micaële Matte, Jean-Michel	Sous-ministre associé Politiques fédérales-provinciales et au financement, gestion de la dette et opérations financières Sous-ministre adjoint Politiques fédérales-provinciales et financières Directrice adjointe de cabinet Directrice Direction des relations fédérales-provinciales Directeur Direction principale de l'analyse et de la prévision des revenus autonomes Agent de recherche et de planification socio-économique Direction de la taxation des entreprises Agente de secrétariat Direction des régimes de retraite Technicien en informatique Direction de la technologie
1.43	2011-03-30 2011-03-31	Ottawa	Rencontre FPT - Accord Canada / Union européenne	962,89	Bouchard, François	Directeur Direction de l'encadrement du secteur financier

Q-2 Pour chacun des voyages fait en avion ou en hélicoptère par chaque membre du Conseil des ministres, membre des cabinets ministériels au Québec et dirigeant d'organisme, selon le cas, les coûts, les dates et l'itinéraire.

Date du voyage	Itinéraire	Coût
2010-04-12	Montréal – Bagotville - Québec	3 560 \$
2010-04-22	Québec - Montréal	272 \$
2010-06-09	Québec – Montréal - Québec	1 954 \$
2010-08-17	Montréal – Québec	1 020 \$
2010-09-01	Québec – Montréal	525 \$
2010-09-23	Québec – Montréal	1 722 \$
2010-10-07	Québec – Montréal	625 \$
2010-11-02	Montréal – Québec	850 \$
2010-11-09	Montréal - Québec	882 \$

Q-3 Liste des dépenses en publicité (incluant dans Internet), en articles promotionnels et en commandites :

- les sommes dépensées pour l'exercice financier 2010-2011 et les prévisions pour 2011-2012;
- les firmes de publicité;
- le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);
- le nom des fournisseurs, incluant les contrats de photographes;
- le but visé par chaque dépense;
- dans le cas d'une commandite, l'organisme bénéficiaire.

Liste des dépenses en publicité

Fournisseur	Dépenses 2010-2011	Dépenses 2011-2012
—	—	—

Aucune dépense en publicité.

Q-4 Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme en 2010-2011 en indiquant :

- le nom du professionnel ou de la firme;
- les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, le mandat et le résultat (rapport ou document final);
- le coût;
- l'échéancier;
- dans le cas d'octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions.

No	Nom du prestataire ou de la firme	Objet		
4.1	Académie de formation informatique (AFI)	Développement et maintien des compétences - expertise professionnelle - technologies de l'information	3 570 \$	3 570 \$
4.2	Académie de formation informatique (AFI)	Développement et maintien des compétences - expertise professionnelle - technologies de l'information	2 005 \$	2 005 \$
4.3	Académie de formation informatique (AFI)	Développement et maintien des compétences - expertise professionnelle - technologies de l'information	1 590 \$	1 590 \$
4.4	Anglais en action	Développement et maintien des compétences - anglais	1 500 \$	1 500 \$
4.5	Association des économistes québécois (ASDEQ)	Développement et maintien des compétences - expertise professionnelle - économie	3 907 \$	3 907 \$
4.6	Association des économistes québécois (ASDEQ)	Développement et maintien des compétences - expertise professionnelle - économie	2 320 \$	2 320 \$
4.7	Association des économistes québécois (ASDEQ)	Développement et maintien des compétences - expertise professionnelle - économie	3 770 \$	3 770 \$
4.8	Brad	Services de conception graphique	10 500 \$	10 500 \$
4.9	CAMIQ	Développement et maintien des compétences - expertise professionnelle - ressources humaines	1 800 \$	1 800 \$
4.10	Carmine Vertone	Services de consultant au regard des redevances sur le gaz naturel	24 500 \$	0 \$
4.11	Centre Microbur	Perfectionnement en français écrit	5 360 \$	5 360 \$
4.12	Centre Microbur	Rédaction stratégique	7 780 \$	7 780 \$
4.13	Centre Microbur	Rédaction stratégique	5 230 \$	5 230 \$
4.14	Centre Microbur	Perfectionnement en français écrit	2 680 \$	2 680 \$
4.15	Centre Microbur	Rédaction stratégique	5 360 \$	5 360 \$
4.16	Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations	Développement et maintien des compétences - expertise professionnelle - économie	1 600 \$	1 600 \$
4.17	Cercle finance du Québec	Développement et maintien des compétences - expertise professionnelle - finance	1 120 \$	1 120 \$

Q-4 Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme en 2010-2011. (suite)

			Montant ¹	Montant versé ²
4.18	CFA Québec	Développement et maintien des compétences - expertise professionnelle - finance	1 170 \$	1 170 \$
4.19	Connexe technologie	Services informatiques	9 600 \$	6 810 \$
4.20	Copies de la Capitale (Les)	Services d'impression	4 285 \$	4 285 \$
4.21	Eckler	Évaluation actuarielle	18 000 \$	18 000 \$
4.22	Edgar	Services de traduction	1 578 \$	1 578 \$
4.23	IC Formation	Développement des compétences - expertise professionnelle - ressources humaines	1 260 \$	1 260 \$
4.24	Insight Information	Développement et maintien des compétences - expertise professionnelle - finance	1 595 \$	1 595 \$
4.25	Insight Information	Développement et maintien des compétences - expertise professionnelle - finance	1 576 \$	1 576 \$
4.26	Insight Information	Développement et maintien des compétences - expertise professionnelle - finance	1 576 \$	1 576 \$
4.27	Insight Information	Développement et maintien des compétences - expertise professionnelle - finance	1 595 \$	1 595 \$
4.28	Insight Information	Développement et maintien des compétences - expertise professionnelle - finance	1 595 \$	1 595 \$
4.29	Institut canadien des comptables agréés	Développement et maintien des compétences - expertise professionnelle - comptabilité	1 124 \$	1 124 \$
4.30	Institut de la gestion financière	Développement et maintien des compétences - expertise professionnelle - abonnements et cotisations	1 800 \$	1 800 \$
4.31	Institut de la gestion financière	Développement et maintien des compétences - expertise professionnelle - abonnements et cotisations	7 020 \$	7 020 \$
4.32	ISACA - Québec	Développement et maintien des compétences - expertise professionnelle - Vérification interne et technologies de l'information	1 330 \$	1 330 \$
4.33	ISACA - Québec	Développement et maintien des compétences - expertise professionnelle - Vérification interne et technologies de l'information	1 440 \$	1 440 \$
4.34	IXMédias	Services informatiques	2 000 \$	2 000 \$
4.35	JPA Conseil	Services-conseils dans le cadre du projet de mécanisation des notes aux états financiers	24 800 \$	16 114 \$
4.36	K2 Impressions	Services d'impression	15 375 \$	15 375 \$

Q-4 Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme en 2010-2011. (suite)

No	Nom du prestataire ou de la firme	Objet		
4.37	Larouche Consultant	Services de rédaction et de révision de textes	23 500 \$	0 \$
4.38	Léger Marketing	Réalisation d'une étude	2 500 \$	2 500 \$
4.39	Léger Marketing	Réalisation d'une étude	5 700 \$	5 700 \$
4.40	Louis Courteau	Services de révision linguistique et de correction d'épreuves	9 550 \$	2 700 \$
4.41	Mallette S.E.N.C.R.L.	Services de vérification	9 850 \$	0 \$
4.42	Marquis Imprimeur	Services d'impression	1 682 \$	1 682 \$
4.43	Morneau Sobeco	Services conseils concernant l'obtention d'un avis indépendant sur les meilleures pratiques en actuariat	9 900 \$	8 175 \$
4.44	Nurun	Services d'accompagnement et de support spécialisé Oracle et Java	24 500 \$	1 191 \$
4.45	Ordre des comptables agréés du Québec	Développement et maintien des compétences - expertise professionnelle - abonnements et cotisations	1 799 \$	1 799 \$
4.46	Ordre des comptables agréés du Québec	Développement et maintien des compétences - expertise professionnelle - abonnements et cotisations	15 990 \$	15 990 \$
4.47	Organisation internationale des commissions de valeurs (OICV)	Développement et maintien des compétences - expertise professionnelle - finance	10 075 \$	10 075 \$
4.48	Paul Labelle Photographe	Services d'un photographe	2 100 \$	2 100 \$
4.49	Pierre Larochelle	Services de coordination linguistique et de traduction	15 000 \$	11 935 \$
4.50	Quebec City Conference (The)	Développement et maintien des compétences - expertise professionnelle - finance	1 200 \$	1 200 \$
4.51	Quebec City Conference (The)	Développement et maintien des compétences - expertise professionnelle - finance	1 200 \$	1 200 \$
4.52	Quebec City Conference (The)	Développement et maintien des compétences - expertise professionnelle - finance	1 200 \$	1 200 \$
4.53	Richard Vigneault	Services de rédaction	3 000 \$	3 000 \$
4.54	Samson Bélair/Deloitte & Touche	Services d'experts-conseils dans le domaine de la comptabilité	9 900 \$	9 900 \$
4.55	Samson Bélair/Deloitte & Touche	Services d'experts-conseils dans le domaine de la comptabilité	22 500 \$	7 560 \$
4.56	Samson Bélair/Deloitte & Touche	Services d'experts-conseils dans le domaine de la comptabilité	23 000 \$	0 \$
4.57	SAS Institute (Canada)	Services spécialisés sur le logiciel SAS	9 900 \$	0 \$
4.58	SAS Institute (Canada)	Services spécialisés sur le logiciel SAS	10 000 \$	9 867 \$
4.59	SAS Institute (Canada)	Développement et maintien des compétences - expertise professionnelle - informatique	9 900 \$	0 \$

Q-4 Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme en 2010-2011. (suite)

			Montant ¹	Montant versé ²
4.60	Savoir-Faire Linux	Services d'accompagnement et de support spécialisés en informatique	24 500 \$	7 535 \$
4.61	Services Conseils Hardy	Développement et maintien des compétences - expertise professionnelle - informatique	1 344 \$	1 344 \$
4.62	Services conseils Hardy	Développement et maintien des compétences - expertise professionnelle - informatique	1 133 \$	1 133 \$
4.63	Solisco Caractéra	Services d'impression	7 495 \$	7 495 \$
4.64	SOM	Réalisation d'une étude	5 000 \$	4 900 \$
4.65	SOM	Réalisation d'une étude	9 975 \$	9 975 \$
4.66	SOM	Réalisation d'une étude	19 200 \$	19 200 \$
4.67	SOM	Réalisation de trois études	9 900 \$	9 900 \$
4.68	Symetrix protection	Services de nettoyage spécialisé	4 825 \$	4 825 \$
4.69	Traductions Terrance Hugues	Services de traduction	22 000 \$	22 000 \$
4.70	Vencomm	Services de traduction et de révision	3 866 \$	3 866 \$
4.71	Versacom	Services de traduction	1 602 \$	1 602 \$
4.72	Zengo	Services de conception Web	17 000 \$	14 140 \$

1 : Montant du contrat avec le fournisseur
2 : Montant déjà versé au fournisseur

Q-5 Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un cabinet ministériel en indiquant :

- le nom du professionnel ou de la firme;
- les noms de tous les sous-traitants associés au contrat;
- le mandat et le résultat (rapport ou document final);
- le coût;
- l'échéancier;
- dans le cas d'octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions.

La réponse à cette question est incluse à la réponse de la question 4.

Q-6 Pour chaque projet de développement informatique de plus de un million de dollars initié depuis l'exercice financier 2003-2004 au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société et/ou d'une entreprise relevant du ministère :

- le nom du projet;
- la nature du projet;
- l'échéancier;
- le montant initialement prévu pour l'ensemble du projet;
- les plus récents estimés du coût du projet;
- les sommes totales engagées à ce jour reliées au projet;
- les firmes ou OSBL associés au développement du projet incluant tous les sous-traitants associés au projet, les sommes qui leur ont été versées jusqu'à ce jour et le mode d'octroi du contrat, le cas échéant;
- le pourcentage de réalisation jusqu'à ce jour;
- le nombre de consultants intégrés ou œuvrant au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société et/ou d'une entreprise relevant du ministère.

Projet initié en 2010-2011

Nom du projet :	MSIFQ
Nature du projet :	Modernisation du système d'information du Fonds de financement et de Financement-Québec :
Montant initialement prévu :	2 506 444 \$
Plus récents estimés du coût du projet :	2 707 615 \$
Sommes totales engagées à ce jour :	185 800 \$ (ressources externes) 73 800 \$ (ressources internes)
	Total : 259 600 \$

Firmes ou OSBL associés au développement du projet		
Nom du fournisseur	Montant total versé	Mode d'octroi du contrat
CGI (Architecture et migration des données Access vers Oracle)	185 800 \$	Appel d'offres public

Q-7 Pour le cabinet ministériel, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant, pour l'année 2010-2011, de chacune des dépenses suivantes :

- la photocopie;
- les ordinateurs portables;
- les IPAD ou autre type de tablette électronique;
- les téléavertisseurs;
- le mobilier de bureau;
- les distributeurs d'eau de source;
- le remboursement des frais de transport;
- le remboursement des frais d'hébergement;
- le remboursement des frais de repas;
- l'ensemble des dépenses applicables à la participation à des congrès, des colloques et toute session de type perfectionnement ou ressourcement :

- i. au Québec;
- ii. à l'extérieur du Québec.

Informations pour le ministère des Finances

Dépenses	Total
Photocopies	160 534 \$
Ordinateurs portables et IPAD ou autre type de tablette électronique	47 925 \$
Téléavertisseurs	533 \$
Mobilier de bureau	49 205 \$
Distributeurs d'eau de source	11 799 \$
Frais de déplacements:	
- Frais de transport	368 477 \$
- Frais d'hébergement	110 346 \$
- Frais de repas	54 253 \$
	533 076 \$
Dépenses applicables à la participation à des congrès, des colloques et à toute session de type perfectionnement ou ressourcement ¹ :	
- au Québec	272 830 \$
- à l'extérieur du Québec	7 384 \$
	280 214 \$

¹ Excluant les frais de déplacement mentionnés à la rubrique précédente.

Q-8 Pour le cabinet ministériel, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant, pour l'année 2010-2011, de chaque dépense reliée à la téléphonie :

- le nombre de téléphones cellulaires, « BlackBerry », Iphone ou autre type de téléphone intelligent;
- les coûts d'acquisition des appareils;
- le coût d'utilisation des appareils;
- le nom des fournisseurs;
- le coût des contrats téléphoniques;
- le nombre de minutes utilisées.

Informations pour le ministère des Finances

Dépenses	Total
Nombre :	210
Coût d'acquisition :	2 062,34 \$
Coût d'utilisation :	26 024,17 \$
Coût des contrats téléphoniques :	99 172,10 \$

Nom des fournisseurs :

- Méga-Sat (Rogers)
- Communications Duplessis (Bell Mobilité)

Q-9 Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2008-2009, 2009-2010 et 2010-2011 ainsi que les prévisions pour 2011-2012, (par établissement pour le ministère de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'Éducation) :

- a) le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones, des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc...);
- b) le nombre total de jours de maladie pris par le personnel;
- c) le nombre de personnes ayant dans leur réserve de congés maladie moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus;
- d) le nombre total d'heures supplémentaires travaillées par le personnel et répartition de la rémunération de ces heures supplémentaires (argent, vacances, etc...);
- e) le nombre total de jours de vacances pris par le personnel;
- f) le nombre de personnes ayant dans leur réserve de jours de vacances moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus;
- g) le nombre de plaintes pour harcèlement psychologique;
- h) le nombre et la répartition par catégories d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, contractuels) qui reçoit une rémunération du ministère ou d'un organisme relevant du ministère et qui reçoit également une prestation de retraite d'un régime de retraite du secteur public, parapublic ou des réseaux de la santé et de l'éducation, soit les commissions scolaires, les cégeps, les établissements universitaires, les agences régionales et les établissements hospitaliers;
- i) l'évolution des effectifs réguliers par catégories d'emploi (cadres supérieurs et intermédiaires, professionnels, techniciens, personnel de bureau, ouvriers et agents de la paix) et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions);
- j) l'évolution du nombre d'employés bénéficiant d'un traitement additionnel en raison de la complexité de la tâche à accomplir;
- k) le nombre d'employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui normalement prévu pour la tâche qu'ils ont accomplie;
- l) le nombre de postes par catégories d'emploi et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions);
- m) le niveau des effectifs pour chacune des catégories d'emploi pour chacun des cinq prochains exercices budgétaires.

Q-9 Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes. (suite)

- a) Le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi en 2010-2011 (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc...);

Informations pour le ministère des Finances

Catégorie	Hors cadres ¹		Cadres		Prof.		Fonct.		Ouvriers		Total	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Hommes de moins de 35 ans			2	0,4	40	7,7	6	1,2			48	9,3
Hommes de 35 ans et plus	8	1,5	53	10,3	139	26,9	18	3,5	2	0,4	220	42,6
Total - Hommes	8	1,5	55	10,7	179	34,6	24	4,7	2	0,4	268	51,9
Femmes de moins de 35 ans			1	0,2	37	7,2	16	3,1			54	10,5
Femmes de 35 ans et plus	2	0,4	22	4,3	114	22,1	56	10,8			194	37,6
Total - Femmes	2	0,4	23	4,5	151	29,3	72	13,9			248	48,1
Total	10	1,9	78	15,2	330	63,9	96	18,6	2	0,4	516	100,0

Personnes handicapées de moins de 35 ans												
Personnes handicapées de 35 ans et plus					4	0,8	1	0,2			5	1,0
Total					4	0,8	1	0,2			5	1,0

Anglophones de moins de 35 ans					1	0,2					1	0,2
Anglophones de 35 ans et plus					1	0,2					1	0,2
Total					2	0,4					2	0,4

Autochtones de moins de 35 ans												
Autochtones de 35 ans et plus					1	0,2					1	0,2
Total					1	0,2					1	0,2

Communautés culturelles de moins de 35 ans					10	2,0	1	0,2			11	2,2
Communautés culturelles de 35 ans et plus			2	0,4	31	6,1	2	0,4			35	6,9
Total			2		41	8,1	3	0,6			46	9,1

Total : Moins de 35 ans			3	0,6	77	14,9	22	4,3			102	19,8
Total : 35 ans et plus	10	1,9	75	14,6	253	49,0	74	14,3	2	0,4	414	80,2
Total	10	1,9	78	15,2	330	63,9	96	18,6	2	0,4	516	100,0

Note : Employés réguliers assujettis à la LFP en place au 14 mars 2011.

1 : Inclut des hors cadres à contrats affectés par décret.

Q-9 Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes. (suite)

- b) Le nombre total de jours en maladie pris par le personnel en 2010-2011;

Catégorie de personnel	Cadres et Hors cadres	Prof.	Fonct.	Ouvriers	Total
Nombre de jours	323,5	3 059,5	1 548,0	31,0	4 962,0

Note : Employés réguliers et occasionnels assujettis à la LFP en place au 14 mars 2011.

- c) Le nombre de personnes ayant dans leur réserve de congés maladie moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et plus en 2010-2011;

Cette question est jugée non pertinente à l'exercice d'étude des crédits.

- d) Le nombre total d'heures supplémentaires travaillées par le personnel et répartition de la rémunération de ces heures supplémentaires en 2010-2011 (argent, vacances, etc.);

Catégorie de personnel	Heures de travail supplémentaires effectuées	Heures de travail supplémentaires compensées	Heures de travail supplémentaires payées
Hors cadres et cadres	-	-	-
Professionnels	14 805,1	5 037,0	9 768,1
Fonctionnaires	3 844,9	788,2	3056,7
Ouvriers	22,5	-	22,5
Total	18 672,5	5 825,2	12 847,3

Note : Employés réguliers et occasionnels assujettis à la LFP en place au 14 mars 2011.

- e) Le nombre total de jours de vacances pris par le personnel en 2010-2011;

Catégorie de personnel	Jours de vacances
Hors cadres et cadres	1 984,5
Professionnels	7 258,0
Fonctionnaires	2 802,0
Ouvriers	50,0
Total	12 094,5

Note : Employés réguliers et occasionnels assujettis à la LFP en place au 14 mars 2011.

- f) Le nombre de personnes ayant dans leur réserve de jours de vacances moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et plus en 2010-2011;

Cette question est jugée non pertinente à l'exercice d'étude des crédits.

- g) Le nombre de plaintes pour harcèlement psychologique;

Cette question est jugée non pertinente à l'exercice d'étude des crédits.

Q-9 Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes. (suite)

- h) Le nombre et la répartition par catégories d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, contractuels) qui reçoit une rémunération du ministère ou d'un organisme relevant du ministère et qui reçoit également une prestation de retraite;

Aucun employé

- i) L'évolution des effectifs réguliers par catégories d'emploi (cadres supérieurs et intermédiaires, professionnels, techniciens, personnel de bureau, ouvriers et agents de la paix) et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions);

Catégorie de personnel	Capitale nationale	Montréal
Hors cadres ¹		
2010-2011	10	
2009-2010	9	
2008-2009	9	
Cadres		
2010-2011	78	
2009-2010	82	
2008-2009	77	1
Professionnels		
2010-2011	327	3
2009-2010	323	2
2008-2009	365	2
Personnel de bureau et techniciens		
2010-2011	96	
2009-2010	98	
2008-2009	121	
Ouvriers		
2010-2011	2	
2009-2010	3	
2008-2009	3	
Agents de la paix		
2010-2011		
2009-2010		
2008-2009		

1 : Inclut des hors cadres à contrats affectés par décret.

- j) L'évolution du nombre d'employés bénéficiant d'un traitement additionnel en raison de la complexité de la tâche à accomplir;

	Niveau expert	Niveau émérite	Total
2010-2011	125	12	137
2009-2010	122	9	131
2008-2009	121	9	130

Note : Employés réguliers et occasionnels assujettis à la LFP en place au 14 mars 2011.

Q-9 Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes. (suite)

- k) Le nombre d'employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui normalement prévu pour la tâche qu'ils ont accomplie;

	Nombre d'employés
2010-2011	46
2009-2010	47
2008-2009	52

Note : Employés réguliers assujettis à la LFP en place au 14 mars 2011.

- l) Le nombre de postes par catégories d'emploi et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions);

Catégorie de personnel	Capitale nationale	Montréal
Hors cadres ¹		
2010-2011	10	
2009-2010	9	
2008-2009	9	
Cadres		
2010-2011	85	
2009-2010	81	
2008-2009	81	
Professionnels		
2010-2011	458	3
2009-2010	471	3
2008-2009	479	2
Personnel de bureau et techniciens		
2010-2011	157	
2009-2010	167	
2008-2009	181	
Ouvriers		
2010-2011	2	
2009-2010	3	
2008-2009	4	
Agents de la paix		
2010-2011		
2009-2010		
2008-2009		

- m) Le niveau des effectifs pour chacune des catégories d'emploi pour chacun des cinq prochains exercices budgétaires

Nous ne pouvons répondre à cette demande puisque le niveau des effectifs ne tient pas compte des catégories d'emploi et plusieurs facteurs non connus peuvent influencer les prévisions.

Q-10 Pour chaque ministère et organisme, et ce, par direction;

- **Nombre de départs à la retraite en 2010-2011;**
- **Nombre de remplacements effectués en application du plus récent Plan de gestion des ressources humaines;**
- **Nombre de départs à la retraite prévu pour 2011-2012;**
- **Nombre de retraités de la fonction publique ou parapublique engagés pour un ou des contrats.**

La réponse à cette question sera transmise par le Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

Q-11 Liste des baux pour les espaces occupés par les ministères et organismes en indiquant pour chacun d'eux :

- l'emplacement de la location;
- la superficie du local loué;
- la superficie réellement occupée;
- la superficie inoccupée;
- le coût de location au mètre carré;
- le coût total de ladite location;
- les coûts d'aménagement réalisé depuis le 1^{er} avril 2010, la nature des travaux et le ou les bureaux visés;
- la durée du bail;
- le propriétaire de l'espace loué;
- le nom des sous-locataires et les revenus liés à des sous-locations, le cas échéant.

ÉDIFICE GÉRARD D. LÉVESQUE, 12, rue St-Louis, Québec, Québec, G1R 5L3

Superficie louée :	12 705,03 m ²
Coût de la location :	2 905 827,12 \$
Durée du bail :	Depuis le 1er avril 1987
Propriétaire de l'espace loué :	Société immobilière du Québec (SIQ)
Coûts d'aménagements :	23 344,23 \$

ÉDIFICE MARIE-GUYART, 1050, rue Louis-Alexandre-Taschereau, Québec, G1R 5A1

Superficie louée :	5 583,41 m ²
Coût de la location :	1 004 934,60 \$
Durée du bail :	Depuis le 1er mai 1986
Propriétaire de l'espace loué :	Société immobilière du Québec (SIQ)
Coûts d'aménagements :	17 197,82 \$

ÉDIFICE THAÏS-LACOSTE-FRÉMONT, 8, rue Cook, Québec, Québec, G1R 4J3

Superficie louée :	6 201,62 m ²
Coût de la location :	1 281 724,80 \$
Durée du bail :	Depuis le 1er juillet 1991
Propriétaire de l'espace loué :	Société immobilière du Québec (SIQ)
Coûts d'aménagements :	13 599,31 \$

CENTRE DU COMMERCE MONDIAL, 380, rue St-Antoine ouest, Montréal, H2Y 3X7

Superficie louée :	860,65 m ²
Coût total de la location :	302 074,56 \$
Durée du bail :	8 avril 1992 au 31 décembre 2017
Propriétaire de l'espace loué :	Société immobilière Trans-Québec (SITQ)
Coûts d'aménagements :	353,39 \$

**Q-11 Liste des baux pour les espaces occupés par les ministères et organismes.
(suite)**

5450, Chemin de la Côte-des-Neiges, Montréal (Québec), H3T 1Y6	
Superficie louée :	163,72 m ²
Coût total de la location :	37 137,24 \$
Durée du bail :	1 ^{er} mars 2006 au 31 octobre 2012
Propriétaire de l'espace loué :	Gestion 5450 Côte des Neiges Inc.
Coûts d'aménagements :	Aucun

COMPLEXE DESJARDINS, tour Nord, secteur D261R0, 150, rue Sainte-Catherine Ouest, Montréal, H3B 1A7	
Superficie louée :	-
Coût total de la location :	Coûts assumés par le ministère du Revenu
Durée du bail :	-
Propriétaire de l'espace loué :	-
Coûts d'aménagements :	Aucun

400, boul. St-Martin ouest, bureau 208, Laval, H7M 3Y8	
Superficie louée :	-
Coût total de la location :	-
Durée du bail :	-
Propriétaire de l'espace loué :	-
Coûts d'aménagements :	Aucun
Note :	Le bail de ces locaux n'a pas encore été transféré au ministère des Finances

Q-12 Coûts de déménagement, d'aménagement et travaux effectués dans les cabinets ministériels et dans leur bureau de circonscription du 1^{er} avril 2010 à ce jour.

Cabinet du ministre des Finances :

ÉDIFICE GÉRARD D. LÉVESQUE, 12, rue Saint-Louis, Québec (Québec) G1R 5L3

Coûts d'aménagements réalisés depuis le 1er avril 2010 : 266,93 \$

Cabinet du ministre des Finances :

CENTRE DU COMMERCE MONDIAL, 380, rue St-Antoine ouest, Montréal (Québec) H2Y 3X7

Coûts d'aménagements réalisés depuis le 1er avril 2010 : 394,87 \$

Bureau de la circonscription d'Outremont :

5450, Chemin de la Côte-des-Neiges, Montréal (Québec) H3T 1Y6

Coûts d'aménagements réalisés depuis le 1er avril 2010 : Aucun

Cabinet du ministre délégué aux Finances :

ÉDIFICE THAÏS-LACOSTE-FRÉMONT, 8, rue Cook, Québec (Québec) G1R 4J3

Coûts d'aménagements réalisés depuis le 1er avril 2010 : 1 541,26 \$

Cabinet du ministre délégué aux Finances :

**COMPLEXE DESJARDINS, tour Nord, secteur D261R0, 150, rue Sainte-Catherine Ouest,
Montréal (Québec) H3B 1A7**

Coûts d'aménagements réalisés depuis le 1er avril 2010 : Aucun

Bureau de la circonscription de Laval-des Rapides :

400, boul. St-Martin ouest, bureau 208, Laval (Québec) H7M 3Y8

Coûts d'aménagements réalisés depuis le 1er avril 2010 : Aucun

Q-13 Liste du personnel de cabinet de chaque membre du Conseil des ministres durant l'année 2010-2011 en indiquant pour chaque individu :

- la date de l'entrée en fonction et la date de départ, le cas échéant;
- le titre de la fonction;
- l'adresse du port d'attache;
- le traitement annuel ou, selon le cas, les honoraires versés;
- la prime de départ versée, le cas échéant;
- la liste du personnel politique, incluant le personnel de soutien, qui fait partie de la fonction publique et de quelle masse salariale il relève;
- la description de tâches;
- le montant détaillé des salaires, des honoraires et des contrats donnés par le cabinet depuis le 1^{er} avril 2010;
- le nombre total d'employés au cabinet;
- la masse salariale totale par cabinet pour les années 2006-2007, 2007-2008, 2008-2009, 2009-2010 et 2010-2011;
- le nom des employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui normalement prévu pour la fonction occupée;
- s'il a ou non signé les directives du premier ministre intitulées Directive sur la transparence et l'éthique relativement à l'exercice des fonctions du personnel des cabinets de ministre et Directive concernant les règles applicables lors de la cessation d'exercice de certaines fonctions pour l'État.

Cabinet du ministre des Finances et du ministre du Revenu

Nom	Prénom	Description de tâches	Port d'attache	
Barker-Greene	Cody	Attaché politique	Québec	*
Bélanger	Gabrielle	Attachée politique	Québec	*
Bui	Patrick	Attaché politique	Montréal	
Chauvette	Anne-Louise	Attachée politique	Montréal	
Correa-Appleyard	Dolores	Attachée politique	Montréal	*
Dumais	Mélissa	Directrice de cabinet adjointe	Montréal	
Dussault-Turcotte	Anne-Marie	Attachée politique	Québec	
Fournier	Louise	Attachée politique	Québec	*
Gingras	Josée	Attachée politique	Montréal	*
Goya	Manuela	Attachée politique	Montréal	
Homsy	Mia	Directrice de cabinet adjointe	Montréal	*
Idrissi	Salim	Attaché politique	Montréal	*
Koutchenkov	Philippe	Attaché politique	Montréal	*
Larroque	Grégory	Attaché politique	Montréal	*
Meunier	Alexandra	Employée de soutien	Montréal	
Perreault	Louise	Employée de soutien	Montréal	
Poulin	Catherine	Attachée politique	Québec	*
Provencher	Mathieu	Attaché politique	Montréal	*
Renaud	Jean	Attaché politique	Montréal	
Sénécal	Sylvie	Employée de soutien	Montréal	*
Sormany	André	Directeur de cabinet	Montréal	*
Takech	Alexandra	Attachée politique	Québec	*
Tremblay	Claire	Attachée politique	Québec	*
Trottier	Lise	Employée de soutien	Montréal	
Vinet	Carole	Employée de soutien	Montréal	*
Zavaglia	Marisa	Attachée politique	Montréal	*

* En poste au 31 mars 2011

Q-13 Liste du personnel de cabinet de chaque membre du Conseil des ministres durant l'année 2010-2011. (suite)

Masse salariale du cabinet : 1 038 453 \$

Période	Masse salariale autorisée
Du 24 juin 2009 au 11 août 2010	800 000 \$ (CT 208009 daté du 7 juillet 2009)
Du 12 août 2010 au 7 septembre 2010	1 000 000 \$ * (CT 209291 daté du 14 septembre 2010)
Du 8 septembre 2010 au 31 mars 2011	1 200 000 \$ * (CT 209466 daté du 26 octobre 2010)

* Ces montants englobent la masse salariale des membres du personnel de cabinet du ministre des Finances et du ministre du Revenu.

Tous les employés des cabinets ministériels doivent signer la Directive sur la transparence et l'éthique relativement à l'exercice des fonctions du personnel des cabinets de ministre et la Directive concernant les règles applicables lors de la cessation d'exercice de certaines fonctions pour l'État, lors de leur entrée en fonction.

Cabinet du ministre délégué aux Finances

Nom	Prénom	Description de tâches	Port d'attache	
Barbarie	Guylaine	Attachée politique	Montréal	*
Camurri	Giulio	Employé de soutien	Montréal	
Dumais	Mélissa	Directrice de cabinet	Montréal	*
Durocher	Hélène	Attachée politique	Montréal	*
Harvey	Christine	Attachée politique	Québec	*
Lemay	Louise	Attachée politique	Montréal	*
Lessard	Jean-François	Attaché politique	Montréal	*
Picard	Stéphanie	Employée de soutien	Québec	*
Rodrigue	Jean-Sébastien	Attaché politique	Montréal	*

* En poste au 31 mars 2011

Tous les employés des cabinets ministériels doivent signer la Directive sur la transparence et l'éthique relativement à l'exercice des fonctions du personnel des cabinets de ministre et la Directive concernant les règles applicables lors de la cessation d'exercice de certaines fonctions pour l'État, lors de leur entrée en fonction.

Q-14 Liste des sommes d'argent versées en 2010-2011 à même le budget discrétionnaire du :

- i. ministre;
- ii. ministère ou de l'organisme, en indiquant :

- le nom de l'organisme concerné ou de la personne;
- la circonscription électorale;
- le montant attribué;
- le projet visé et le résultat.

Nom	Montant (\$)
i. Budget discrétionnaire du ministre	
À Deux Mains	500
Ali et les Princes de la Rue	500
Alliance Autochtone	500
Alliance Familles – École	200
AMI-Québec	1 000
Archives gaies du Québec	2 000
Arts et Reflets	500
Association bénévole Côte-de-Beaupré	200
Association canadienne d'économique	1 000
Association culturelle et artistique de la Maison Vézina	250
Association des Aînés sud-asiatiques du Park Extension, Montréal	500
Association des économistes québécois	2 500
Association des gens d'affaires de Côte-des-Neiges	15 000
Association des Jeunes Conseillers montréalais	500
Association de Soccer Mineur de Magog	500
Association du hockey Mineur Mont-Royal / Outremont (AHMRO)	1 500
Association internationale des études québécoises	200
Association pour le soutien et l'usage de la langue française (ASULF)	500
Association québécoise des personnes aphasiques	3 000
Atelier Musical Panarmonia	1 000
Ateliers d'éducation populaire du Plateau	500
Attitude Locomotive	5 000
Bach-Académie de Montréal	1 000
Baluchon Alzheimer	2 000
Banques Alimentaires Québec	2 000
Bibliothèque de la Compagnie de Jésus	800
Bouffe-dépannage de Sainte-Agathe-des-Monts	1 000
Café le Vase restauré du Sud-Ouest de Montréal	200
Camp musical du lac Matapédia	200
Carrefour d'Initiatives Populaires de Rivière-du-Loup	500
Carrefour Jeunesse Emploi de la MRC de Bellechasse	1 000
Casteliers	1 500
Centre 1,2,3, GO !	500
Centre communautaire de Loisir de la Côte-des-Neiges	1 500
Centre d'action bénévole Bordeaux-Cartierville	5 000
Centre de bénévolat Côte-des-Neiges	500
Centre de jour alternatif Évasion	3 000
Centre de Répit Philou	7 000
Centre de Ressources Familiales du Québec	150
Centre des Aînés Côte-des-Neiges	2 000
Centre des métiers du verre du Québec inc.	500
Centre d'hébergement L'Entre-Toit	500
Centre NAHA	500
Chambre de commerce de l'île d'Orléans	500
Chambre de commerce de Sainte-Agathe-des-Monts	500
Château Vincent d'Indy	1 000
Chœur philharmonique du Nouveau Monde	500
Circuit des Arts Memphrémagog	200
Circuit-Est	500
CLD de la Côte-de-Beaupré	700
Club d'activités physiques APADOR	2 000
Club de Curling de Riverfield	500

Q-14 Liste des sommes d'argent versées en 2010-2011 à même le budget discrétionnaire. (suite)

Nom	Montant (\$)
Club des petits déjeuners du Québec	1 500
Club du Bonheur Parc Delorme	1 000
Club Le Perce-Neige De Bégin	500
Coalition d'organisations hassidiques d'Outremont	6 000
Colonie Sainte-Jeanne d'Arc	1 000
Comité des locataires de la maison Lizette-Gervais	400
Communauté hellénique de Montréal	1 000
Communauté Noire Africaine de Montréal-Canada	600
Communauté Sépharade unifiée du Québec	10 000
Congrès Maghrébin au Québec	600
Congrès national des Italo-Canadiens	500
Conseil québécois des gais et lesbiennes	100
Corporation de développement économique de Sutton	1 000
Corporation de l'Exposition Agricole du Centre-du-Québec	1 500
Coupe internationale « Les enfants jouent pour les enfants »	500
Cyclo Nord-Sud	200
Danse Danse	2 500
Défi Sportif	5 000
Dr Clown	2 000
École Dr. Wilbert Keon	1 000
École Iona	500
École Louis-Joseph-Papineau	1 000
École secondaire Pontiac	1 000
École secondaire Sieur-de-Coulonge	1 000
Entraide bénévole Kouzin Kouzin' du Montréal-Métropolitain	500
Espace du livre francophone	1 500
Espace Libre	1 000
Événements Art, Musique et Culture de Saint-Donat	1 000
Fabrique de la paroisse Ste-Marthe	300
Fabrique de la paroisse St-Gregoire-de-Nazianze	500
Festiblues International de Montréal	1 000
Festival Beauport en Blues	200
Festival de films CINÉMANIA	7 500
Festival de la Truite mouchetée de Saint-Alexis-des-Monts	250
Festival du Monde Arabe	2 000
Festival Molokai	500
Festival Musique en vue de Cowansville	500
Festival Transatlantique Montréal	1 000
Fondation Centre de cancérologie Charles-Bruneau	1 000
Fondation Cité Joie	500
Fondation contre l'indifférence pour l'aide à l'enfance	500
Fondation de la Famille Penny et Gordon Echenberg	1 000
Fondation de la recherche sur le diabète juvénile	1 000
Fondation de l'Hôpital général juif	1 000
Fondation des étoiles	1 000
Fondation des hôpitaux Enfant-Jésus - Saint-Sacrement	500
Fondation des maladies du cœur du Québec	250
Fondation des parlementaires québécois	1 000
Fondation du Mont-de-La Salle	500
Fondation du Patro de Charlesbourg	1 000
Fondation du Théâtre de la Ligue nationale d'improvisation	400
Fondation en adaptation motrice inc.	500
Fondation Hôpital Charles Lemoyne	500
Fondation Hôpital général du Lakeshore	1 000
Fondation Institut de gériatrie de Montréal	5 000
Fondation internationale des cultures à partager	1 000
Fondation Jacqueline Lessard	500
Fondation Madeli-aide	1 000
Fondation Marie-Ève Saulnier	500
Fondation Muséums nature Montréal	2 000
Fondation Père Lindsay	1 000
Fondation québécoises du cancer	350
Fondation St-Jean-Vianney	250
Fondation Sur la pointe des Pieds	500
Fondation Y des femmes	1 000
Fonderie Darling	500

Q-14 Liste des sommes d'argent versées en 2010-2011 à même le budget discrétionnaire. (suite)

Nom	Montant (\$)
Guide touristique des régions du Québec	3 000
Héritage maritime Canada	1 000
Héritage Montréal	5 000
Institut de recherches cliniques de Montréal	1 000
Institut d'études internationales de Montréal	2 000
Institut du cancer de Montréal	1 000
Institut Secondaire Keranna	750
Jeunes Entreprises du Québec	1 000
Jeunesse au Soleil inc.	1 000
Jeunesse en Action Communauté Penuel	500
La Coopérative de solidarité le Cabaret du Mile End	1 000
La Fabrique de la paroisse de Saint-Victor	500
La Fête des vendanges Magog-Orford	200
La Fondation canadienne du Rein – Section de Québec	250
La Fondation Centaur	2 000
La Fondation de la Tolérance	5 000
La Fondation Jean Duceppe	2 000
La Fondation Paul Gérin-Lajoie	3 250
La Maison Bleue	3 000
La Maison Carignan inc.	500
La Maison Communautaire Missinak	2 000
La Maison des Jeunes de Beaujeu	500
La Maison Théâtre	1 000
La Passe-R-Elle des Hautes-Laurentides	250
L'Arche d'Amos	500
La Société canadienne de la Croix-Rouge	500
La Société Historique de Montréal	1 000
La Traversée (Rive-Sud)	500
La Traversée Internationale du Lac Memphrémagog inc.	500
La Troupe du Théâtre de Quartier	500
Le Boulot Vers...	500
Le Chic Resto Pop inc.	500
Le Club de baseball Aigles junior de Trois-Rivières inc.	500
Le Fonds Luc Vinet	1 000
Le Groupe de la Veillée	2 500
Le Lac en Fête Région de Mégantic	1 000
Le MEG : Le Montréal Électronique Groove inc.	1 000
Le Phare, Enfants et Familles	500
Le Prix du Duc d'Édimbourg	200
Le Tour cycliste de l'Abitibi inc.	500
Les Âmes Vagabondes	250
Les Amis de la Montagne	5 000
Les Ballets Jazz de Montréal	1 000
L'Escale Chabad du Nord	2 000
Les Correspondances d'Eastman	700
Les Escales improbables de Montréal	2 000
Les Œuvres Jean Lafrance inc.	300
Les Productions Mondial Danse inc.	500
Les Productions Rose Nanan	500
Les Scouts du Montréal métropolitain	5 000
Les Sœurs missionnaires de l'Immaculée-Conception	2 000
Les ViVaces	1 000
Les YMCA du Québec - Les Saules	500
L'œuvre Léger	2 000
L'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal	10 000
L'Organisation Inde-Canada inc.	500
Maison de la Famille du Grand-Portage	500
Maison de la famille Éveil-Naissance	500
Maison des grands-parents de Laval	500
Mission Old Brewery	1 000
Moisson Montréal inc.	1 000
Montreal Marquis Basketball Club	3 000
Musique pour Tous	750
Observatoire Vieillesse & Société	2 500
Orchestre Symphonique des Musiciens du Monde	1 000
Organisation pour la sauvegarde des droits des enfants (O.S.D.E.)	400

Q-14 Liste des sommes d'argent versées en 2010-2011 à même le budget discrétionnaire. (suite)

Nom	Montant (\$)
Oxfam-Québec	500
Parents-Secours du Québec inc.	500
Passion FM	500
Playmas Montréal Cultural Association inc.	1 000
Pleins Pouvoirs KIDPOWER Montréal	1 000
PROMIS (Promotion – Intégration – Société Nouvelle)	2 200
Quebec Community Groups Network	450
Régates de Valleyfield inc.	1 000
Regroupement de citoyens pour la défense de milieux naturels de la Cumberland de Saint-Simon-les-Mines	300
Regroupement des cuisines collectives du Québec	500
Regroupement des Jeunes chambres de commerce du Québec	500
Regroupement des popotes roulantes et autres services alimentaires bénévoles	750
Réseau pour un Québec Famille	500
Résidence Morin Heights inc.	500
Scène Ouverte	1 000
Sibyllines inc.	2 500
Société Alzheimer Montréal	2 050
Société de Musique de Chambre de Montréal	6 000
Suicide Action Montréal	1 000
Tangente inc.	1 000
TDH pour les enfants inc.	1 000
Terres en vue	1 000
Théâtre d'Aujourd'hui	1 000
Théâtre de Rougemont	1 000
Théâtre du Rideau Vert	2 000
Théâtre Lyrichorégra 20	6 500
Théâtre PAP	1 000
Troupe Becket Players	500
Usine C	5 000
Y Centre-ville	1 000
Zerf Productions	500
Zoo Ecomuseum	500

297 050

ii. Budget discrétionnaire du Ministère

Ne s'applique pas

Q-15 Liste du personnel en disponibilité par catégories d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc...) en indiquant :

- le poste initial;
- le salaire;
- le poste actuel, s'il y a lieu;
- la date de la mise en disponibilité;
- les prévisions 2011-2012.

La réponse à cette question sera transmise par le Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

Q-16 Pour chaque ministère et organisme, le nombre d'occasionnels mis à pied par catégories d'âge en 2010-2011.

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.

Q-17 Liste du personnel hors structure, par catégories d'emploi, (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc...) rémunéré par le ministère, mais qui n'occupe aucun poste dans ce ministère :

- le nom de la personne;
- le poste occupé;
- le salaire de base et les bonis, le cas échéant;
- l'assignation initiale;
- la date de l'assignation hors structure;
- la date de la fin de l'assignation, s'il y a lieu.

- Le nom de la personne : Pierre Saulnier.
- Le poste occupé : sous-ministre adjoint « 619 ».
- Le salaire : 148 246 \$.
- L'assignation initiale : sous-ministre adjoint aux Finances.
- La date de l'assignation hors structure : 8 mars 2010.
- La date de la fin de l'assignation, s'il y a lieu : 16 mai 2013.
- Il est prêté à la Société générale de Financement du Québec.
- Cet organisme rembourse au ministère des Finances le salaire de M. Saulnier.

Q-18 Liste du personnel rémunéré par le ministère et affecté à des organismes parapublics non gouvernementaux et autres :

- l'assignation initiale;
- l'assignation actuelle;
- le salaire de base et les bonis, le cas échéant;
- la date de la fin de l'assignation, s'il y a lieu.

Nom	Assignation initiale	Assignation actuelle	Salaire	Date de fin de l'assignation
Paul-Émile Arsenault	École nationale de l'administration publique	École nationale de l'administration publique	119 870 \$	20 août 2010
Caroline Daigle	Université Laval	Université Laval	Note 1	28 mai 2010
Donald Morasse	Croix-Rouge, Opérations de l'Est du Québec	Croix-Rouge, Opérations de l'Est du Québec	95 466 \$	31 décembre 2011

Note 1 : employée de niveau professionnel

Q-19 Liste de tous les abonnements du ministère et organismes publics ainsi que le coût de chacun :

- les clubs privés ou autres;
- les billets de saison, les loges;
- etc.

Quantité	Titre	Coût (\$)
3	Actualité (L')	109,85 \$
1	Actualité économique	105,00 \$
12	Affaires (Les)	862,31 \$
1	American Economic Review + Licence	992,06 \$
1	Assurance de personnes au Québec	1 081,00 \$
1	Banking & Finance Law Review	373,25 \$
1	Bankruptcy of Corporations	139,40 \$
1	Benefits Canada	141,93 \$
1	Bottom Line	105,00 \$
1	Brooking Papers on Economic Activity	106,54 \$
3	Business Week	276,90 \$
2	CA Magazine	64,40 \$
1	Cahiers de droit	52,00 \$
1	Canada Corporation Law Reports (CD-ROM)	1 590,00 \$
1	Canadian Business	28,30 \$
1	Canadian Goods and Services Tax Reporter	1 440,00 \$
1	Canadian Investment Review	116,76 \$
1	Canadian Journal of Administrative Law and Practice	363,25 \$
1	Canadian Journal of Economics	257,25 \$
1	Canadian Public Policy	215,00 \$
1	Canadian Securities Law Reports	2 561,00 \$
1	Canadian Tax Library Plan (CD-ROM et Internet)	12 598,00 \$
1	CGA Magazine	25,00 \$
1	CICA Handbook Accounting and Insurance	65,00 \$
2	CICA Handbook Public Sector Accounting	150,00 \$
1	CICA Standards and Guidance Collection (DVD)	135,00 \$
2	CIE au Québec	530,45 \$
7	Code civil du Québec – mise à jour	395,50 \$
1	Code criminel	56,50 \$
1	Code municipal	124,95 \$
5	Code de procédure civile – mise à jour	282,50 \$
1	Collection APFF	2 250,00 \$
1	Collection fiscale du Québec DVD	5 680,00 \$
1	Collection fiscale du Québec : taxes à la consommation	2 111,00 \$
2	Collection normes et recommandations de l'ICCA	235,00 \$
1	Consensus Forecasts and Foreign Exchange Consensus Forecasts	5 277,96 \$
1	Contrats des organismes publics québécois	1 071,00 \$
1	Contrôle judiciaire de l'action gouvernementale	921,00 \$
1	Courrier international	289,00 \$
1	Courrier parlementaire	5 000,00 \$
1	Current Economics	312,77 \$
1	Décisions Commission de la fonction publique	165,00 \$
1	Devoir (Le)	183,02 \$
1	Dismal Scientist	547,34 \$
1	Droit corporatif canadien et québécois (CD-ROM)	955,00 \$
4	Droit des affaires	226,00 \$
1	Droit des compagnies annotées	127,00 \$
1	Droit immobilier québécois	905,00 \$
1	Duo Manuel – Mem Win CD et DVD	210,00 \$
1	Eastern Door (The) On line	151,00 \$

Q-19 Liste de tous les abonnements du ministère et organismes publics. (suite)

Quantité	Titre	Coût (\$)
1	Éco-santé de l'OCDE	137,00 \$
1	Econlit CD-ROM	3 652,54 \$
1	Economic Modelling	67,93 \$
6	Economist (The)	1 221,45 \$
1	Effectif	35,43 \$
1	Energy and Metal Consensus Forecasts	728,16 \$
1	Études économiques de l'OCDE	900,00 \$
1	Euromoney	1 493,58 \$
1	EuroWeek Online Access	2 401,23 \$
1	Événementiel (L')	195,00 \$
1	Expansion Management Review	151,10 \$
2	F.T. Com (Financial Times)	486,73 \$
1	Financial Analysts Journal	405,38 \$
1	Financial reporting in Canada (DVD)	95,00 \$
1	Flash finance.ca	141,09 \$
1	Forces	29,99 \$
1	Foreign Affairs	84,00 \$
1	Foreign Exchange Consensus Forecasts	2 736,72 \$
1	Fortune	89,17 \$
1	Gazette (The)	215,16 \$
1	Gazette officielle du Québec, partie 1 français	258,00 \$
3	Gazette officielle du Québec, partie 2 français	774,00 \$
1	Gazette officielle du Québec, partie 2 Internet	223,00 \$
1	Government Accounting Research System (CD-ROM)	395,85 \$
1	Grand Robert en ligne	385,00 \$
1	GST & Commodity Tax	357,19 \$
1	Guide fiscal CCH	179,00 \$
1	Guide fiscal CCH intégré à Collection Fiscle	1 799,00 \$
2	Harvard Business Review	271,72 \$
1	IASB's eIFRS Online	318,14 \$
1	Info Presse Communication	101,39 \$
1	Infobase lois et règlements du Québec	8 574,00 \$
1	International Financial Law Review	1 210,02 \$
1	International Financing Review	7 992,33 \$
1	International VAT Monitor Journal	131,32 \$
1	International VAT Monitor Online Publications	811,24 \$
1	Journal de l'Assurance	52,45 \$
1	Journal de Montréal	135,20 \$
1	Journal of Derivatives	553,21 \$
1	Journal of Finance	607,55 \$
1	Journal of Financial Quantitatives Analysis	403,32 \$
1	Journal of Fixed Income (The)	545,39 \$
1	Journal of International Money and Finance	1 387,91 \$
1	Journal of Portfolio Management	651,93 \$
1	Journal of Risk (The)	820,04 \$
1	Jurisprudence fiscale québécoise SOQUIJ (DVD et Internet)	2 199,00 \$
1	Law of Banking	350,05 \$
1	Lien multimédia	199,00 \$
1	Lois Cités et villes	124,95 \$
1	Macleans	52,23 \$

Q-19 Liste de tous les abonnements du ministère et organismes publics. (suite)

Quantité	Titre	Coût (\$)
1	Manuel de l'ICCA comptabilité	230,00 \$
14	Manuel de l'ICCA comptabilité et certification	910,00 \$
14	Manuel de l'ICCA comptabilité secteur public	1 050,00 \$
1	Manuel des corporations du Québec	575,00 \$
1	Martel : La corporation sans but lucratif	199,50 \$
1	Micro-pratique	93,15 \$
1	NBER Digest	1 832,63 \$
1	Observateur économique canadien	243,00 \$
1	Oilweek	99,00 \$
1	Policy Options	83,30 \$
6	Premium	156,85 \$
1	Presse (La)	240,24 \$
1	Problèmes économiques	117,80 \$
1	Projets de lois publics sanctionnés et privés Assemblée Nationale	390,00 \$
1	Projets de lois publics/privés sanctionnés français/anglais Assemblée nationale	735,00 \$
1	Provincial Tax Reports All Provinces	4 348,00 \$
1	Public Finance Review	1 028,11 \$
2	Québec inc.	44,15 \$
1	Québec municipal	500,00 \$
1	Realpac IFRS Handbook Member Knotia ICCA	425,00 \$
1	Repère internet 2010	760,00 \$
2	Revue de la Banque du Canada	50,00 \$
1	Revue française de comptabilité	152,48 \$
1	Secteur Public Knotia Licence Base ICCA	140,00 \$
1	Taxnet.pro	1 995,00 \$
2	Terre de chez nous (La)	211,00 \$
1	Time	55,44 \$
1	Trente	61,99 \$
1	URBA	52,00 \$
1	Value Added Taxation in Europe Online	757,49 \$
1	VC Reporter on-line Service	7 992,00 \$
1	Wall Street Journal (The) Online	159,07 \$
1	World Securities Law Reports	1 852,17 \$

Q-20 Pour chaque site Internet (incluant ceux des événements ponctuels), et ce, depuis l'existence du site :

- le nom de la firme ou des personnes qui ont conçu le site;
- le coût de construction du site;
- le coût de l'entretien et de la mise à jour;
- le responsable du contenu sur le site;
- la fréquence moyenne des mises à jour;
- le nombre de visiteurs (hits) par mois;
- combien de fois le site a-t-il été refait? Quel a été le coût? Quels sont les critères qui ont justifié les changements?

SITE INTERNET DU MINISTÈRE DES FINANCES

(www.finances.gouv.qc.ca)

1. Nom de la firme qui a conçu le site

2000-2001
Néomédia (intégration multimédia) et
Matteau Parent (conception graphique).

2. Coûts de construction du site

2000-2001
18 044 \$ (Néomédia : 4 710 \$ et Matteau Parent : 13 334 \$)

3. Coûts de l'entretien et de la mise à jour du site

DNS + hébergement : 611.00 \$ / an (facturé par le CSPQ)
Mise à jour : réalisée à l'interne

4. Responsable du contenu du site

Direction des communications du MFQ

5. Fréquence moyenne des mises à jour

Mises à jour quotidiennes selon les besoins exprimés par les différentes Directions du Ministère.

6. Nombre de visites par mois

Cette question est jugée non pertinente à l'exercice d'étude des crédits.

7. Refonte du site / coûts / critères qui ont justifié les changements

En 2006, la Direction des communications a procédé, par des ressources internes, à la refonte complète du site Internet du Ministère. Elle a opté pour un nouveau concept adapté à la nouvelle plate-forme technologique dynamique qui facilite le traitement des contenus, en plus d'assurer une sécurité accrue de la base de données. Cette technologie a également permis au Ministère d'offrir à sa clientèle de s'abonner à ses publications en ligne, ce qui a engendré des économies considérables par la réduction du nombre d'imprimés.

Une analyse des besoins et de l'infrastructure est prévue pour 2011.

Q-20 Pour chaque site Internet (incluant ceux des événements ponctuels), et ce, depuis l'existence du site. (suite)

SITE INTERNET DU BUDGET (MINISTÈRE DES FINANCES)

(<http://www.budget.finances.gouv.qc.ca>)

1. Nom de la firme qui a conçu le site

Réalisé à l'interne

2. Coûts de construction du site

Aucun, réalisé à l'interne

3. Coûts de l'entretien et de la mise à jour du site

DNS + hébergement : 611.00 \$ / an (facturé par le CSPQ)

Mise à jour : réalisée à l'interne

Mise en ligne : sécurité 8 000 \$ /an (facturé par le CSPQ)

4. Responsable du contenu du site

Direction des communications du MFQ

5. Fréquence moyenne des mises à jour

Annuellement lors du dépôt du budget

7. Nombre de visites lors du dépôt

Cette question est jugée non pertinente à l'exercice d'étude des crédits.

8. Refonte du site / coûts / critères qui ont justifié les changements

Ne s'applique pas

Q-20 Pour chaque site Internet (incluant ceux des événements ponctuels), et ce, depuis l'existence du site. (suite)

SITE INTERNET DE FINANCEMENT QUÉBEC

(<http://www.finances.gouv.qc.ca/fr/page.asp?sectn=8&contn=20>)

1. Nom de la firme qui a conçu le site

Néomédia (conception graphique et intégration des contenus).

2. Coûts de construction du site

15 000 \$ (Néomédia : 15 000 \$).

3. Coûts de l'entretien et de la mise à jour du site

DNS + hébergement : 611.00 \$ / an (facturé par le CSPQ)

4. Responsable du contenu du site

Secteur du financement, de la gestion de la dette et des opérations financières.

5. Fréquence moyenne des mises à jour

Mises à jour bimensuelles selon les besoins exprimés.

6. Nombre de visites par mois

Cette question est jugée non pertinente à l'exercice d'étude des crédits.

7. Refonte du site / coûts / critères qui ont justifié les changements

Ne s'applique pas.

Q-20 Pour chaque site Internet (incluant ceux des événements ponctuels), et ce, depuis l'existence du site. (suite)

SITE INTERNET DU GROUPE DE TRAVAIL
SUR LA TARIFICATION DES SERVICES PUBLICS
(<http://gttsp.gouv.qc.ca>)

1. Nom de la firme qui a conçu le site

Site réalisé à l'interne

2. Coûts de construction du site

3. Coûts de l'entretien et de la mise à jour du site

DNS + hébergement : 611.00 \$ / an (facturé par le CSPQ)

4. Responsable du contenu du site

Le comité.

5. Fréquence moyenne des mises à jour

Aucune mise à jour n'est prévue.

6. Nombre de visites par mois

Cette question est jugée non pertinente à l'exercice d'étude des crédits.

7. Refonte du site / coûts / critères qui ont justifié les changements

Ne s'applique pas.

Q-20 Pour chaque site Internet (incluant ceux des événements ponctuels), et ce, depuis l'existence du site. (suite)

**SITE INTERNET DE LA COMMISSION
SUR LE DÉSÉQUILIBRE FISCAL**

(www.desequilibrefiscal.gouv.qc.ca)

1. Nom de la firme qui a conçu le site

Néomédia (conception graphique et intégration des contenus).

2. Coûts de construction du site

Néomédia : 3 050 \$.

3. Coûts de l'entretien et de la mise à jour du site

DNS + hébergement : 611.00 \$ / an (facturé par le CSPQ)

4. Responsable du contenu du site

Commission sur le déséquilibre fiscal.

5. Fréquence moyenne des mises à jour

Il n'y a eu aucune mise à jour depuis la fin du mandat de la Commission.

6. Nombre de visites par mois

Cette question est jugée non pertinente à l'exercice d'étude des crédits.

7. Refonte du site / coûts / critères qui ont justifié les changements

Le site a été mis en ligne le 9 mai 2001 dans le cadre d'un événement qui a pris fin le 7 mars 2002. Aucune refonte n'est prévue.

Q-20 Pour chaque site Internet (incluant ceux des événements ponctuels), et ce, depuis l'existence du site. (suite)

SITE INTERNET D'ÉPARGNE PLACEMENTS QUÉBEC

(<http://www.epq.gouv.qc.ca>)

1. Nom de la firme qui a conçu le site

IBM.

2. Coûts de construction du site

Coûts d'entretien seulement depuis la phase de construction qui s'est terminée en l'an 2000.

3. Coûts de l'entretien et de la mise à jour du site

Environ 15 000 \$ / an (coût des ressources, excluant le « hardware »),
+ 66.00 \$ /an *.

4. Responsable du contenu du site

Épargne Placements Québec.

5. Fréquence moyenne des mises à jour

L'information est mise à jour sur une base continue (taux, produits, etc.).
Le contenu intégral du site est révisé au besoin (environ deux fois par année).

6. Nombre de visites par mois

Cette question est jugée non pertinente à l'exercice d'étude des crédits.

7. Refonte du site / coûts / critères qui ont justifié les changements

Ne s'applique pas.

*** Autres noms de domaines redirigés vers le site (11.00 \$/an) : 66.00 \$ an**

Placement.qc.gouv.qc.ca
Placement.quebec.gouv.qc.ca
Placementqc.gouv.qc.ca
Placementquebec.gouv.qc.ca
Placements.qc.gouv.qc.ca
Placements.quebec.gouv.qc.ca

Q-20 Pour chaque site Internet (incluant ceux des événements ponctuels), et ce, depuis l'existence du site. (suite)

SITE INTERNET DU GROUPE DE TRAVAIL
SUR LES AIDES FISCALES AUX RÉGIONS RESSOURCES
ET À LA NOUVELLE ÉCONOMIE
(RAPPORT FORTIN)
(www.gtaf.gouv.qc.ca)

1. Nom de la firme qui a conçu le site

Le site a été conçu à l'interne.

2. Coûts de construction du site

Ne s'applique pas.

3. Coûts de l'entretien et de la mise à jour du site

DNS + hébergement : 611.00 \$ / an (facturé par le CSPQ)

4. Responsable du contenu du site

Direction des communications.

5. Fréquence moyenne des mises à jour

Il n'y a pas de mise à jour prévue.

6. Nombre de visites par mois

Cette question est jugée non pertinente à l'exercice d'étude des crédits.

7. Refonte du site / coûts / critères qui ont justifié les changements

Le site a été mis en ligne pour la durée des travaux du groupe de travail.
Aucune refonte n'est prévue.

Q-20 Pour chaque site Internet (incluant ceux des événements ponctuels), et ce, depuis l'existence du site. (suite)

SITE INTERNET DU FONDS DES GÉNÉRATIONS

(http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/budget/2006-2007/fonds_generations.asp)

1. Nom de la firme qui a conçu le site

Le site a été conçu à l'interne.

2. Coûts de construction du site

Ne s'applique pas.

3. Coûts de l'entretien et de la mise à jour du site

DNS + hébergement : 611.00 \$ / an (facturé par le CSPQ)
+ 44.00 \$/an *

4. Responsable du contenu du site

Direction générale de l'organisation financière et du suivi des opérations budgétaires et non budgétaires

5. Fréquence moyenne des mises à jour

Mise à jour annuelle

6. Nombre de visites par mois

Cette question est jugée non pertinente à l'exercice d'étude des crédits.

7. Refonte du site / coûts / critères qui ont justifié les changements

Aucune refonte n'est prévue.

*** Autres noms de domaines redirigés vers le site (11.00 \$/an) : 44.00 \$/an**

Fondsdesgenerations.ca
Fondsdesgenerations.com
Fondsdesgenerations.gouv.qc.ca
Fondsdesgenerations.qc.ca

Q-20 Pour chaque site Internet (incluant ceux des événements ponctuels), et ce, depuis l'existence du site. (suite)

**SITE INTERNET DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LE
FINANCEMENT DU SYSTÈME DE SANTÉ
(RAPPORT CASTONGUAY)**
(www.financementsante.gouv.qc.ca)

1. Nom de la firme qui a conçu le site

Le site a été conçu à l'interne.

2. Coûts de construction du site

Ne s'applique pas.

3. Coûts de l'entretien et de la mise à jour du site

DNS + hébergement : 611.00 \$ / an (facturé par le CSPQ)

4. Responsable du contenu du site

Direction des communications du ministère des Finances.

5. Fréquence moyenne des mises à jour

Il n'y a pas de mise à jour prévue.

6. Nombre de visites par mois

Cette question est jugée non pertinente à l'exercice d'étude des crédits.

7. Refonte du site / coûts / critères qui ont justifié les changements

Le site a été mis en ligne le 19 février 2008, jour du dépôt du rapport du groupe de travail. Aucune refonte n'est prévue.

Q-20 Pour chaque site Internet (incluant ceux des événements ponctuels), et ce, depuis l'existence du site. (suite)

SITE INTERNET DU GROUPE DE TRAVAIL SUR
L'INVESTISSEMENT DES ENTREPRISES
(RAPPORT GAGNÉ)
(www.gtie.gouv.qc.ca)

1. Nom de la firme qui a conçu le site

Le site a été conçu à l'interne.

2. Coûts de construction du site

Ne s'applique pas.

3. Coûts de l'entretien et de la mise à jour du site

DNS + hébergement : 611.00 \$ / an (facturé par le CSPQ)

Mise à jour : réalisée à l'interne

4. Responsable du contenu du site

Direction des communications du ministère des Finances.

5. Fréquence moyenne des mises à jour

Il n'y a pas de mise à jour prévue.

6. Nombre de visites par mois

Cette question est jugée non pertinente à l'exercice d'étude des crédits.

7. Refonte du site / coûts / critères qui ont justifié les changements

Le site a été mis en ligne le 13 mars 2008, jour du dépôt du rapport du groupe de travail. Aucune refonte n'est prévue.

Q-20 Pour chaque site Internet (incluant ceux des événements ponctuels), et ce, depuis l'existence du site. (suite)

**SITE INTERNET DE LA SOCIÉTÉ DE FINANCEMENT DES
INFRASTRUCTURES LOCALES (SOFIL)**

(www.sofil.gouv.qc.ca)

1. Nom de la firme qui a conçu le site

Le site a été conçu à l'interne en 2007.

2. Coûts de construction du site

Ne s'applique pas.

3. Coûts de l'entretien et de la mise à jour du site

DNS + hébergement : 611.00 \$ / an (facturé par le CSPQ)

Mise à jour : réalisée à l'interne

4. Responsable du contenu du site

La Société de financement des infrastructures locales (SOFIL).

5. Fréquence moyenne des mises à jour

L'information est mise à jour sur une base continue.

6. Nombre de visites par mois

Cette question est jugée non pertinente à l'exercice d'étude des crédits.

7. Refonte du site / coûts / critères qui ont justifié les changements

Aucune refonte n'est prévue.

Q-20 Pour chaque site Internet (incluant ceux des événements ponctuels), et ce, depuis l'existence du site. (suite)

**SITE INTERNET DU GROUPE DE TRAVAIL SUR
L'ENCADREMENT DU SECTEUR FINANCIER**

(www.gesef.gouv.qc.ca)

1. Nom de la firme qui a conçu le site

Le site a été conçu à l'interne en 2001.

2. Coûts de construction du site

Ne s'applique pas.

4. Coûts de l'entretien et de la mise à jour du site

DNS + hébergement : 611.00 \$ / an (facturé par le CSPQ)

4. Responsable du contenu du site

Direction des communications

5. Fréquence moyenne des mises à jour

Aucune mise à jour n'est prévue

6. Nombre de visites par mois

Cette question est jugée non pertinente à l'exercice d'étude des crédits.

7. Refonte du site / coûts / critères qui ont justifié les changements

Aucune refonte n'est prévue.

Q-20 Pour chaque site Internet (incluant ceux des événements ponctuels), et ce, depuis l'existence du site. (suite)

**SITE INTERNET SUR LES CONSULTATIONS
PRÉBUDGÉTAIRES 2011-2012**

(<http://consultations.finances.gouv.qc.ca>)

1. Nom de la firme qui a conçu le site

IXmédia en 2009

2. Coûts de construction du site

23 000 \$ pour la construction et l'hébergement du site en 2009.

3. Coûts de l'entretien et de la mise à jour du site

14 140 \$ pour la mise à jour du site pour les consultations de 2011-2012

4. Responsable du contenu du site

Direction des communications du ministère des Finances.

5. Fréquence moyenne des mises à jour

Annuelle

6. Nombre de visiteurs

Cette question est jugée non pertinente à l'exercice d'étude des crédits.

7. Refonte du site / coûts / critères qui ont justifié les changements

La consultation en ligne s'est déroulée du 2 décembre 2010 au 3 mars 2011. La maquette du site a été améliorée afin de refléter les besoins de la consultation. Le questionnaire en ligne ainsi que la programmation de la compilation des questions ont été modifiés. Un blogue, un sondage express et des outils de partage Web 2.0 complètent le site.

Q-21 Nominations, depuis le 1^{er} avril 2010, de mandataires, émissaires, négociateurs, médiateurs, commissaires, experts, enquêteurs et, sans en restreindre la portée :

- la liste;
- les mandats;
- les contrats;
- le résultat du travail effectué;
- les échéances prévues;
- les sommes impliquées.

Aucune nomination.

Q-22 Pour 2010-2011, les dépenses effectuées par ministère pour les visites ou rencontres ministérielles et sous-ministérielles dans les régions du Québec, en ventilant pour chacune des régions.

Aucune tournée.

Q-23 Pour chaque ministère et organisme, les montants déboursés en 2010-2011 ainsi que les prévisions pour 2011-2012 pour les études, avis ou achat de matériel (logiciels ou équipements), pour la mise en place du Gouvernement en ligne, les contrats octroyés, les échéances prévues.

2010-2011 : Aucun investissement.

2011-2012 : Aucun investissement.

Q-24 Nombre de demandes d'accès à l'information par ministère et organisme pour 2010-2011 :

- le nombre de refus (et mention en vertu de quelle raison ou article);
- le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 20 jours;
- le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 30 jours.

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.

Q-25 La liste de toutes les activités confiées à chaque adjoint parlementaire des membres du Conseil des ministres :

- le coût (déplacements, etc.);
- le nombre de ressources affectées;
- le nombre de rencontres;
- le nombre d'ETC affecté à chaque mandat en indiquant leur fonction et leur titre.

Aucun coût relié à ces activités.

Q-26 La liste des ententes et leur nature, signées depuis le 1^{er} avril 2009 entre le ministère ou l'organisme et le gouvernement fédéral et/ou d'autres provinces canadiennes, dont la signature a été permise à la suite d'une autorisation obtenue en vertu des articles 3.11, 3.12 ou 3.12.1 de la Loi sur le ministère du Conseil exécutif ou d'une exclusion obtenue en vertu du premier alinéa de l'article 3.13 de cette même loi.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat des Affaires intergouvernementales canadiennes, et ce, pour tous les ministères et organismes.

Q-27 **Détail des crédits périmés et des gels de crédits pour le ministère et les organismes depuis 2003-2004.**

La réponse à cette question sera transmise par le Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

Q-28 Tel que prévu dans la politique de financement des services publics, l'inventaire complet des services que le ministère et des organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère offrent aux citoyens et les tarifs qu'ils exigent. Le coût unitaire de chacun de ceux-ci. La liste de tous les revenus autonomes (tarifs, permis, droits, redevances, etc.) du ministère et des organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère pour les trois dernières années et les projections pour l'année 2011-2012.

L'information concernant la Politique de financement des services publics sera présentée au rapport annuel 2010-2011 des ministères et organismes gouvernementaux.

Q-29 Pour chaque ministère et organisme, une copie du plan de réduction des dépenses de fonctionnement pour 2010-2011 et 2011-2012.

La réponse à cette question sera transmise par le Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

Q-30 Pour chaque ministère et organisme, les sommes reçues en 2007-2008, 2008-2009, 2009-2010 et 2010-2011 ainsi que les prévisions pour 2011-2012 et 2012-2013 en provenance du gouvernement fédéral ou d'un autre gouvernement. Indiquer de façon ventilée pour chacun des programmes, ententes ou autres les sommes reçues, la ou les dates des versements et à quelles fins elles ont été consacrées par le ministère ou l'organisme.

Recettes de la SOFIL provenant du gouvernement fédéral en 2010-2011 (000 000 \$)	
Taxe fédérale sur l'essence	463,5
Projet de loi C-66 et Fiducie pour le transport en commun	-
Total	463,5
Subventions versées par la SOFIL à partir des transferts fédéraux en 2010-2011 (000 000 \$)	
	Au 31 mars 2011
Programme d'infrastructures d'eau potable, d'eaux usées et de voirie locale	59,7
Programme d'infrastructures de transport en commun	24,5
Total	84,2

Q-31 Pour chaque ministère ou organisme, la liste des ententes signées depuis le 1^{er} avril 2004 avec une ou des conférences régionales des élus. Indiquer la nature de l'entente, les sommes qui y sont associées, le cas échéant, en vertu de quel programme ces sommes sont allouées, la ou les date(s) des versements et à quelles fins elles ont été consacrées.

Aucune entente.

Q-32 Pour chaque ministère et organisme (Directions ministérielles, Agences, Entreprises d'état, Commissions, Régies, Sociétés, Établissements, Bureaux, Organismes de l'état, Comités, Comités expert, Conseils, Instituts, Secrétariats relevant d'un ministère), fournir pour les années financières 2009-2010 et 2010-2011 :

- la masse salariale ventilée par catégorie d'emploi;
- le budget de fonctionnement détaillé;
- le taux d'absentéisme, ventilé par catégorie d'emploi;
- le montant total et la ventilation des primes au rendement et des bonus;
- le montant total et la ventilation des primes de départ;
- la liste des comités consultatifs;
- prévision de croissance des dépenses et d'effectifs effectuée par le ministère ou l'organisme visé pour 2011-2012;
- liste de tous les programmes, politiques et plan d'actions relevant du ministère ou de l'organisme. Indiquer les sommes d'argent prévues et les échéanciers pour ces programmes, politiques et plans d'actions.

Informations pour le ministère des Finances

- **la masse salariale ventilée par catégorie d'emploi :**

	2010-2011
Hors cadres	1 623 377 \$
Cadres	8 200 619 \$
Professionnels	26 059 787 \$
Personnel de bureau, technicien et assimilé	5 486 085 \$
Ouvriers	66 846 \$
Total	41 436 714 \$

Note : Traitement à l'échelle, excluant la rémunération prévue à la Provision concernant les revenus (14,0 M\$), les parts employeurs (4,0 M\$), la rémunération des cabinets ministériels et le temps supplémentaire.

- **le budget de fonctionnement détaillé :**

L'information est disponible au Volume II du Budget de dépenses publié annuellement. (Édition 2011-2012, pages 123 à 129)

- **le taux d'absentéisme, ventilé par catégorie d'emploi :**

Se référer à la question 9

- **le montant total et la ventilation des primes au rendement et des bonus :**

2010-2011

Hors cadres	0	0 \$
Cadres	51	268 153 \$
Conseiller en gestion des ressources humaines	2	5 450 \$
Professionnels	95	214 766 \$
Avocats	8	13 799 \$
Fonctionnaires	22	30 269 \$

- **le montant total et la ventilation des primes de départ :**

Aucune prime

– **Q-32 (suite)**

– **la liste des comités consultatifs :**

Aucun comité

– **prévision de croissance des dépenses et d'effectifs effectuée par le ministère ou l'organisme visé pour 2011-2012 ;**

L'information est disponible au Volume II du Budget de dépenses publié annuellement.

– **liste de tous les programmes, politiques et plan d'actions relevant du ministère ou de l'organisme. Indiquer les sommes d'argent prévues et les échéanciers pour ces programmes, politiques et plans d'actions.**

L'information concernant les programmes, politiques et plans d'action au ministère des Finances est présentée au rapport annuel ou au Plan annuel de gestion des dépenses.

Q-33 Liste et ventilation des dépenses et remboursements pour frais de déplacement pour chaque membre du Conseil des ministres, pour chaque adjoint parlementaire des ministres, de même que pour chaque membre de l'Assemblée nationale, entre l'Assemblée nationale et sa circonscription pour l'année financière 2010-2011.

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.

Q-34 Pour chaque cabinet ministériel, chaque ministère et chaque organisme, le nombre de départs au sein de l'effectif (régulier, occasionnel et étudiant) pour les années financières 2009-2010 et 2010-2011. Fournir les données ventilées selon la raison du départ :

- la retraite;
- la démission;
- la révocation pour incompétence;
- la révocation pour incapacité;
- la fin d'emploi;
- le décès;
- la mise à pied;
- la destitution;
- toute autre raison.

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.

Q-35 Évolution de la taille (nombre total d'employés) de chaque cabinet ministériel depuis 2003. Fournir les données pour chacune des années financières, de 2003-2004 à 2010-2011.

Le nombre global total d'employés de cabinet pour l'année en cours seulement sera transmis par le Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

Q-36 Pour chaque ministère et organisme, le nombre d'occasionnels qui ont intégré l'effectif régulier par catégories d'âge en 2007-2008, 2008-2009, 2009-2010 et 2010-2011.

La réponse à cette question sera transmise par le Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

Q-37 Pour chaque ministère et organisme, fournir la liste, le détail et les sommes économisées de toute action visant à :

- réduire de 10% les dépenses administratives;**
- réduire de 25% les dépenses de publicité, de formation et de déplacements.**

La réponse à cette question sera transmise par le Conseil du trésor.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2011-2012

**Demande de renseignements particuliers
de l'Opposition officielle**

Avril 2011

MINISTÈRE DES FINANCES
ÉTUDE DES CRÉDITS 2011-2012
DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

Table des matières

Ministère des Finances

1. Pour le gouvernement, quelle est la dépense fiscale prévue dans le budget 2010-2011 et la dépense fiscale réelle au 31 mars 2011 de chacune des mesures ayant un impact sur les revenus du budget 2010-2011 (prévisions budgétaires vs coût observé en fin d'année).
2. Pour le gouvernement, quelle est la dépense fiscale prévue dans le budget 2010-2011 et la dépense fiscale réelle au 31 mars 2011 des mesures ayant un impact sur les dépenses du budget 2010-2011 (prévisions budgétaires vs coût observé en fin d'année).
3. Au niveau des transferts fédéraux, la ventilation des montants qui composent la rubrique « autres programmes » inscrite au Plan budgétaire pour 2010-2011.
4. Copie de toutes les études, analyses produites en 2010 et en 2011 portant sur les impacts de modifications à la structure fiscale du Québec.
5. Copie de toutes les études ou analyses produites en 2010 et 2011 par le ministère des Finances (autre que les documents du budget) portant sur les impacts de hausses de tarifs, de taxes ou de nouvelles tarifications dans les services publics telles que la hausse des droits de scolarité.
6. Liste détaillée de toutes les revendications financières particulières non réglées du Québec envers le gouvernement fédéral.
7. Évolution détaillée sur cinq ans (2007-2008 à 2011-2012) de chaque source de revenus qui composent les revenus autonomes du gouvernement en détaillant chacune des sources au maximum (exemple : pour les sociétés, donner de façon distincte la taxe sur le capital, la taxe sur la masse salariale, chacune des taxes spécifiques et des taxes compensatoires).
8. Coût des mesures fiscales pour les régions ressources pour l'année 2010-2011 et prévisions pour 2011-2012. Détailler le coût pour chacune des mesures comprises dans la stratégie des régions ressources, nombre d'entreprises s'étant prévaluées de la mesure et coût fiscal de la mesure. Déclinaison par région.
9. Taux d'emprunt des émissions de dette en 2010 et 2011. Écarts entre les taux d'emprunt du Québec et ceux de nos principaux voisins. Prévisions utilisées sur les taux d'emprunt pour les cinq prochaines années. Prévisions sur l'écart entre les taux d'emprunt du Québec et ceux de nos principaux voisins.
10. L'ensemble des sommes prélevées par le gouvernement du Québec auprès des sociétés minières (permis, redevances, taxes, impôts, etc.) pour chacune des dix dernières années.
11. Le total des profits avant impôts déclarés par les sociétés minières au Québec pour chacune des dix dernières années.
12. Concernant la page 8 du fascicule « Un régime de redevances juste et concurrentiel » du budget 2011-2012, ventiler le montant de 764 M\$ de redevances sur les ressources naturelles perçues au Québec en 2009-2010 par type de ressources. Donner la même information pour les dix années précédentes. Pour chacune des années, donner le montant de redevances nettes et brutes.
13. Élasticité observée entre les revenus autonomes et le PIB nominal pour chacune des dix dernières années.
14. Copie de toutes les études, analyses, notes produites par le MFQ et portant sur la fusion TMX-LSE.

15. Copie de toutes les études, analyses, notes produites par le MFQ et portant sur la compensation exigée du gouvernement fédéral par le gouvernement du Québec pour l'harmonisation de sa taxe de vente avec la TPS.
16. Copie de tout protocole d'entente soumis au gouvernement fédéral par le gouvernement du Québec concernant la compensation du Québec pour l'harmonisation de sa taxe de vente avec la TPS.
17. Quel est l'impact financier net pour le gouvernement de la règle des 15 ans dans le domaine pharmaceutique pour l'année 2011 et chacune des dix années précédentes.
18. Copie de toutes les analyses ou études portant sur la fiscalité des entreprises au Québec produites en 2010 ou en 2011.
19. Comparaison pour l'année 2011 du TEMI (taux effectif marginal d'imposition) du Québec, du Canada et des autres provinces canadiennes, des États-Unis et des pays du G8.
20. Concernant les aides fiscales accordées aux entreprises du secteur culturel, est-il possible de connaître :
 - budget total du programme et de chacun des volets en 2009-2010 et 2010-2011;
 - prévisions pour 2011-2012;
 - liste des projets et liste des individus, compagnies ou sociétés ayant présenté une demande en 2010-2011. Montant demandé;
 - liste des projets ayant obtenu un financement 2010-2011. Montant obtenu.

Caisse de dépôt et placement du Québec (CDP)

► Voir le document de la Caisse de dépôt et placement - Renseignements particuliers

1. Nom des administrateurs, membres de la direction, postes occupés, rémunération détaillée (rémunération fixe et variable, primes de départ et prestations de retraite) et avantages sociaux.
2. Pour chaque classe d'emplois, quels sont les indicateurs utilisés pour fixer le niveau de la rémunération variable.
3. Pourcentage et valeur nominale des actifs de la caisse investis au Québec ventilés par portefeuille pour chacune des dix dernières années en indiquant la méthode utilisée pour classer les placements.
4. Pourcentage et valeur nominale des actifs de la caisse investis au Canada ventilés par portefeuille pour chacune des dix dernières années en indiquant la méthode utilisée pour classer les placements.
5. Pourcentage et valeur nominale des actifs de la caisse investis à l'extérieur du Canada ventilés par portefeuille pour chacune des dix dernières années en indiquant la méthode utilisée pour classer les placements.
6. Date de nomination et échéance du mandat pour chacun des administrateurs de la caisse.
7. Composition de chaque comité du conseil d'administration.
8. Valeur marchande du placement de la caisse dans BAA au 31 décembre 2010.
9. Pour chacune des cinq dernières années (au 31 décembre), valeur totale des PCAA/BTAA détenus par la caisse.
10. Répartition d'actif au 31 décembre pour les dix dernières années.
11. Pour chacune des dix dernières années, le total du passif de la caisse, le ratio passif sur actif total et l'utilisation du passif par catégorie de placement.
12. Liste des contrats octroyés par la caisse en 2010 à des firmes de recrutement en mentionnant la date de l'octroi, le mandat, le profil recherché, le nom de la firme, le montant, la durée du mandat et le mode d'octroi.

13. Pour 2010 et 2011, liste des réceptions, fêtes et activités sociales dont une partie ou la totalité des coûts est défrayée par la caisse avec le montant défrayé pour chacune de ces occasions, le nombre de personnes invitées, la date et le motif.
14. Pour chacune des cinq dernières années, le nombre d'employés ayant quitté la caisse ventilé par motif (retraite, congédiement, départ volontaire), montant des primes de départ et autres indemnités accordées dans le cadre de ces départs.
15. Pour chacune des cinq dernières années, total de la rémunération variable accordée aux employés de la caisse, ventilé par catégorie d'emplois.
16. Pour chacune des dix dernières années, le total des dépenses de la caisse pour des services de communication/relations publiques en précisant les sommes allouées à des ressources internes et les mandats donnés à l'externe.
17. Pour chacune des dix dernières années, le total des dépenses de la caisse pour des activités de représentation.
18. Pour chacune des dix dernières années, au 31 décembre, le nombre et le montant total des placements de la caisse dans les paradis fiscaux en se référant à liste des paradis fiscaux non coopératifs de l'OCDE.

Société des alcools du Québec (SAQ)

► Voir le document de la Société des Alcools du Québec - Renseignements particuliers

1. Détails de la politique salariale de la SAQ, rémunération, bonis et avantages sociaux.
2. Pour chacune des cinq dernières années, total de la rémunération variable accordée aux employés de la SAQ, ventilé par catégorie d'emplois.
3. La variation moyenne de prix, par catégorie de produit, entre 2010 et 2011 ainsi que la variation sur trois ans et sur cinq ans.
4. Variation de prix entre 2010 et 2011 pour chacun des dix produits les plus vendus par la SAQ en 2010.
5. Nom des administrateurs, membres de la direction, postes, rémunération, indemnités de départ et avantages sociaux.
6. Comparaison des prix entre le Québec et les autres provinces canadiennes par type de produits et par gamme de prix.
7. Liste des 50 produits les plus vendus par la SAQ en 2010 en précisant pour chacun de ces produits les quantités vendues, le prix, la variation de prix entre 2010 et 2011, le pourcentage des ventes totales que chacun de ces produits représente ainsi que la devise utilisée pour le paiement au producteur ou au distributeur qui transige avec la SAQ.
8. Valeur de la transaction moyenne pour chacune des cinq dernières années.
9. Détail des ajustements salariaux accordés en 2010-2011 par catégorie d'emplois.
10. Nombre, type, durée, sujets des formations offertes par la SAQ à ses employés en 2010 et nombre de participants.
11. Nombre de jours de formation moyen suivi par les employés de la SAQ ventilé par catégorie d'emplois.

Loto-Québec

► Voir le document de la Société des loteries du Québec - Renseignements particuliers

1. Détails de la politique salariale rémunération, bonis et avantages sociaux.
2. Pour chacune des cinq dernières années, total de la rémunération variable accordée aux employés de Loto-Québec, ventilé par catégorie d'emplois.
3. Nom des administrateurs, membres de la direction, postes, rémunération, indemnités de départ et avantages sociaux.
4. Décomposition des revenus de Loto-Québec par secteur d'activité et par produit pour les cinq dernières années.
5. Rendement de chacun des Ludoplex en précisant le nombre d'appareils.
6. Sommes totales versées à Attractions hippiques depuis 2006, ventilation par année.
7. Nombre d'appareils de loterie vidéo pour chacune des cinq dernières années ventilé par type d'établissement (Ludoplex, bars...).
8. Liste des dix sites regroupant le plus d'appareils de loterie vidéo en mentionnant le nombre d'appareils.
9. Pour chacun des casinos du Québec en 2010-2011, les revenus ventilés par type de jeu et le taux de redistribution par type de jeu.
10. Budget alloué par la Société des bingos du Québec pour la création du Kinzo en 2010-2011.
11. La liste des voyages effectués par le directeur général de la Société des bingos du Québec en 2010-2011, en incluant les coûts.
12. Nombre de salles de bingo ayant fermé leurs portes en 2008-2009, 2009-2010 et 2010-2011.
13. Pour chaque mois depuis la mise en service, donner les statistiques d'utilisation du jeu en ligne (nombre d'utilisateurs, revenus totaux, dépense moyenne par utilisateur, nombre d'utilisateurs qui ont atteint la mise maximale autorisée).
14. Quels sont les coûts totaux d'implantation et d'exploitation du jeu en ligne.

Pour chacune des dix dernières années, les statistiques d'utilisation du pari sportif, ventilé par type de pari. Donner notamment le nombre de mises annuelles, les revenus totaux, le taux de redistribution.

Q-1 POUR LE GOUVERNEMENT, QUELLE EST LA DÉPENSE FISCALE PRÉVUE DANS LE BUDGET 2010-2011 ET LA DÉPENSE FISCALE RÉELLE AU 31 MARS 2011 DE CHACUNE DES MESURES AYANT UN IMPACT SUR LES REVENUS DU BUDGET 2010-2011 (PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES VS COÛT OBSERVÉ EN FIN D'ANNÉE).

Impact financier des mesures du budget 2010-2011

(en millions de dollars)

	Impact financier pour le gouvernement ⁽¹⁾		
	2010-2011	2011-2012	2012-2013
A. MESURES AYANT UN IMPACT SUR LES REVENUS			
1. CONSOLIDER LA RELANCE			
1.1 La poursuite du plan d'action			
Soutien à l'Industrie forestière			
Prolongation du crédit d'impôt remboursable pour la construction et la réfection majeure de chemins d'accès et de ponts d'intérêt public en milieu forestier	—	- 100,0	- 87,0
1.2 Des Infrastructures modernes et de qualité			
Des Infrastructures sportives d'envergure			
Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique	- 19,0	- 19,0	- 19,0
Mieux financer nos Infrastructures			
Hausse du taux de la taxe sur les carburants de 1 cent le litre le 1 ^{er} avril de chaque année de 2010 à 2013	120,0	240,0	360,0
Sous-total	101,0	221,0	341,0
Sous-total	101,0	121,0	254,0
2. ÉQUILIBRER LES FINANCES PUBLIQUES POUR PROTÉGER NOS VALEURS			
2.1 Percevoir tous les revenus de l'État			
Revenus additionnels grâce à la création de l'Agence du revenu du Québec et à de nouvelles initiatives de lutte contre l'évasion fiscale et l'évitement fiscal	120,0	255,0	275,0
2.2 Accroître nos revenus pour assurer le financement des services publics			
Hausse additionnelle de 1 % du taux de la TVQ le 1 ^{er} janvier 2012	—	400,0	1 500,0
Bonification du remboursement de la TVQ pour les habitations résidentielles neuves	- 8,0	- 35,0	- 40,0
Hausse temporaire de la taxe compensatoire des institutions financières	112,0	115,0	120,0
Révision du régime de droits miniers	32,0	39,0	57,0
Sous-total	136,0	519,0	1 637,0
2.3 Maintenir notre filet social			
Compensation pour les hausses de taxes			
Nouveau crédit d'impôt pour la solidarité (impact net sur les équilibres financiers)	—	—	- 260,0
Plan de lutte contre la pauvreté			
Bonification du crédit d'impôt remboursable pour maintien à domicile d'une personne âgée	- 5,0	- 5,0	- 5,0
Sous-total	- 5,0	- 5,0	- 265,0
Sous-total	251,0	769,0	1 647,0

Note : Un montant négatif indique un coût pour le gouvernement.

(1) La dépense fiscale observée à l'égard des mesures fiscales prenant effet en 2010 et en 2011 n'est pas encore disponible. Elle ne le sera qu'après le traitement des déclarations de revenus.

Source : Budget 2010-2011.

Impact financier des mesures du budget 2010-2011 (suite)

(en millions de dollars)

	Impact financier pour le gouvernement ⁽¹⁾		
	2010-2011	2011-2012	2012-2013
3. LIBÉRER L'AMBITION DES QUÉBÉCOIS			
3.1 Des leviers pour accroître notre performance			
<i>Un environnement d'affaires concurrentiel</i>			
Soutien aux producteurs artisanaux de boissons alcooliques	- 0,1	- 0,1	- 0,2
3.2 Montréal, composante essentielle d'un développement équilibré			
<i>Positionnement de Montréal comme place financière forte</i>			
Réforme des aides fiscales consenties aux centres financiers internationaux (CFI)	- 2,3	- 7,2	- 4,5
3.3 Construire une économie verte			
Encourager le virage vert du parc de véhicules lourds			
- Hausse de 40 % à 60 % du taux d'amortissement pour les camions et tracteurs utilisés pour le transport de marchandises	- 1,7	- 3,1	- 3,7
- Déduction additionnelle de 85 % de la déduction pour amortissement pour les véhicules de transport de marchandises fonctionnant au gaz naturel liquéfié acquis avant 2016	- 0,1	- 0,6	- 1,2
Déduction pour amortissement accéléré aux fins de la production d'énergie propre	—	—	- 0,1
Sous-total	- 1,8	- 3,7	- 5,0
3.4 Une culture dynamique			
Soutien à l'Orchestre symphonique de Montréal et aux organismes culturels	- 10,0	- 8,5	- 8,5
Bonification du crédit d'impôt pour le doublage de films	- 0,3	- 0,5	- 0,5
Élargissement du crédit d'impôt pour la production de titres multimédias			
- Convergence des industries du jeu vidéo et de l'animation numérique	- 1,0	- 2,0	- 2,0
- Bonification de l'aide pour les jeux vidéo déjà commercialisés	- 0,5	- 1,0	- 1,0
Sous-total	- 11,8	- 12,0	- 12,0
Sous-total	- 16,0	- 23,0	- 21,7
4. AUTRES MESURES AYANT UN IMPACT SUR LES REVENUS			
Déduction pour amortissement accéléré pour les boîtiers-décodeurs pour signaux par satellite et pour signaux par câble	- 2,0	- 2,0	- 2,0
Modification à la définition de bien québécois imposable pour favoriser les investissements en capital de risque	- 3,3	- 2,8	- 2,8
Options d'achat de titres accordées aux employés	13,5	15,5	16,0
Roulement du produit d'un REER à un REEI	—	- 0,6	- 0,6
Prestations reçues de la sécurité sociale des États-Unis	- 0,3	- 0,3	- 0,3
Sous-total	7,9	9,8	10,3
IMPACT DES MESURES SUR LES REVENUS	343,9	876,8	1 889,6

Note : Un montant négatif indique un coût pour le gouvernement.

(1) La dépense fiscale observée à l'égard des mesures fiscales prenant effet en 2010 et en 2011 n'est pas encore disponible. Elle ne le sera qu'après le traitement des déclarations de revenus.

Source : Budget 2010-2011.

Crédit d'impôt pour la solidarité
 (en millions de dollars)

	Impact financier pour le gouvernement ⁽¹⁾		
	2010-2011	2011-2012	2012-2013
Crédit d'impôt pour la solidarité	—	- 1 045,0	- 1 350,0
Remplace et bonifie :			
- Remboursement d'impôts fonciers	—	325,0	340,0
- Crédit d'impôt pour la TVQ	—	467,0	497,0
- Crédit d'impôt pour les particuliers habitant un village nordique	—	3,0	3,0
Compensation additionnelle pour les hausses de taxes	—	- 250,0	- 510,0
- Majoration du crédit d'impôt pour la TVQ annoncée au budget 2009-2010	—	250,0	250,0
IMPACT NET SUR LES ÉQUILIBRES FINANCIERS	—	—	- 260,0

(1) La dépense fiscale observée à l'égard des mesures fiscales prenant effet en 2010 et en 2011 n'est pas encore disponible. Elle ne le sera qu'après le traitement des déclarations de revenus.

Source : Budget 2010-2011.

Q-2 POUR LE GOUVERNEMENT, QUELLE EST LA DÉPENSE FISCALE PRÉVUE DANS LE BUDGET 2010-2011 ET LA DÉPENSE FISCALE RÉELLE AU 31 MARS 2011 DES MESURES AYANT UN IMPACT SUR LES DÉPENSES DU BUDGET 2010-2011 (PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES VS COÛT OBSERVÉ EN FIN D'ANNÉE).

Impact financier des mesures du budget 2010-2011

(en millions de dollars)

	Impact financier pour le gouvernement	
	Budget 2010-2011	Probable 2010-2011 ⁽¹⁾
B. MESURES AYANT UN IMPACT SUR LES DÉPENSES DE PROGRAMMES		
1. CONSOLIDER LA RELANCE		
1.1 La poursuite du plan d'action		
Plan Emploi Métropole	- 10,0	- 10,0
Soutien à l'industrie forestière		
- Financement de la production de plants forestiers	- 25,6	- 25,6
- Prolongation du Programme d'investissements sylvicoles	- 14,9	- 14,9
- Protection des forêts	- 10,0	- 30,3
Stratégie de développement de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	- 6,0	- 6,0
Sous-total	- 66,5	- 86,8
2. ÉQUILIBRER LES FINANCES PUBLIQUES POUR PROTÉGER NOS VALEURS		
2.1 Percevoir tous les revenus de l'État		
Nouvelles initiatives de lutte contre l'évasion fiscale et l'évitement fiscal	- 30,0	- 30,0
2.2 Accroître nos revenus pour assurer le financement des services publics		
Provision pour évaluer le coût des services publics	- 1,5	- 0,1
2.3 Maintenir notre filet social		
Plan de lutte contre la pauvreté		
Fonds québécois d'initiatives sociales	- 7,0	- 7,0
Investissements dans le logement		
- Construction de 3 000 logements sociaux	—	—
- Construction de 340 logements au Nunavik	- 0,4	- 0,4
- Favoriser la réalisation de projets à l'extérieur des grandes villes	—	—
- Subvention additionnelle en régions éloignées et dans les petites municipalités	—	—
- Aide additionnelle pour favoriser l'occupation du territoire	—	—
Aînés : bonification du programme Soutien aux initiatives visant le respect des aînés (SIRA)	- 4,0	- 4,0
Sous-total	- 11,4	- 11,4
Sous-total	- 42,9	- 41,5

Note : Un montant négatif indique un coût pour le gouvernement.

(1) Estimation de la dépense probable. La dépense probable confirmée sera publiée dans les prochains comptes publics.

Impact financier des mesures du budget 2010-2011 (suite)

(en millions de dollars)

	Impact financier pour le gouvernement	
	Budget 2010-2011	Probable 2010-2011 ⁽¹⁾
3. LIBÉRER L'AMBITION DES QUÉBÉCOIS		
3.1 Relever le défi démographique		
<i>Augmenter la participation au marché du travail</i>		
Commission nationale sur la participation au marché du travail	- 0,5	- 0,5
Sous-total	- 0,5	- 0,5
3.2 Des leviers pour accroître notre performance		
<i>Éducation</i>		
Une formation professionnelle et technique répondant aux besoins du milieu	- 5,0	—
<i>Une économie créative et innovante</i>		
Actualisation et prolongation de trois ans de la Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation (SQRI)		
- Poursuite des initiatives en recherche et en innovation	- 115,4	- 115,4
- Projets mobilisateurs		
- Avion écologique	- 10,0	—
- Chimie verte	- 10,0	- 9,8
<i>Un environnement d'affaires concurrentiel</i>		
Soutien additionnel aux PME exportatrices	- 2,3	—
Croissance Québec Techno	- 0,6	- 0,6
<i>Jeunesse</i>		
Financement de l'Office Québec-Monde pour la jeunesse	- 1,5	- 1,5
Sous-total	- 144,8	- 127,3
3.3 Montréal, composante essentielle d'un développement équilibré		
Appui au développement économique de Montréal et de Québec	—	—
<i>Positionnement de Montréal comme place financière forte</i>		
Mise en place d'une table de concertation pour le développement et l'avancement du secteur financier	- 0,2	- 0,2
Sous-total	- 0,2	- 0,2

Note : Un montant négatif indique un coût pour le gouvernement.

(1) Estimation de la dépense probable. La dépense probable confirmée sera publiée dans les prochains comptes publics.

Impact financier des mesures du budget 2010-2011 (suite)

(en millions de dollars)

	Impact financier pour le gouvernement	
	Budget 2010-2011	Probable 2010-2011 ⁽¹⁾
3.4 Construire une économie verte		
Politique industrielle pour le développement d'une filière des véhicules électriques	—	—
– Développer l'autobus électrique au Québec	– 8,0	—
Encourager la commercialisation de produits ayant obtenu une certification empreinte carbone	– 3,0	—
Financer les travaux pour la mise en place d'une banque de données sur le cycle de vie des produits	– 0,5	– 0,5
Prolongation et bonification du programme ClimatSol	– 2,0	—
Sous-total	– 13,5	– 0,5
3.5 Une gestion durable et responsable de nos ressources		
Initiatives pour le déploiement du Plan Nord		
– Élaboration et mise en œuvre du Plan Nord	– 6,0	– 6,0
– Reboisement du Nord québécois	– 10,0	– 10,0
– Appui au développement touristique du Nord québécois	– 2,0	– 2,0
– Poursuite de la création de cinq parcs nationaux	– 2,5	– 2,5
– Amélioration des connaissances environnementales et biologiques du territoire du Plan Nord	– 2,5	– 2,5
Aide temporaire aux projets d'énergie éolienne	– 15,0	—
Sous-total	– 38,0	– 23,0
3.6 Une culture dynamique		
Promotion des artistes sur la scène internationale	– 3,0	– 3,0
Soutien à l'Institut national de l'image et du son	– 1,0	– 1,0
Une vocation culturelle pour l'édifice Wilder	—	—
Sous-total	– 4,0	– 4,0
Sous-total	– 201,0	– 155,5
4. FINANCEMENT DE LA SQRI DÉJÀ PROVISIONNÉ DANS LE BUDGET DE DÉPENSES DU GOUVERNEMENT	115,4	115,4
IMPACT DES MESURES SUR LES DÉPENSES DE PROGRAMMES	– 195,0	– 168,4

Note : Un montant négatif indique un coût pour le gouvernement.

(1) Estimation de la dépense probable. La dépense probable confirmée sera publiée dans les prochains comptes publics

Q-3 AU NIVEAU DES TRANSFERTS FÉDÉRAUX, LA VENTILATION DES MONTANTS QUI COMPOSENT LA RUBRIQUE « AUTRES PROGRAMMES » INSCRITE AU PLAN BUDGÉTAIRE POUR 2010-2011.

DÉTAIL DE LA RUBRIQUE « AUTRES PROGRAMMES » DES REVENUS DE TRANSFERTS FÉDÉRAUX DU FONDS CONSOLIDÉ DU REVENU
 (en milliers de dollars)

	2010-2011 ^P
IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	258 445
Intégration des immigrants	258 445
SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX	82 776
Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents	36 883
Participation des personnes handicapées au marché du travail	45 893
FINANCES	(128 096)
Transfert fiscal au titre de l'ancien programme d'allocations aux jeunes	(661 442)
Bilinguisme	38 524
Programme canadien de prêts aux étudiants	317 581
Droit à l'exportation du bois d'œuvre	5 600
Part de l'impôt spécial sur les dividendes d'actions privilégiées	31 747
Subside basé sur la population	5 294
Compensation fédérale à l'égard de l'élimination de la taxe sur le capital	94 900
Financement de base de Chantiers Canada	21 700
Fonds pour le recrutement de policiers	18 000
ÉDUCATION, LOISIR ET SPORT	120 003
Enseignement aux enfants indiens	120 003
JUSTICE	30 515
Conseillers juridiques auprès des autochtones	493
Informations concernant les sentences	45
Enregistrement des actions en divorce	35
Aide juridique	27 200
Mesures québécoises de justice familiale	2 742
EMPLOI ET SOLIDARITÉ SOCIALE	771 020
Entente relative au marché du travail (EDMT)	655 106
Entente Canada-Québec sur le marché du travail 2008-2014 (EMT)	115 914
TRANSPORTS	340
Entretien de chemins fédéraux	139
Aménagement d'aéroports (amortissement revenus reportés)	201
Total des autres programmes	1 135 003

P : prévision du budget du Québec de mars 2011.

Q-4 COPIE DE TOUTES LES ÉTUDES, ANALYSES PRODUITES EN 2010 ET EN 2011 PORTANT SUR LES IMPACTS DE MODIFICATIONS À LA STRUCTURE FISCALE DU QUÉBEC.

BULLETINS D'INFORMATION FISCALE

- Toutes les études et analyses qui ont eu des impacts sur la législation fiscale ont fait l'objet d'une publication sous forme de bulletin d'information ou de renseignements additionnels sur les mesures du budget.
- Chacun des documents publiés depuis le 1^{er} avril 2010 peut être consulté à l'adresse suivante : www.finances.gouv.qc.ca
- Ces documents sont les suivants :
 - *Bulletin d'information 2010-5* du 30 avril 2010;
 - *Bulletin d'information 2010-6* du 29 juin 2010;
 - *Bulletin d'information 2010-7* du 29 octobre 2010;
 - *Bulletin d'information 2010-8* du 21 décembre 2010;
 - *Bulletin d'information 2011-1* du 19 janvier 2011;
 - *Budget 2011-2012 – Plan budgétaire*, 17 mars 2011, section J

Les autres études ou analyses non publiées ne peuvent être communiquées puisqu'il s'agit d'études constituées d'avis et d'analyses qui ont été produites à l'occasion de recommandations dans le cadre d'un processus décisionnel en cours. Ces documents sont de nature confidentielle au sens des articles 37 et 39 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*.

Q-5 COPIE DE TOUTES LES ÉTUDES OU ANALYSES PRODUITES EN 2010 ET 2011 PAR LE MINISTÈRE DES FINANCES (AUTRE QUE LES DOCUMENTS DU BUDGET) PORTANT SUR LES IMPACTS DE HAUSSES DE TARIFS, DE TAXES OU DE NOUVELLES TARIFICATIONS DANS LES SERVICES PUBLICS TELLES QUE LA HAUSSE DES DROITS DE SCOLARITÉ.

- Dans le cadre des travaux menant à la hausse des droits de scolarité, le gouvernement a rendu public un document de réflexion à l'intention des partenaires du milieu de l'éducation portant sur « L'avenir des universités et leur contribution au développement du Québec ».
 - On y présente notamment les résultats de l'évaluation de la situation financière des universités, l'évolution et la comparaison de la participation des étudiants au financement des universités, de même que plusieurs constats sur l'accessibilité financière aux études.
 - *Rencontres des partenaires en éducation - Document d'appui à la réflexion – L'Avenir des universités et leur contribution au développement du Québec, 6 décembre 2010*

(<http://www.mels.gouv.qc.ca/sections/publications/index.asp?page=fiche&id=1682>)
- Le budget 2011-2012 présente les décisions prises par le gouvernement à l'égard du financement des universités.
 - *Un plan de financement des universités équitable et équilibré – Pour donner au Québec les moyens de ses ambitions.*

<http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/budget/2011-2012/index.asp>
- Par ailleurs, la détermination des tarifs et la reddition de comptes sur les tarifs est établie en vertu de la Politique de financement des services publics.

<http://www.finances.gouv.qc.ca/fr/page.asp?sectn=38>
- Les documents touchant d'éventuels tarifs, taxes, redevances ou impôts sont protégés en vertu des articles 21 et 27 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels. Le ministère des Finances du Québec n'est donc pas tenu de fournir cette documentation.
- De même, le ministère des Finances du Québec n'est pas tenu de fournir les analyses produites à l'occasion de recommandations, dans le cadre d'un processus décisionnel en cours puisqu'elles sont protégées par l'article 39 de la Loi.

Q-6 LISTE DÉTAILLÉE DE TOUTES LES REVENDICATIONS FINANCIÈRES PARTICULIÈRES NON RÉGLÉES DU QUÉBEC ENVERS LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

IMPACT SUR LES REVENUS DE TRANSFERTS FÉDÉRAUX DU QUÉBEC DU RÈGLEMENT DE DIFFÉRENDS AVEC LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL (en millions de dollars)

Harmonisation des taxes de vente : compensation au Québec équivalente à celle qui sera versée à l'Ontario et à la Colombie-Britannique (ce qui correspond à 1,5 point de TPS prévue entre juillet 2010 et juin 2011 sur son territoire)	2 200 (non récurrent)
Traitement similaire à Hydro One, dans le cadre de la péréquation, des dividendes versés par Hydro-Québec au gouvernement du Québec et découlant des activités de transport et de distribution d'électricité	Environ 300
Réduction du coût du programme de péréquation d'une manière équitable en appliquant au résultat de la « formule O'Brien » une réduction égale, en dollars par habitants, des droits de péréquation des provinces	Entre 345 et 480 ⁽¹⁾
Différend à l'égard du programme de stabilisation des revenus	127 (non récurrent)
Retour au programme de péréquation mis en place en 2007 sur la base des recommandations du rapport O'Brien	Plus de 1 000
Rétablissement du niveau des transferts pour l'éducation postsecondaire et les autres programmes sociaux au niveau qui prévalait en 1994-1995 en tenant compte de l'inflation	Environ 800
Répartition de la composante « aide sociale » du Transfert canadien en matière de programmes sociaux (TCPS) sur la base du nombre de bénéficiaires d'aide sociale par province plutôt que sur une base par habitant	Environ 500
Maintien de l'enveloppe supplémentaire au Transfert canadien en matière de santé (TCS) pour annuler l'impact négatif sur les paiements du Québec à la suite de l'entrée de l'Ontario à titre de bénéficiaire de péréquation jusqu'à la fin de l'entente sur la santé (31 mars 2014)	Environ 60 (à compter de 2011-2012)
Réclamation du Québec concernant le grand verglas de 1998	Environ 400 (non récurrent)

Note 1 : L'impact pour le Québec dépend du règlement préalable du traitement équitable des revenus d'Hydro-Québec dans la formule. Si ce dossier est réglé, la réduction équitable du coût du programme rapporterait 345 M\$ de plus au Québec. Sinon, cette mesure rapporterait 480 M\$ de plus au Québec.

Q-7 ÉVOLUTION DÉTAILLÉE SUR CINQ ANS (2007-2008 À 2011-2012) DE CHAQUE SOURCE DE REVENUS QUI COMPOSENT LES REVENUS AUTONOMES DU GOUVERNEMENT EN DÉTAILLANT CHACUNE DES SOURCES AU MAXIMUM (EXEMPLE : POUR LES SOCIÉTÉS, DONNER DE FAÇON DISTINCTE LA TAXE SUR LE CAPITAL, LA TAXE SUR LA MASSE SALARIALE, CHACUNE DES TAXES SPÉCIFIQUES ET DES TAXES COMPENSATOIRES).

REVENUS CONSOLIDÉS
ÉVOLUTION DES REVENUS PAR SOURCE
(en millions de dollars)

	2007-08	2008-09	2009-10	2010-11 ^P	2011-12 ^P
FONDS CONSOLIDÉ DU REVENU					
REVENUS AUTONOMES⁽¹⁾					
IMPÔTS SUR LES REVENUS ET LES BIENS					
IMPÔT SUR LE REVENU DES PARTICULIERS	17 887	17 103	16 460	18 016	18 786
COTISATIONS AU FONDS DES SERVICES DE SANTÉ	5 404	5 631	5 796	5 863	6 047
IMPÔTS DES SOCIÉTÉS					
- Impôt sur le revenu ⁽²⁾	2 667	2 426	2 280	n.d.	n.d.
- Taxe sur le capital ⁽²⁾	1 074	650	442	n.d.	n.d.
- Taxe sur les services publics (TSP)	373	368	375	n.d.	n.d.
- Taxe sur primes d'assurance	369	356	390	n.d.	n.d.
- Taxe compensatoire ⁽³⁾	106	117	114	n.d.	n.d.
- Sous-total aux impôts des sociétés	4 589	3 917	3 601	3 633	3 885
SOUS-TOTAL	27 880	26 650	25 857	27 512	28 718
TAXES À LA CONSOMMATION					
VENTES AU DETAIL					
TABAC	10 011	10 472	10 474	11 659	13 728
BOISSONS ALCOOLIQUES	647	594	664	739	707
AUTRES	421	430	433	437	441
AUTRES	17	17	16	17	21
SOUS-TOTAL	11 096	11 513	11 587	12 852	14 897
DROITS ET PERMIS					
RESSOURCES NATURELLES					
- Ressources forestières	3	2	3	-56	n.d.
- Ressources minières	60	6	97	128	n.d.
- Ressources hydrauliques	23	1	5	3	n.d.
- Sous-total, ressources naturelles	86	9	105	75	257
AUTRES	237	243	251	262	267
SOUS-TOTAL	323	252	356	337	524
REVENUS DIVERS					
VENTES DE BIENS ET SERVICES					
INTÉRÊTS	390	428	441	421	314
AMENDES, CONFISCATIONS ET RECOUVREMENTS	562	635	387	541	550
AUTRES	605	661	624	549	543
SOUS-TOTAL	1 557	1 724	1 452	1 511	1 407
REVENUS PROVENANT DES ENTREPRISES DU GOUVERNEMENT					
SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC	761	806	867	887	940
LOTO-QUÉBEC	1 360	1 375	1 252	1 237	1 246
HYDRO-QUÉBEC	2 926	3 098	2 943	2 440	2 575
AUTRES	-22	-266	-184	149	29
SOUS-TOTAL	5 025	5 013	4 878	4 713	4 790
TOTAL DES REVENUS AUTONOMES	45 881	45 152	44 130	46 925	50 336
TRANSFERTS FÉDÉRAUX					
PÉRÉQUATION					
TRANSFERTS POUR LA SANTÉ	7 160	8 028	8 355	8 552	7 639
TRANSFERT POUR L'ENSEIGNEMENT POSTSECONDAIRE	3 925	3 740	4 148	4 309	4 516
AUTRES PROGRAMMES	1 516	1 267	1 461	1 455	1 475
AUTRES PROGRAMMES	1 028	988	1 197	1 135	1 409
TOTAL DES TRANSFERTS FÉDÉRAUX	13 629	14 023	15 161	15 451	15 039
TOTAL DES REVENUS AU FONDS CONSOLIDÉ DU REVENU	59 510	59 175	59 291	62 376	65 375
ORGANISMES AUTRES QUE BUDGÉTAIRES, FONDS SPÉCIAUX ET RÉSEAUX DE LA SANTÉ ET DE L'ÉDUCATION⁽⁴⁾					
FONDS SPÉCIAUX ET ORGANISMES AUTRES QUE BUDGÉTAIRES					
FONDS SPÉCIAUX	7 134	7 015	25 027	n.d.	n.d.
ORGANISMES AUTRES QUE BUDGÉTAIRES	n.d.	n.d.	n.d.	10 704	11 111
RÉSEAUX DE LA SANTÉ ET DE L'ÉDUCATION	n.d.	n.d.	n.d.	17 217	17 926
FONDS DES GÉNÉRATIONS	n.d.	n.d.	33 606	34 696	36 280
COMPTES À FINS DÉTERMINÉES	449	587	725	732	940
AJUSTEMENTS DE CONSOLIDATION	983	966	1 152	1 942	1 697
AJUSTEMENTS DE CONSOLIDATION	n.d.	n.d.	-47 075	-49 936	-51 639
SOUS-TOTAL	8 566	8 568	13 435	15 355	16 315
TOTAL DES REVENUS CONSOLIDÉS	68 076	67 743	72 726	77 731	81 690

P : Résultats préliminaires pour 2010-2011 et prévisions pour 2011-2012.

(1) Les données ont été redressées afin de refléter la création du Fonds des réseaux de transport terrestre (FORT) et le Fonds relatif à l'administration fiscale (FRAF), ainsi que la comptabilisation de la provision pour créances douteuses (PCD) à l'encontre des revenus budgétaires.

(2) Après répartition des crédits d'impôt à l'encontre des revenus d'impôt sur le revenu et de la taxe sur le capital.

(3) Depuis le 1^{er} juillet 1992, les institutions financières présentes au Québec sont assujetties à une taxe compensatoire.

(4) Avant 2010-2011, les données pour les fonds spéciaux et les organismes autres que budgétaires sont présentées globalement. Pour l'année 2009-2010, les données des comptes publics 2009-2010 de l'annexe 22 sont redressées selon la structure du budget 2011-2012.

Q-8 COÛT DES MESURES FISCALES POUR LES RÉGIONS RESSOURCES POUR L'ANNÉE 2010-2011 ET PRÉVISIONS POUR 2011-2012. DÉTAILLER LE COÛT POUR CHACUNE DES MESURES COMPRISES DANS LA STRATÉGIE DES RÉGIONS RESSOURCES, NOMBRE D'ENTREPRISES S'ÉTANT PRÉVALUES DE LA MESURE ET COÛT FISCAL DE LA MESURE. DÉCLINAISON PAR RÉGION.

FISCALITÉ DES ENTREPRISES

- Les données présentées pour les années 2010-2011 et 2011-2012 constituent des prévisions. En effet, il est trop tôt pour obtenir des données réelles quant au coût et au nombre d'entreprises bénéficiaires des mesures fiscales.
 - Il faut comprendre que les sociétés ont jusqu'à 6 mois après la fin de leur exercice financier pour soumettre leur déclaration d'impôt auprès de Revenu Québec, qui doit ensuite les traiter.
- Ainsi, ce n'est qu'à partir de 2013 qu'il sera possible d'obtenir un portrait plus réel de l'utilisation des mesures fiscales destinées aux entreprises des régions ressources.

Modifications aux mesures fiscales suite au Bulletin d'information 2009-8

- Le 10 décembre 2009, le gouvernement a annoncé des modifications importantes aux mesures fiscales aux régions ressources, en raison du contexte économique difficile et afin de minimiser les impacts pour les régions ressources de la transition vers le nouveau régime plus incitatif à l'investissement :
 - Prolongation jusqu'au 31 décembre 2012 du crédit d'impôt pour les activités de transformation. Pour les régions les plus éloignées, la prolongation du crédit d'impôt s'étend jusqu'au 31 décembre 2015.
 - Le taux est réduit de 30 % à 20 % pour 2010 et à 10 % par la suite.
 - Possibilité de cumuler dès 2010 le crédit d'impôt pour les activités de transformation avec le crédit d'impôt à l'investissement à taux majoré.
 - Bonification du taux du crédit d'impôt à l'investissement en région centrale et réduction du taux majoré pour la partie Ouest du Bas-Saint-Laurent.
 - Simplification et bonification du crédit d'impôt pour la Gaspésie et certaines régions maritimes et du crédit d'impôt pour la Vallée de l'aluminium.
- Il faut rappeler que dans le cadre du budget 2008-2009, le gouvernement avait annoncé la mise en place d'un régime fiscal plus favorable à l'investissement, et ce, dans le but d'accroître la productivité des entreprises et de renforcer leur compétitivité à l'échelle mondiale. Le nouveau régime est en vigueur jusqu'au 31 décembre 2015.
 - Ce nouveau régime, qui donne accès au crédit d'impôt à l'investissement à toutes les entreprises du Québec depuis 2011, prévoyait entre autres, l'abolition du crédit d'impôt pour les activités de transformation dans les régions ressources et du congé fiscal pour les PME manufacturières dans les régions ressources éloignées dès le 1^{er} janvier 2011.

Prévisions

- Pour les années 2010-2011 et 2011-2012, le total des mesures fiscales destinées aux régions ressources est estimé à 162 M\$ et 130 M\$ respectivement. Cette diminution s'explique de la façon suivante :
 - baisse du crédit d'impôt pour les activités de transformation, qui aurait été encore plus importante n'eut été de sa prolongation jusqu'en 2015 et de la possibilité de le cumuler avec le crédit d'impôt à l'investissement;
 - fin du congé fiscal pour les PME manufacturières au 31 décembre 2010.
- Grâce aux modifications du Bulletin d'information du 10 décembre 2009, les entreprises des régions ressources recevront une aide financière supérieure par rapport à la situation prévue initialement.
 - Dès 2011-2012, les entreprises bénéficieront d'un montant additionnel de 19 M\$.
 - Au total, sur la période 2010-2011 à 2015-2016, l'aide fiscale supplémentaire accordée aux entreprises des régions ressources atteindra plus de 100 M\$.

MESURES FISCALES AUX RÉGIONS RESSOURCES, 2010-2011 ET 2011-2012 (en millions de dollars)

Mesures fiscales	Nombre d'entreprises ⁽¹⁾	Montant d'aide	
		2010-2011	2011-2012
Avant les modifications apportées en décembre 2009⁽²⁾			
Crédit d'impôt pour les activités de transformation	600	54	19
Crédit d'impôt pour la Gaspésie et certaines régions maritimes	60	9	7
Crédit d'impôt pour la Vallée de l'aluminium	60	6	5
Congé fiscal pour les PME manufacturières	1 000	34	15
Crédit d'impôt à l'investissement	1 000	57	65
Sous-total	—	160	111
Après les modifications apportées en décembre 2009⁽³⁾			
Crédit d'impôt pour les activités de transformation	600	54	33
Crédit d'impôt pour la Gaspésie et certaines régions maritimes	80	12	13
Crédit d'impôt pour la Vallée de l'aluminium	60	6	7
Congé fiscal pour les PME manufacturières	1 000	34	15
Crédit d'impôt à l'investissement	1 000	56	62
Sous-total	—	162	130
ÉCART	—	2	19

(1) Nombre moyen d'entreprises réclamant l'aide fiscale en 2010-2011. À noter que certaines entreprises peuvent bénéficier de plus d'une mesure fiscale.

(2) Correspond à l'estimation publiée dans les dépenses fiscales 2009 et prévisions pour l'année 2011-2012.

(3) Correspond à l'estimation publiée dans les dépenses fiscales 2010.

Répartition régionale des mesures fiscales pour les régions ressources

- Les entreprises des régions du Saguenay–Lac-Saint-Jean et du Bas-Saint-Laurent reçoivent plus de 50 % des mesures fiscales octroyées aux régions ressources, et ce, autant en 2010-2011 qu'en 2011-2012.

RÉPARTITION RÉGIONALE DU COÛT DES MESURES FISCALES POUR LES RÉGIONS RESSOURCES, 2010-2011⁽¹⁾ (en millions de dollars)

Régions ou territoires	Crédits d'impôt sur les salaires	Congé fiscal pour les PME manufacturières	Crédit d'impôt à l'investissement	Total
Bas-Saint-Laurent	18	10	9	37
Saguenay–Lac-Saint-Jean	23	13	13	49
Mauricie	13	1	7	21
Abitibi-Témiscamingue	4	5	9	18
Côte-Nord	5	2	10	17
Nord-du-Québec	f	f	4	4
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	9	2	3	14
MRC d'Antoine-Labelle, de Pontiac et de La Vallée-de-la-Gatineau	f	1	1	2
Total	72	34	56	162

(f) Coût inférieur à 1 M\$.

(1) Correspond à l'estimation publiée dans les dépenses fiscales 2010. La répartition entre les régions ressources est basée sur une moyenne des trois dernières années connues (2006-2008), ajustée aux nouveaux paramètres.

RÉPARTITION RÉGIONALE DU COÛT DES MESURES FISCALES POUR LES RÉGIONS RESSOURCES, 2011-2012 (en millions de dollars)

Régions ou territoires	Crédits d'impôt sur les salaires	Congé fiscal pour les PME manufacturières	Crédit d'impôt à l'investissement	Total
Bas-Saint-Laurent	12	5	10	27
Saguenay–Lac-Saint-Jean	18	6	14	38
Mauricie	8	f	8	16
Abitibi-Témiscamingue	3	2	10	15
Côte-Nord	3	1	11	15
Nord-du-Québec	f	f	5	5
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	9	1	3	13
MRC d'Antoine-Labelle, de Pontiac et de La Vallée-de-la-Gatineau	f	f	1	1
Total	53	15	62	130

(f) Coût inférieur à 1 M\$.

(1) Correspond à l'estimation publiée dans les dépenses fiscales 2010. La répartition entre les régions ressources est basée sur une moyenne des trois dernières années connues (2006-2008), ajustée aux nouveaux paramètres.

FISCALITÉ DES PARTICULIERS

- Une seule mesure concerne directement les régions ressources dans le régime d'imposition des particuliers, soit le crédit d'impôt pour les nouveaux diplômés travaillant dans une région ressource éloignée.

IMPACT FINANCIER DU CRÉDIT D'IMPÔT POUR LES NOUVEAUX DIPLÔMÉS TRAVAILLANT DANS UNE RÉGION RESSOURCE ÉLOIGNÉE

(en millions de dollars)

	2010-2011 ⁽¹⁾	2011-2012 ⁽¹⁾
Abitibi-Témiscamingue	8,8	9,7
Bas-Saint-Laurent	9,4	10,3
Capitale-Nationale	0,3	0,4
Centre-du-Québec	0,1	0,1
Chaudière-Appalaches	0,2	0,2
Côte-Nord	4,9	5,4
Estrie	0,1	0,1
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	3,6	3,9
Lanaudière	0,1	0,1
Laurentides	1,2	1,3
Laval	0,0	0,0
Mauricie	0,7	0,8
Montérégie	0,2	0,2
Montréal	0,2	0,2
Nord-du-Québec	1,6	1,8
Outaouais	0,8	0,9
Saguenay-Lac-Saint-Jean	16,7	18,4
Indéterminée ⁽²⁾	0,2	0,2
TOTAL	49,0	54,0

Note : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

(1) Correspond à l'estimation publiée dans les dépenses fiscales 2010. La répartition entre les régions ressources est celle de 2009, soit la dernière année connue.

(2) Correspond aux données où le code postal est absent ou invalide.

Q-9 TAUX D'EMPRUNT DES ÉMISSIONS DE DETTE EN 2009 ET 2010. ÉCARTS ENTRE LES TAUX D'EMPRUNT DU QUÉBEC ET CEUX DE NOS PRINCIPAUX VOISINS. PRÉVISIONS UTILISÉES SUR LES TAUX D'EMPRUNT POUR LES CINQ PROCHAINES ANNÉES. PRÉVISIONS SUR L'ÉCART ENTRE LES TAUX D'EMPRUNT DU QUÉBEC ET CEUX DE NOS PRINCIPAUX VOISINS.

TAUX DE RENDEMENT SUR LES OBLIGATIONS À 10 ANS EN 2010-2011⁽¹⁾
 (en pourcentage)

	Taux Québec	Taux Ontario	Écart Québec-Ontario
Avril 2010	4,49	4,43	0,06
Mai 2010	4,37	4,31	0,06
Juin 2010	4,24	4,19	0,05
Juillet 2010	4,10	4,06	0,04
Août 2010	3,85	3,82	0,03
Septembre 2010	3,79	3,75	0,04
Octobre 2010	3,59	3,55	0,04
Novembre 2010	3,83	3,78	0,05
Décembre 2010	4,02	3,99	0,03
Janvier 2011	4,07	4,04	0,03
Février 2011	4,18	4,15	0,03
Mars 2011	4,07	4,04	0,03
Moyenne	4,05	4,01	0,04

(1) Moyennes de données quotidiennes.

Source : PC-Bond.

Les informations suivantes sont publiées par le ministère des Finances dans les documents budgétaires.

MARCHÉS FINANCIERS CANADIENS
 (taux en pourcentage)

	2009	2010	2011	2012
Taux cible du financement à un jour	0,4	0,6	1,3	2,6
Bons du Trésor – 3 mois	0,3	0,6	1,4	2,7
Obligations – 10 ans	3,3	3,2	3,6	4,6

Sources : Statistique Canada et ministère des Finances du Québec.

Q-10 L'ENSEMBLE DES SOMMES PRÉLEVÉES PAR LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC AUPRÈS DES SOCIÉTÉS MINIÈRES (PERMIS, REDEVANCES, TAXES, IMPÔTS ETC.) POUR CHACUNE DES DIX DERNIÈRES ANNÉES.

Q-11 LE TOTAL DES PROFITS AVANT IMPÔTS DÉCLARÉS PAR LES SOCIÉTÉS MINIÈRES AU QUÉBEC POUR CHACUNE DES DIX DERNIÈRES ANNÉES.

DES PRÉLÈVEMENTS FISCAUX EFFECTUÉS AUPRÈS DES SOCIÉTÉS MINIÈRES

- En 2008-2009, 133 M\$ de prélèvements fiscaux du gouvernement du Québec ont été effectués auprès des sociétés minières, soit :
 - 69 M\$ au titre de l'impôt sur le revenu;
 - 26 M\$ au titre de la taxe sur le capital;
 - 39 M\$ au titre de la cotisation des employeurs au FSS.
- À ceci s'ajoutent des droits miniers nets déclarés de 70 M\$, soit :
 - 113 M\$ en droits miniers déclarés par les sociétés productrices;
 - moins 5 M\$ en crédits de droits réclamés par les sociétés productrices;
 - moins 38 M\$ en crédits de droits réclamés par les sociétés qui n'exploitent pas une mine (sociétés juniors).
- Globalement, les sociétés minières auront contribué pour environ 204 M\$ aux revenus de l'État sous forme de prélèvements fiscaux et de droits miniers.

PRÉLÈVEMENTS EFFECTUÉS AUPRÈS DES SOCIÉTÉS MINIÈRES
(en millions de dollars)

	2004- 2005	2005- 2006	2006- 2007	2007- 2008	2008- 2009	2009- 2010
Prélèvements fiscaux						
<i>Impôt à payer au Québec</i>						
Revenu imposable au Québec	177	288	418	289	602	n.d.
Impôt à payer au Québec	16	26	40	29	69	n.d.
<i>Taxe sur le capital</i>						
Capital versé au Québec	4 922	7 464	9 689	8 416	10 833	n.d.
Taxe sur le capital à payer	28	31	31	33	26	n.d.
<i>Cotisation des employeurs au FSS</i>						
Salaires versés	609	650	755	790	928	n.d.
Cotisation au FSS	26	28	32	33	39	n.d.
Sous-total - prélèvements fiscaux	70	84	104	95	133	n.d.
Régime de droits miniers						
<u>Sociétés productrices</u>						
Valeur brute de production	2 554	2 660	3 127	3 784	4 376	3 952
Nombre de sociétés productrices	26	24	23	25	20	18
Nombre de sociétés productrices ayant déclaré des droits miniers à payer	13	7	7	7	10	11
<i>Droits miniers</i>						
Profit minier	68	245	462	333	866	484
Droits miniers déclarés	23	43	68	49	113	61
Crédits de droits réclamés	-11	-6	-5	-3	-5	-1
Droits miniers nets : sociétés productrices	12	37	63	46	108	60
<u>Sociétés juniors</u>						
Crédits de droits réclamés par les sociétés juniors	-7	-9	-12	-27	-38	-37
Sous-total - droits miniers	5	28	51	19	70	23
TOTAL DES PRÉLÈVEMENTS	75	112	155	113	204	n.d.

Sources : ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Revenu Québec et ministère des Finances du Québec.

Données pour les années 2009-2010 et suivantes

- L'année 2008-2009 est la dernière année pour laquelle le MFQ dispose de données réelles concernant les déclarations de revenus des sociétés.
 - Les sociétés ont jusqu'à 6 mois après la fin de leur exercice financier pour soumettre leur déclaration de revenus auprès de Revenu Québec, qui doit ensuite la traiter.
 - Il y a généralement un délai de deux ans avant d'obtenir des données finales réelles.
 - Les données fiscales pour 2009-2010 sont encore fragmentaires.
 - Ce n'est donc que plus tard en 2011 que des données pour 2009-2010 seront disponibles.

AUTRES REVENUS PERÇUS AUPRÈS DES SOCIÉTÉS MINIÈRES

- En plus des prélèvements fiscaux et des droits miniers, d'autres revenus sont perçus auprès des sociétés minières.
 - Il s'agit des frais relatifs aux claims, baux et permis exigés en vertu de la Loi sur les mines.
- Les montants relatifs à ces prélèvements sont présentés aux comptes publics du gouvernement.
- Les comptes publics présentent aussi les droits miniers perçus auprès des sociétés minières.
 - Toutefois, les comptes publics comptabilisent les prélèvements selon une approche d'encaissement et de décaissement ajustée pour les comptes à payer.
 - Les données relatives aux droits miniers diffèrent donc de celles présentées au tableau précédent qui sont établies selon les déclarations des exploitants et compilées en fonction de la date de fin de l'exercice financier.
- Le tableau suivant présente les autres prélèvements effectués auprès des sociétés minières et les droits miniers perçus selon les comptes publics du gouvernement du Québec.

AUTRES REVENUS PERÇUS AUPRÈS DES SOCIÉTÉS MINIÈRES

(en millions de dollars)

	2004-05	2005-06	2006-07	2007-08	2008-09	2009-10
Droits miniers						
Exploitation minière (droits miniers) ¹	16,4	42,8	35,6	44,0	-10,3	99,4
Autres prélèvements						
Claim	7,0	6,4	12,4	11,3	10,9	10,5
Exploitation par baux	1,4	1,5	1,4	1,5	1,5	2,1
Permis de recherche pour réservoir souterrain	0,1	0,1	0,2	0,3	0,4	0,4
Exploitation - sable, gravier et autres	2,0	1,9	2,7	2,8	3,5	4,2
Transfert au Fonds du patrimoine minier	-	-	-	-	-	-20,0
Divers	0,3	0,2	0,0	0,1	0,1	0,1
Sous-total	10,8	10,1	16,7	16,0	16,4	-2,7
TOTAL	27,2	52,9	52,3	60,0	6,1	96,7

1) Incluant les crédits de droits remboursables pour perte.

Source : Comptes publics du gouvernement du Québec.

Q-12 CONCERNANT LA PAGE 8 DU FASCICULE « UN RÉGIME DE REDEVANCES JUSTE ET CONCURRENTIEL » DU BUDGET 2011-2012, VENTILER LE MONTANT DE 764 M\$ DE REDEVANCES SUR LES RESSOURCES NATURELLES PERÇUES AU QUÉBEC EN 2009-2010 PAR TYPE DE RESSOURCES. DONNER LA MÊME INFORMATION POUR LES DIX ANNÉES PRÉCÉDENTES. POUR CHACUNE DES ANNÉES, DONNER LE MONTANT DE REDEVANCES NETTES ET BRUTES.

- En 2009-2010, les redevances sur les ressources naturelles ont atteint 764 M\$.
- L'essentiel de ces redevances (658 M\$ en 2009-2010) sont versées au Fonds des générations pour le remboursement de la dette.
 - Ces revenus proviennent des redevances hydrauliques versées par Hydro-Québec (569 M\$) et les producteurs privés (89 M\$).
- Le reste des redevances (105 M\$) est versé au Fonds consolidé pour le financement des services publics.
 - Ces revenus proviennent essentiellement des redevances minières qui ont atteint 97 M\$ en 2009-2010, soit la dernière année avant l'application de la réforme du régime de droits miniers.

ÉVOLUTION DES REDEVANCES SUR LES RESSOURCES NATURELLES
(en millions de dollars)

	00-01	01-02	02-03	03-04	04-05	05-06	06-07	07-08	08-09	09-10
Redevances forestières										
Redevances brutes	374	277	307	320	423	388	258	161	142	103
Crédits admissibles	-202	-185	-209	-296	-293	-310	-253	-158	-140	-100
	172	92	98	25	130	79	5	3	2	3
Redevances minières										
Droits miniers ¹	18	18	19	5	15	42	39	44	-11	100
Autres éléments	5	9	7	9	13	11	13	16	17	17
Versement au Fonds du patrimoine minier	—	—	—	—	—	—	—	—	—	-20
	23	27	26	14	27	53	52	60	6	97
Redevances hydrauliques	70	69	77	69	80	78	79	23	1	5
REVENUS VERSÉS AU FONDS CONSOLIDÉ	265	188	201	108	238	210	136	86	9	105
REDEVANCES VERSÉES AU FONDS DES GÉNÉRATIONS										
Redevances hydrauliques - producteurs privés							11	46	88	89
Redevances hydrauliques - Hydro-Québec							65	367	548	569
							76	413	636	658
REDEVANCES TOTALES	265	188	201	108	238	210	212	499	645	764

1- Incluant les crédits pour perte.

Note : Les données étant arrondies, la somme des montants inscrits peut ne pas correspondre au total.

Q-13 ÉLASTICITÉ OBSERVÉE ENTRE LES REVENUS AUTONOMES ET LE PIB NOMINAL POUR CHACUNE DES DIX DERNIÈRES ANNÉES

- Le calcul de l'élasticité est produit pour la période 2007-2008 à 2012-2013.
- De façon générale, l'élasticité moyenne observée des revenus au PIB nominal est de l'ordre de 1,0. Une hausse de 1 % du PIB nominal implique une augmentation de 1 % des revenus autonomes.
- Pour la période de 2007-2008 à 2012-2013, l'élasticité annuelle moyenne est de 1,0.
 - Pour établir l'élasticité des revenus au PIB, il est nécessaire de ramener les revenus sur une base comparable, c'est-à-dire en excluant l'impact financier des mesures prises par le gouvernement.
- Sur une base annuelle, l'élasticité peut être différente de 1 puisque les assiettes taxables n'évoluent pas toutes de façon proportionnelle au PIB.

REVENUS AUTONOMES SUR BASE COMPARABLE (en millions de dollars)

	2007-08	2008-09	2009-10	2010-11	2011-12	2012-13	Moyenne 07-08 à 12-13 ⁽¹⁾
Revenus excluant entreprises du gouvernement	40 856	40 139	39 252	42 212	45 543	48 953	
<i>Variation en %</i>	<i>2,2</i>	<i>-1,8</i>	<i>-2,2</i>	<i>7,5</i>	<i>7,9</i>	<i>7,5</i>	
Moins :							
Mesures du budget 2011-2012					- 39	- 73	
Cibles additionnelles de récupération fiscale					150	200	
Impact du Plan de retour à l'équilibre budgétaire							
• Budget 2010-2011				354	885	1 898	
• Budget 2009-2010				609	1 558	1 896	
Mesures annoncées depuis le budget 2008-2009							
• Mesures du 10 décembre 2009 (B.I 2009-8)				- 13	- 85	- 85	
• Énoncé économique du 14 janvier 2009			- 260	- 20	- 20	- 20	
• Le point de l'automne 2008		- 26	- 176	- 179	- 193	- 193	
Mesures des budgets antérieurs							
• Réduction de l'impôt des particuliers	- 607	- 1 396	- 1 380	- 1 541	- 1 602	- 1 676	
• Réduction aux impôts des sociétés	- 176	- 532	- 865	- 1 051	- 1 552	- 1 625	
• Autres mesures fiscales	48	2	45	114	108	110	
Ressources naturelles	86	9	105	75	257	226	
Revenus provenant des régimes de pensions privées				116	235	374	
Pacte fiscal avec les municipalités	- 148	- 173	- 214	- 259	- 298	- 383	
Autres facteurs ⁽²⁾	85	- 233	- 408	- 295	- 45	-	
Revenus sur base comparable	41 664	42 528	42 427	44 302	46 183	48 335	
<i>Variation en %</i>	<i>4,7</i>	<i>2,1</i>	<i>-0,2</i>	<i>4,1</i>	<i>4,2</i>	<i>4,7</i>	<i>3,0</i>
<i>Variation du PIB en %</i>	<i>4,8</i>	<i>2,3</i>	<i>0,3</i>	<i>4,4</i>	<i>3,9</i>	<i>4,4</i>	<i>3,1</i>
Élasticité	0,98	0,90	- 0,79	1,00	1,07	1,07	0,99

Note : La variation du PIB est en année civile.

(1) Croissance annuelle moyenne pour les revenus et le PIB nominal.

(2) Comprend notamment les ajustements relatifs à la conciliation des retenues à la source des employeurs et des travailleurs autonomes ainsi que la compensation financière du gouvernement fédéral pour l'élimination de la taxe sur le capital.

**Q-14 COPIE DE TOUTES LES ÉTUDES, ANALYSES, NOTES
PRODUITES PAR LE MFQ ET PORTANT SUR LA FUSION
TMX-LSE.**

- Les documents demandés ne peuvent être transmis puisqu'il s'agit d'analyses qui ont été produites à l'occasion de recommandations, dans le cadre d'un processus décisionnel en cours. Ces documents sont donc protégés par les articles 37 et 39 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.

**Q-15 COPIE DE TOUTES LES ÉTUDES, ANALYSES, NOTES
PRODUITES PAR LE MFQ ET PORTANT SUR LA
COMPENSATION EXIGÉE DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL
PAR LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC POUR
L'HARMONISATION DE SA TAXE DE VENTE AVEC LA TPS.**

Voir ci-joint les documents publics produits au cours de la dernière année.

Aucun autre document à transmettre (Loi d'accès à l'information).

Québec 

Gouvernement du Québec
Ministre des Finances
Ministre responsable de la région de Montréal
Député d'Outremont

Québec, le 2 février 2011

L'honorable James M. Flaherty
Ministre des Finances
Finances Canada
140, rue O'Connor
Tour Est, 21^e étage
Ottawa (Ontario) K1A 0G5

Monsieur le Ministre,

Vous avez déclaré le 15 janvier dernier que « le gouvernement du Québec n'a pas encore harmonisé sa taxe de vente avec la TPS fédérale » et que nous étions encore loin d'une entente à ce sujet. Votre premier ministre avait déclaré la veille que « en bout de ligne, la création d'une seule taxe repose entre les mains du gouvernement du Québec ».

Considérant les discussions que nous avons eues depuis bientôt deux ans dans ce dossier, en particulier celles que nous avons eues vous et moi il y a quelques semaines à peine, il me paraît nécessaire de vous exposer à nouveau les fondements de la position du gouvernement du Québec.

La TVQ : une bonne taxe, selon... votre propre gouvernement

Commençons par rappeler l'objectif poursuivi officiellement par votre gouvernement. Dans le budget que vous avez déposé en janvier 2009, on peut lire à la page 291 :

« Les taxes de vente au détail provinciales sont désuètes et inefficaces. Elles imposent un important fardeau fiscal aux nouveaux investissements des entreprises canadiennes et font augmenter les coûts d'exploitation courants de ces dernières. [...] À terme, cela rend nos entreprises moins concurrentielles, mine l'emploi et abaisse le niveau de vie des Canadiens. »

... 2

Cabinet de Québec
12, rue Saint-Louis, 1^{er} étage
Québec (Québec) G1R 5L3
Téléphone : 418 643-5270
Télécopieur : 418 646-1574
www.finances.gouv.qc.ca

Cabinet de Montréal
380, rue Saint-Antoine Ouest
5^e étage
Montréal (Québec) H2Y 3X7
Téléphone : 514 873-5363
Télécopieur : 514 873-4728

Bureau de circonscription
5450, ch. de la Côte-des-Neiges
Bureau 115
Montréal (Québec) H3T 1Y6
Téléphone : 514 482-0199
Télécopieur : 514 482-9985

Quelles étaient ces provinces aux taxes de vente « désuètes et inefficaces »? Et que devaient-elles faire pour corriger la situation? La réponse est à la page 184 de votre budget 2009 :

« [...] si les cinq provinces (la Colombie-Britannique, la Saskatchewan, le Manitoba, l'Ontario et l'Île-du-Prince-Édouard) qui continuent d'appliquer des taxes de vente au détail modernisaient leur régime en mettant en œuvre une taxe sur la valeur ajoutée harmonisée avec la TPS, les entreprises établies dans ces provinces deviendraient beaucoup plus concurrentielles. »

Le Québec ne fait pas partie des provinces visées. Votre budget 2009 confirme donc que la TVQ permet d'atteindre les objectifs économiques poursuivis par votre gouvernement. Or, ce n'est ni une surprise, ni un hasard : c'est un fait.

Harmonisée depuis le début

Il y a 20 ans de cela, le précédent gouvernement fédéral conservateur a jugé que la TPS et la TVQ étaient suffisamment harmonisées pour confier au Québec l'administration de la TPS fédérale. L'entente de principe à cet effet, signée le 30 août 1990 par les ministres Michael Wilson et Gérard D. Levesque, affirmait que :

« [...] l'administration de la TPS par le Québec sur son territoire avec la taxe provinciale éviterait les dédoublements, réduirait les coûts d'administration, faciliterait l'application pour les mandataires et serait bénéfique à l'économie ».

Ce même gouvernement fédéral conservateur avait aussi reconnu, dans l'entente du 26 avril 1991 relative à l'administration de la TPS par le Québec, que l'Assemblée nationale du Québec avait adopté des dispositions législatives qui permettaient de rendre l'assiette fiscale de la TVQ substantiellement comparable à celle de la TPS. De plus, cette entente prévoyait des mécanismes de concertation visant « à préserver des assiettes fiscales substantiellement comparables » au fil du temps.

Il est également utile de rappeler qu'au milieu des années 1990, lorsque trois provinces de l'Atlantique ont reçu près d'un milliard de dollars de compensation financière du gouvernement fédéral, le ministre fédéral des Finances d'alors, M. Paul Martin, prétendait que le Québec n'avait pas perdu de revenus à la suite de l'harmonisation pour justifier son refus de lui verser une compensation.

Incidemment, M. Martin avait aussi déclaré à l'époque que l'harmonisation des taxes de vente n'entraînerait pas de pertes de revenus pour l'Ontario et la Colombie-Britannique et que ces provinces n'auraient donc pas droit, elles non plus, à une compensation financière fédérale.

Les citoyens du Québec peuvent donc légitimement se demander pourquoi, en 2009, votre propre gouvernement a décidé d'offrir 5,9 milliards de dollars en compensation à ces deux mêmes provinces? La réponse est que la compensation offerte par le gouvernement fédéral représente désormais 1,5 point de TPS pour la province visée, soit une somme qui ne correspond à aucun critère particulier (comme une perte de revenus, par exemple).

D'ailleurs, il est de notoriété publique que l'Ontario et la Colombie-Britannique prévoient une augmentation importante des revenus tirés de leurs taxes de vente au cours des prochaines années.

Dans ce contexte, il est aujourd'hui beaucoup plus difficile de refuser la demande de traitement équitable du Québec. L'argument utilisé par M. Martin ne tenant plus la route, votre gouvernement a dû trouver un autre prétexte pour dire non au Québec. D'où cette drôle d'idée que la TVQ n'est pas « harmonisée » puisqu'elle n'est pas « fusionnée » avec la TPS.

Or, les mots ont un sens. L'expression « harmonisation » nécessite en soi l'existence de deux taxes distinctes, dont les paramètres concordent. Depuis quand « harmonisation » signifie « fusion », voire « centralisation »?

Le Québec a fait preuve d'ouverture

Une autre façon de constater le caractère déraisonnable de la position de votre gouvernement est de vérifier l'impact qu'auraient, sur les contribuables du Québec, les modifications à la taxe de vente provinciale

L'honorable James M. Flaherty - 4 -

qui sont entrées en vigueur le 1^{er} juillet dernier en Ontario et en Colombie-Britannique.

Des services auparavant non taxés, tels que les services de coiffure, les courses en taxi, le nettoyage à sec et les services à domicile d'un plombier ou d'un électricien, sont désormais assujettis à la taxe de vente harmonisée en Ontario et en Colombie-Britannique. C'est déjà le cas au Québec. L'achat d'une maison neuve est désormais assujetti à la taxe de vente harmonisée en Ontario et en Colombie-Britannique. C'est déjà le cas au Québec.

Par ailleurs, les entreprises de l'Ontario et de la Colombie-Britannique ont désormais droit au remboursement de la taxe de vente payée sur leurs intrants. C'est déjà le cas au Québec. De plus, les restrictions à ces remboursements imposées aux grandes entreprises de l'Ontario et de la Colombie-Britannique sont calquées sur celles en vigueur au Québec.

À ce sujet, le Québec a fait preuve d'une grande ouverture dans les négociations en cours depuis bientôt deux ans. Par exemple, je vous ai déjà mentionné que le Québec pourrait apporter des modifications techniques à la TVQ visant à respecter certaines conditions acceptées par l'Ontario et la Colombie-Britannique, notamment sur les questions relatives aux grandes entreprises ainsi qu'au secteur financier.

Lorsqu'on tient compte de ces engagements du Québec, les distinctions entre la TVQ et la TPS représentent moins de 1 % de l'assiette fiscale de la TPS, ce qui est bien inférieur à la limite de 5 % de « désharmonisation » permise par votre gouvernement aux autres provinces, limite que le Québec accepterait par ailleurs de respecter.

Toutefois, je vous ai fait valoir que les mesures visant à combattre l'évasion fiscale ne devraient pas être calculées dans cette limite de 5 %. Ces mesures d'intégrité fiscale ne constituent pas des différences de politique fiscale entre la TPS et la TVQ, mais des différences de moyens pour mettre en œuvre cette politique. J'attends toujours votre réponse à ce sujet. Cela me semble raisonnable et dans l'intérêt de nos deux gouvernements.

... 5

Un système gagnant-gagnant

Il est en effet important de rappeler que le modèle d'harmonisation en place au Québec a été très profitable à nos deux gouvernements, ainsi qu'à l'ensemble du pays.

Dans le cadre de la TVH fédérale, il est impossible pour les provinces participantes d'être certaines que les sommes reçues en taxes de vente correspondent exactement aux sommes qui leur sont dues. Dans les faits, la TVH est partagée avec les provinces sur la base d'une formule mathématique complexe. Or, le système en place au Québec repose sur les transactions taxables effectuées sur son territoire, de sorte que chaque gouvernement reçoit exactement les sommes qui lui sont dues.

De plus, les études et les travaux effectués par Revenu Québec et l'Agence du revenu du Canada ont démontré que l'administration par le Québec des deux taxes de vente est efficace et moins onéreuse. Les 3 200 employés de Revenu Québec affectés à l'administration des taxes de vente font un excellent travail. Ce ministère a d'ailleurs reçu à de nombreuses reprises les félicitations de l'Agence du revenu du Canada.

Concrètement, le système mis en place au Québec depuis 20 ans est un véritable « guichet unique » pour près de 650 000 entreprises qui peuvent ainsi s'acquitter facilement et à faible coût de leurs obligations fiscales.

De plus, les mesures d'intégrité fiscale mises en place par le Québec se sont avérées payantes pour le gouvernement fédéral et donc pour les finances publiques canadiennes. Par exemple, au cours des cinq dernières années, ces mesures ont entraîné des cotisations additionnelles de TPS de 480 millions de dollars en moyenne par année. Ces revenus additionnels sont trois fois plus importants que la somme versée annuellement au Québec par votre gouvernement pour financer la part fédérale des coûts de l'administration de la TPS et de la TVQ par le Québec.

Rappelons à ce sujet que le gouvernement fédéral assume gratuitement l'administration de la portion provinciale de la TVH pour les autres provinces, tandis que le Québec assume sa juste part des coûts de l'administration de la TPS et de la TVQ.

Par ailleurs, le Québec aussi est gagnant par rapport au cadre de la TVH utilisé dans d'autres provinces. Les activités de contrôle et de vérification fiscale que détermine le Québec génèrent des cotisations additionnelles de TVQ de l'ordre de 750 millions de dollars par année. À cela s'ajoute la récupération d'environ 375 millions de dollars par année en dettes fiscales de toutes sortes, effectuée à même les remboursements de TVQ sur les intrants demandés par les entreprises, grâce au mécanisme de compensation des créances administré par Revenu Québec.

Le Québec risquerait de perdre ces revenus additionnels s'il renonçait à l'administration de sa taxe de vente. De même, la capacité du Québec d'intensifier à l'avenir ses efforts de lutte contre l'évasion fiscale, et de faire ainsi en sorte que chacun paie sa juste part d'impôts et de taxes, serait significativement réduite. Par exemple, le projet RESTO que le Québec vient de mettre en place et qui devrait nous permettre de récupérer quelque 300 millions de dollars par année, n'aurait pas vu le jour avec l'approche que vous proposez.

Punir celui qui a donné l'exemple

Il y a 20 ans, le Québec a pris la décision de se joindre au gouvernement fédéral pour réformer les taxes de vente afin de rendre nos entreprises plus concurrentielles, de favoriser la création d'emplois et d'augmenter le niveau de vie des Québécois et des Canadiens.

Grâce à cette décision, l'économie du Québec a crû plus rapidement qu'elle ne l'aurait fait autrement. Le Québec a ainsi davantage profité de l'ALENA et de l'ouverture des marchés internationaux, ce qui a réduit ses besoins en matière de péréquation.

Le Québec a donné le bon exemple. Et que récolte-t-il? Il reçoit de votre gouvernement le même traitement que les provinces qui, 20 ans plus tard, n'ont rien fait pour harmoniser leur taxe de vente.

Un test pour le « fédéralisme d'ouverture »

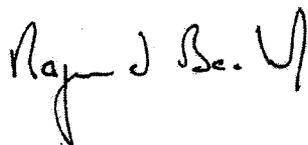
Dans ce contexte, la question n'est pas de savoir si la TVQ est suffisamment harmonisée avec la TPS. C'est un faux débat. Ce qui est fondamentalement en jeu ici c'est le « fédéralisme d'ouverture » d'un gouvernement qui affirme être respectueux des compétences des provinces.

L'honorable James M. Flaherty - 7 -

Le Québec ne renoncera jamais à sa souveraineté fiscale. Vous avez déjà reconnu publiquement qu'il n'existe aucune raison de mettre fin à l'entente qui confie au Québec l'administration de la TPS. Le Québec a par ailleurs fait preuve d'ouverture, de bonne foi et de beaucoup de patience dans les négociations en cours depuis deux ans.

Si les objectifs de votre gouvernement sont purement de nature économique, comme vous l'affirmiez dans votre budget de 2009, il est indéniable que le Québec mérite une compensation financière équitable. Les travaux sont suffisamment avancés pour conclure dès maintenant une entente à cet égard.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Raymond Bachand

**POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
CNW CODE 01 + HEBDOS**

Harmonisation des taxes de vente : les discussions continuent de progresser

Montréal, le 28 janvier 2011 – « À l'égard de l'administration des taxes de vente par le Québec, M. Flaherty a toujours été bien au fait qu'il n'existe aucune raison valable de mettre fin à l'entente qui lie nos deux gouvernements depuis bientôt 20 ans. C'est la position que j'ai toujours défendue. Je suis heureux, mais non surpris que mon collègue le reconnaisse aujourd'hui publiquement », a indiqué le ministre des Finances et ministre du Revenu, M. Raymond Bachand, tenant à faire le point à la suite de nouveaux reportages concernant les négociations en cours entre le Québec et le gouvernement fédéral sur l'harmonisation des taxes de vente.

Le ministre a rappelé que l'entente en cours de négociation porte sur plusieurs autres éléments. « Comme je l'ai dit à maintes reprises, la souveraineté fiscale du Québec n'est pas négociable. Cela étant dit, le Québec pourrait apporter des modifications techniques à la TVQ visant à respecter certaines conditions acceptées par l'Ontario et la Colombie-Britannique, notamment sur les questions relatives aux grandes entreprises ainsi qu'au secteur financier. Nos discussions à cet effet se poursuivent », a déclaré le ministre des Finances.

- 30 -

Source : Catherine Poulin
Directrice de la communication
Cabinet du ministre des Finances, ministre du Revenu
et ministre responsable de la région de Montréal
418 643-5270
514 873-5363



Communiqué de presse

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
CNW CODE 01 + HEBDOS

Harmonisation des taxes de vente : les discussions progressent

Québec, le 26 novembre 2010 – À la suite de certains reportages concernant les négociations en cours entre le Québec et le gouvernement fédéral sur l'harmonisation des taxes de vente, le ministre des Finances, ministre du Revenu et ministre responsable de la région de Montréal, M. Raymond Bachand, a tenu à faire le point.

« Il est exact d'affirmer que les discussions progressent avec le gouvernement fédéral sur la question de l'harmonisation des taxes de ventes. Les discussions que j'ai eues encore récemment avec mon collègue Jim Flaherty m'indiquent que le dossier évolue dans la bonne direction, mais nous n'avons pas encore d'entente », a indiqué M. Bachand.

Le ministre a également tenu à rassurer les citoyens du Québec. « Comme la TPS et la TVQ sont déjà très substantiellement harmonisées depuis plus de 18 ans, une éventuelle entente avec le gouvernement fédéral n'entraînera pas de hausse du prix des biens et des services au Québec comme on a pu l'observer en Ontario et en Colombie-Britannique depuis le 1^{er} juillet dernier », a conclu le ministre Bachand.

- 30 -

Source : Catherine Poulin
Directrice de la communication
Cabinet du ministre des Finances, ministre du Revenu
et ministre responsable de la région de Montréal
418 643-5270
514 873-5363

Section B

Compensation du Québec pour l'harmonisation des taxes de vente

INTRODUCTION	B.3
1. TROIS ENJEUX FONDAMENTAUX	B.5
2. HARMONISATION DES TAXES DE VENTE : LES FAITS	B.7
2.1 Pour un traitement équitable du Québec	B.7
2.2 La TVQ permet d'atteindre les objectifs économiques du gouvernement fédéral	B.8
2.3 Des taxes substantiellement harmonisées depuis le début	B.9
2.4 Des différences qui représentent moins de 1 % de l'assiette fiscale	B.10
2.5 Un système précis et efficace	B.12
2.6 Une approche « gagnant-gagnant »	B.13
2.7 Des mesures d'intégrité fiscale à préserver	B.14
3. CONCLURE RAPIDEMENT UNE ENTENTE DE PRINCIPE	B.15
CONCLUSION	B.17

INTRODUCTION

Au cours des dernières années, le gouvernement du Québec a exposé publiquement un certain nombre de dossiers et d'enjeux relatifs aux transferts fédéraux. Par exemple :

- La section D du *Plan budgétaire 2007-2008*¹ a fait le point sur les modifications importantes apportées aux transferts fédéraux depuis 2003 et sur les enjeux qui subsistaient à l'égard des principaux transferts aux provinces, des programmes fédéraux pour les infrastructures et du « pouvoir fédéral de dépenser ».
- La section G du *Plan budgétaire 2009-2010* a fait le point sur les modifications apportées unilatéralement par le gouvernement fédéral à la formule de péréquation en novembre 2008. Ces changements sont survenus 18 mois à peine après la mise en œuvre d'une importante réforme recommandée par un groupe d'experts indépendants. Cette section appelait également à une meilleure gouvernance du fédéralisme fiscal canadien.
- La section E du *Plan budgétaire 2010-2011* a permis de rétablir certains faits à l'égard de la péréquation et de la redistribution au Canada. Elle présentait également des dossiers à régler prioritairement afin que le Québec soit traité équitablement par rapport aux autres provinces.

Le Québec a continué de faire valoir ces positions dans le cadre des discussions avec le gouvernement fédéral et les autres provinces.

Alors que la section A du présent document permet de poursuivre la réflexion sur l'évolution récente du fédéralisme fiscal canadien, la présente section fait le point sur un dossier d'une importance particulière pour le Québec : obtenir du gouvernement fédéral une compensation équitable pour l'harmonisation des taxes de vente.

¹ Celui déposé à l'Assemblée nationale en mai 2007.

1. TROIS ENJEUX FONDAMENTAUX

Les discussions avec le gouvernement fédéral actuel durent depuis bientôt deux ans dans le dossier de la compensation du Québec pour l'harmonisation des taxes de vente. Au cours de ces discussions, le Québec a fait preuve de beaucoup d'ouverture, comme nous le verrons à la sous-section suivante.

Le Québec a cependant été très clair à l'égard de trois enjeux fondamentaux :

- La souveraineté fiscale des deux gouvernements doit être préservée. En particulier, la taxe de vente du Québec (TVQ) continuera de s'appliquer en vertu d'une loi de l'Assemblée nationale, et la taxe sur les produits et services (TPS) continuera de s'appliquer en vertu d'une loi de la Chambre des communes.
- Le Québec continuera d'administrer la TPS et la TVQ.
- Les mesures d'intégrité fiscale instaurées par le Québec doivent pouvoir être maintenues.

Récemment, le gouvernement fédéral a confirmé publiquement son accord pour que le Québec continue d'administrer les deux taxes. Cette question est par conséquent réglée.

La sous-section qui suit explique pourquoi les deux autres enjeux sont importants pour le Québec.

2. HARMONISATION DES TAXES DE VENTE : LES FAITS

2.1 Pour un traitement équitable du Québec

Le 1^{er} juillet 1992, le Québec a été la première province à harmoniser sa taxe de vente à la TPS. Toutefois, des six provinces à avoir harmonisé leur taxe de vente, le Québec demeure la seule à ne pas avoir reçu de compensation financière du gouvernement fédéral.

TABLEAU B.1

Compensations versées par le gouvernement fédéral au titre de l'harmonisation des taxes de vente

Province	Année de l'annonce	Montant (en M\$)	Montant (en \$ par habitant)
Terre-Neuve	1996	348	605
Nouvelle-Écosse	1996	249	265
Nouveau-Brunswick	1996	364	479
Ontario	2009	4 300	329
Colombie-Britannique	2009	1 599	359
TOTAL		6 860	

Sources : Ministère des Finances du Canada, ministère des Finances du Québec et Statistique Canada.

Le montant de compensation de 2,2 milliards de dollars demandé par le Québec est fondé sur le calcul ayant justifié le paiement de 4,3 milliards de dollars à l'Ontario et de 1,6 milliard de dollars à la Colombie-Britannique en 2009, soit la valeur de 1,5 point de TPS dans la province. Cette somme représente un montant de 276 \$ par habitant pour le Québec.

2.2 La TVQ permet d'atteindre les objectifs économiques du gouvernement fédéral

Au cours des dernières années, le gouvernement fédéral a abordé plusieurs fois la question des taxes de vente au détail provinciales dans le cadre de ses budgets. Par exemple, comme on peut le lire à la page 291 du plan budgétaire fédéral déposé le 27 janvier 2009 :

« Les taxes de vente au détail provinciales sont désuètes et inefficaces. Elles imposent un important fardeau fiscal aux nouveaux investissements des entreprises canadiennes et font augmenter les coûts d'exploitation courants de ces dernières [...] À terme, cela rend nos entreprises moins concurrentielles, mine l'emploi et abaisse le niveau de vie des Canadiens. »

On peut également lire, à la page 184 du même document :

« [...] si les cinq provinces (la Colombie-Britannique, la Saskatchewan, le Manitoba, l'Ontario et l'Île-du-Prince-Édouard) qui continuent d'appliquer des taxes de vente au détail modernisaient leur régime en mettant en œuvre une taxe sur la valeur ajoutée harmonisée avec la TPS, les entreprises établies dans ces provinces deviendraient beaucoup plus concurrentielles. »

Le Québec ne fait pas partie des provinces non harmonisées visées par les récents budgets fédéraux, dont celui de janvier 2009. Le gouvernement fédéral a confirmé, ce faisant, que la TVQ permet d'atteindre les objectifs économiques qu'il poursuit.

2.3 Des taxes substantiellement harmonisées depuis le début

L'expression « harmonisation » nécessite en soi l'existence de deux régimes fiscaux distincts, dont les paramètres, une fois harmonisés, concordent.

Le gouvernement fédéral a jugé dès le départ que la TPS et la TVQ étaient suffisamment harmonisées pour confier au Québec l'administration de la TPS. L'entente de principe à cet effet, signée le 30 août 1990 par les ministres des Finances Michael Wilson et Gérard D. Levesque, affirmait que :

« [...] l'administration de la TPS par le Québec sur son territoire avec la taxe provinciale éviterait les dédoublements, réduirait les coûts d'administration, faciliterait l'application pour les mandataires et serait bénéfique à l'économie ».

Il était également reconnu dans l'entente du 26 avril 1991, relative à l'administration de la TPS par le Québec, que l'Assemblée nationale du Québec avait adopté des dispositions législatives qui permettaient de rendre l'assiette fiscale de la TVQ substantiellement comparable à celle de la TPS. De plus, cette entente prévoyait des mécanismes de concertation visant « à préserver des assiettes fiscales substantiellement comparables » au fil du temps.

2.4 Des différences qui représentent moins de 1 % de l'assiette fiscale

L'entrée en vigueur de la taxe de vente harmonisée (TVH) en Ontario et en Colombie-Britannique, le 1^{er} juillet 2010, a eu des effets importants sur les contribuables de ces provinces. Or, la conclusion d'une entente entre le gouvernement fédéral et le Québec à cet égard n'aurait aucun impact sur les consommateurs québécois. Par exemple :

- Des services auparavant non taxés, tels que les services de coiffure, les courses en taxi, le nettoyage à sec et les services à domicile d'un plombier ou d'un électricien, sont désormais assujettis à la TVH en Ontario et en Colombie-Britannique. C'est déjà le cas au Québec.
- L'achat d'une maison neuve est désormais assujetti à la TVH en Ontario et en Colombie-Britannique. C'est déjà le cas au Québec.
- Les entreprises de l'Ontario et de la Colombie-Britannique ont désormais droit au remboursement de la taxe de vente payée sur leurs intrants. C'est déjà le cas au Québec.
- Les restrictions à ce remboursement imposées aux grandes entreprises de l'Ontario et de la Colombie-Britannique sont calquées sur celles qui sont en vigueur au Québec.

Par ailleurs, le Québec a fait preuve d'ouverture dans les négociations en cours depuis bientôt deux ans. Comme nous le verrons plus loin, le Québec serait prêt à apporter des modifications techniques à la TVQ, notamment sur les questions relatives aux grandes entreprises ainsi qu'aux services financiers, afin de renforcer l'harmonisation déjà substantielle de la TVQ avec la TPS. Lorsqu'on tient compte de ces engagements, les distinctions résiduelles en matière d'exemptions et de remboursements, entre la TVQ et la TPS, représenteraient moins de 1 % de l'assiette de la TPS estimative pour le Québec.

TABLEAU B.2

Valeur des biens et des services dont le traitement fiscal diffère entre les régimes de la TVQ et de la TPS, 2010

(en millions de dollars et en pourcentage de l'assiette de la TPS estimative pour le Québec)

	En M\$	En %
Détaxation des livres	605	0,5
Détaxation des couches pour enfants et des articles d'allaitement	112	0,1
Remboursement à l'égard des ouvre-portes automatiques pour l'usage des personnes handicapées	f	f
Remboursement à l'égard de l'apport temporaire d'un bateau de plaisance pour fins d'entreposage	f	f
TOTAL	717	0,6

f : faible.

Source : Ministère des Finances du Québec.

Or, dans le cadre de la TVH, le gouvernement fédéral accepte que les provinces participant à cette taxe offrent des exemptions et des remboursements² qui font en sorte que la composante provinciale de la TVH n'est pas parfaitement harmonisée avec la composante fédérale (par exemple : l'Ontario, comme le Québec, ne taxe pas les livres).

Ces différences fiscales ne doivent cependant pas excéder une limite de 5 % de l'assiette de la TPS estimative pour la province. Le tableau qui précède démontre que ce critère est respecté *de facto* au Québec. Le Québec a également indiqué au gouvernement fédéral qu'il accepterait de s'engager, par entente, à respecter la limite de 5 % de différences fiscales qui a été convenue avec les provinces qui participent à la TVH.

² Appelés « remboursements au point de vente » dans le régime de la TVH.

2.5 Un système précis et efficace

Dans le cadre de la TVH, il est impossible pour les provinces participantes d'être certaines que les sommes reçues au titre de la composante provinciale de la TVH correspondent exactement aux sommes perçues à ce titre sur leur territoire. Dans les faits, la TVH est partagée avec les provinces sur la base d'une formule mathématique complexe³.

Or, le système en place au Québec repose sur les transactions taxables effectuées sur son territoire, de sorte que les gouvernements reçoivent exactement les sommes perçues au titre de leur taxe respective.

De plus, les études et les travaux effectués par Revenu Québec et l'Agence du revenu du Canada ont démontré que l'administration par le Québec des deux taxes de vente est efficace et moins onéreuse⁴. Les 3 200 employés de Revenu Québec affectés à l'administration des taxes de vente font un excellent travail. Ce ministère a d'ailleurs fait l'objet d'éloges de la part de l'Agence du revenu du Canada⁵.

Le système mis en place au Québec depuis vingt ans est un « guichet unique » pour près de 650 000 mandataires qui peuvent ainsi s'acquitter facilement et à faible coût de leurs obligations fiscales.

³ Voir *Plan fiscal de l'Ontario pour stimuler la création d'emplois et la croissance : Réduction des impôts des particuliers et des sociétés et harmonisation des taxes de vente (Addendum)*, <http://www.fin.gov.on.ca/fr/publications/2009/citca.pdf>; pages 25 à 60. Il s'agit de la section de l'entente finale Canada-Ontario relative à l'harmonisation des taxes de vente qui décrit la formule de répartition des revenus de la TVH.

⁴ À ce sujet, on apprenait récemment que les coûts de mise en œuvre de la TVH en Ontario et en Colombie-Britannique se sont avérés de 58,7 millions de dollars plus élevés que prévu cette année. Une hausse de 112,6 millions de dollars est également prévue l'an prochain. Selon un haut responsable de l'Agence du revenu du Canada, cette augmentation résulterait de la décision de transférer des fonctionnaires provinciaux au sein de l'agence fédérale afin d'aider à l'administration de la nouvelle taxe.

⁵ Par exemple, le commissaire de l'Agence du revenu du Canada a écrit ce qui suit au sous-ministre des Finances du Québec le 22 mai 2007 : « Je vous écris pour vous exprimer ma gratitude et mes félicitations concernant le succès de la mise en œuvre réussie [...] du nouveau système de traitement de la taxe sur les produits et services [...] ce succès repose en grande partie sur les relations de travail étroites qu'ont su établir les deux organisations. »

2.6 Une approche « gagnant-gagnant »

Les mesures d'intégrité fiscale mises en place par le Québec au fil des ans ont été avantageuses non seulement pour le gouvernement québécois, mais aussi pour le gouvernement fédéral.

Par exemple, au cours des cinq dernières années, ces mesures ont entraîné des cotisations additionnelles de TPS de 480 millions de dollars en moyenne par année. Le montant de ces cotisations additionnelles est trois fois plus important que la somme versée annuellement au Québec par le gouvernement fédéral pour financer sa part des coûts de l'administration de la TPS et de la TVQ par le Québec.

Ces mesures génèrent également des cotisations additionnelles de TVQ de l'ordre de 752 millions de dollars par année pour le Québec. À cela s'ajoute la récupération d'environ 342 millions de dollars par année en dettes fiscales de toutes sortes, effectuée à même les remboursements de la TVQ sur les intrants demandés par les entreprises, grâce au mécanisme de compensation des créances administré par Revenu Québec.

TABLEAU B.3

Cotisations additionnelles de TPS et de TVQ et montants récupérés par le Québec dans le cadre du mécanisme de compensation des créances relativement à la TVQ
(en millions de dollars)

	2005- 2006	2006- 2007	2007- 2008	2008- 2009	2009- 2010	Moyenne annuelle
Avantages pour le gouvernement fédéral :						
- Cotisations additionnelles de TPS	426	524	492	470	486	480
Avantages pour le gouvernement du Québec :						
- Cotisations additionnelles de TVQ	553	653	814	830	911	752
- Compensation de créances	259	326	375	384	368	342

Source : Revenu Québec.

Le Québec risquerait de perdre les revenus additionnels découlant de ces mesures s'il renonçait à sa souveraineté fiscale en matière de taxe de vente, en adhérant à la TVH. De même, la capacité du Québec d'intensifier à l'avenir ses efforts de lutte contre l'évasion fiscale et de faire ainsi en sorte que chacun paie sa juste part d'impôts et de taxes serait significativement réduite.

Par exemple, le projet RESTO que le Québec vient de mettre en place devrait lui permettre de récupérer des revenus fiscaux d'environ 300 millions de dollars par année. Or, ce projet, dont le gouvernement fédéral bénéficiera également financièrement, n'aurait pu voir le jour si le Québec avait accepté d'adhérer à la TVH.

2.7 Des mesures d'intégrité fiscale à préserver

À la lumière de ce qui précède, il est dans l'intérêt des deux gouvernements que le Québec puisse continuer d'instaurer des mesures d'intégrité fiscale qui font en sorte que chacun paie sa juste part d'impôts et de taxes.

Or, certaines de ces mesures ont pour effet d'introduire des différences entre la TPS et la TVQ. Toutefois, ces mesures ne constituent pas des différences de politique fiscale entre la TPS et la TVQ, mais plutôt des différences de moyens pour mettre en œuvre cette politique.

Par exemple, afin d'enrayer un phénomène important de fraude fiscale donnant lieu à des pertes de TVQ substantielles, des mesures ont été mises en place dans le régime de la TVQ en ce qui a trait aux ventes de véhicules automobiles, mesures qui n'existent pas dans le régime de la TPS.

De même, afin de lutter contre l'évasion fiscale liée au commerce illégal du tabac, la TVQ a cessé d'être appliquée sur la vente de ce produit et a été remplacée par une hausse correspondante de l'impôt sur le tabac.

Si, à la demande du gouvernement fédéral, le Québec ne pouvait plus instaurer de mesures d'intégrité fiscale afin d'éviter toute différence entre la TPS et la TVQ, le Québec perdrait des revenus importants.

C'est pourquoi, dans le cadre des négociations avec le gouvernement fédéral, le Québec a fait valoir qu'il serait important que les mesures d'intégrité fiscale puissent être maintenues.

3. CONCLURE RAPIDEMENT UNE ENTENTE DE PRINCIPE

Le processus utilisé en 2009 par le gouvernement fédéral pour s'entendre avec l'Ontario et la Colombie-Britannique a été le suivant :

- L'Ontario a d'abord conclu avec le gouvernement fédéral une entente de principe de 7 pages le 10 mars 2009, suivie d'une entente finale de 79 pages le 9 novembre 2009.
- La Colombie-Britannique a conclu pour sa part une entente de principe de 8 pages le 23 juillet 2009, suivie d'une entente finale de 51 pages le 30 novembre 2009.

Les ententes de principe contenaient les grandes orientations. Les ententes finales contenaient les détails techniques. Ce processus a été utile et productif pour ces deux provinces; il devrait l'être également pour le Québec.

Puisque les autres démarches tentées jusqu'alors n'avaient pas permis de régler ce dossier, le Québec a transmis au gouvernement fédéral, le 22 février 2011, une nouvelle proposition d'entente de principe sur l'harmonisation de la TVQ à la TPS.

Cette proposition d'entente de principe de 6 pages est similaire aux ententes de principe signées par le gouvernement fédéral avec l'Ontario et la Colombie-Britannique en 2009, sous réserve des adaptations nécessaires qui découlent des trois enjeux fondamentaux mentionnés au début de la présente section.

Cette proposition d'entente de principe prévoit notamment que :

- L'assiette de la TVQ, déjà substantiellement harmonisée à celle de la TPS, le serait encore davantage. En fait, elle serait aussi harmonisée que la composante provinciale de la TVH dans les provinces participantes.
 - En particulier, la TPS serait retirée de l'assiette de la TVQ, les restrictions concernant les remboursements de la taxe sur les intrants seraient éliminées graduellement sur une période de huit ans (comme en Ontario et en Colombie-Britannique) et le Québec accepterait le principe de l'harmonisation complète pour les services financiers.

- La marge de manœuvre du Québec en matière de politique fiscale serait la même que celle des provinces participantes.
 - En particulier, le Québec accepterait de respecter la limite de 5 % de différences fiscales (exemptions et remboursements de taxe).
- Le Québec s'engagerait à préserver l'harmonisation des deux taxes au fil du temps, à défaut de quoi la compensation financière reçue du gouvernement fédéral pourrait devoir être remboursée. Un engagement équivalent existe dans les ententes conclues avec l'Ontario et la Colombie-Britannique.

Essentiellement, les seules différences avec la TVH dans les provinces participantes seraient les suivantes :

- La TVQ et la TPS demeureraient imposées en vertu de lois adoptées respectivement par l'Assemblée nationale et la Chambre des communes.
- Le Québec continuerait d'administrer les deux taxes et d'assumer sa part des coûts de cette administration, tandis que les provinces participantes ne paient pas pour l'administration de leur taxe de vente par le gouvernement fédéral.
- Les mesures d'intégrité fiscale mises en œuvre par le Québec seraient maintenues.

Le Québec est d'avis que cette proposition justifie amplement le versement d'une compensation équitable de 2,2 milliards de dollars.

CONCLUSION

Il y a vingt ans, le Québec a pris la décision de se joindre au gouvernement fédéral pour réformer les taxes de vente au Canada, afin de rendre les entreprises plus concurrentielles, de favoriser la création d'emplois et d'augmenter le niveau de vie des Québécois et des Canadiens.

Le Québec a donné le bon exemple. Or, il reçoit actuellement du gouvernement fédéral le même traitement que les provinces qui, vingt ans plus tard, n'ont toujours rien fait pour harmoniser leur taxe de vente avec la TPS. Cette situation inéquitable doit être corrigée.

L'entente de principe proposée à cet effet au gouvernement fédéral par le Québec, le 22 février dernier, permettrait de conclure rapidement ce dossier.

Q-16 COPIE DE TOUT PROTOCOLE D'ENTENTE SOUSMIS AU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL PAR LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC CONCERNANT LA COMPENSATION DU QUÉBEC POUR L'HARMONISATION DE SA TAXE DE VENTE AVEC LA TPS.

Aucun document à transmettre (Loi d'accès à l'information).

Q-17 QUEL EST L'IMPACT FINANCIER NET POUR LE GOUVERNEMENT DE LA RÈGLE DES 15 ANS DANS LE DOMAINE PHARMACEUTIQUE POUR L'ANNÉE 2011 ET CHACUNE DES DIX ANNÉES PRÉCÉDENTES.

- En 2005, une étude du MFQ estimait que les retombées fiscales pour le gouvernement du Québec découlant de l'application de la règle des 15 ans étaient supérieures à son coût de 12 M\$.
- Cette étude n'a pas fait l'objet d'une mise à jour.

**Q-18 COPIE DE TOUTES LES ANALYSES OU ÉTUDES PORTANT
SUR LA FISCALITÉ DES ENTREPRISES AU QUÉBEC
PRODUITES EN 2010 OU EN 2011.**

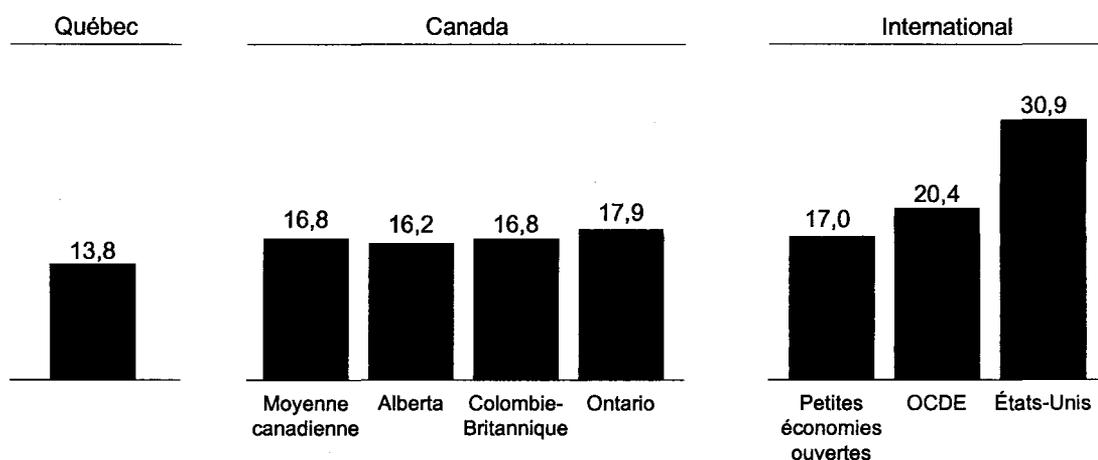
Aucune étude ni analyse portant sur la fiscalité des entreprises au Québec n'a été publiée en 2010 et jusqu'à ce jour en 2011.

Les documents non publiés ne peuvent être communiqués puisqu'il s'agit d'analyses et d'études qui ont été produites à l'occasion de recommandations dans le cadre d'un processus décisionnel en cours. Ces documents sont de nature confidentielle au sens des articles 37 et 39 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*.

Q-19 COMPARAISON POUR L'ANNÉE 2011 DU TEMI (TAUX EFFECTIF MARGINAL D'IMPOSITION) DU QUÉBEC, DU CANADA ET DES AUTRES PROVINCES CANADIENNES, DES ÉTATS-UNIS ET DES PAYS DU G8.

- Actuellement, seule l'année 2012 permet d'avoir des données comparables pour l'ensemble des juridictions étudiées.
- En 2012, les entreprises du Québec bénéficieront d'un taux effectif marginal d'imposition sur l'investissement (TEMI) qui sera l'un des plus faibles au Canada et qui se comparera avantageusement au niveau international.
 - Le TEMI du Québec sera de 13,8 %.
- Le TEMI des pays du G8 n'est pas disponible.

COMPARAISON DES TAUX EFFECTIFS MARGINAUX SUR L'INVESTISSEMENT (TEMI) - 2012 (en pourcentage)



Note : Excluant l'impact de la prolongation de l'amortissement accéléré pour le matériel de fabrication et transformation annoncée dans le budget fédéral du 22 mars 2011.

Q-20 CONCERNANT LES AIDES FISCALES ACCORDÉES AUX ENTREPRISES DU SECTEUR CULTUREL, EST-IL POSSIBLE DE CONNAÎTRE :

- BUDGET TOTAL DU PROGRAMME ET DE CHACUN DES VOLETS EN 2009-2010 ET 2010-2011.
- PRÉVISIONS POUR 2011-2012;
- LISTE DES PROJETS ET LISTE DES INDIVIDUS, COMPAGNIES OU SOCIÉTÉS AYANT PRÉSENTÉ UNE DEMANDE EN 2010-2011. MONTANT DEMANDÉ;
- LISTE DES PROJETS AYANT OBTENU UN FINANCEMENT 2010-2011. MONTANT OBTENU.

Note : question provenant du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition Féminine.

COÛT DES AIDES FISCALES

- Le gouvernement met à la disposition des entreprises du secteur culturel **six crédits d'impôt** remboursables qui sont gérés par la Société de développement des entreprises culturelles.
- De façon générale, ils sont calculés à partir des dépenses de main-d'œuvre encourues par une société eu égard à des activités de production admissibles.
- Le tableau suivant fait état de l'évolution du coût de chacun des crédits d'impôt disponibles pour les entreprises du secteur culturel.

DÉPENSES FISCALES – CRÉDITS D'IMPÔT – SECTEUR CULTUREL

(en millions de dollars)

	2005	2006	2007	2008	2009 ^P	2010 ^P	2011 ^P
Production cinématographique ou télévisuelle	93	93	102	100	118	122	123
Services de production cinématographique	14	23	20	14	17	50	35
Doublage de films	f	3	3	3	3	3	3
Production de spectacles	6	7	9	9	10	11	11
Enregistrements sonores	f	f	f	2	2	2	2
Édition de livres	8	8	9	9	9	9	9
TOTAL	121	134	143	137	159	197	183

P : Préviation.

F : Montant inférieur à 2 M\$.

Source : Ministère des Finances, Dépenses fiscales - Édition 2010.

- En ce qui a trait aux autres questions, les documents demandés ne peuvent être transmis puisqu'il s'agit d'études constituées d'avis et d'analyses qui ont été produites à l'occasion de recommandations dans le cadre d'un processus décisionnel en cours. Ces documents sont de nature confidentielle au sens des articles 37 et 39 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2011-2012

**Demande de renseignements particuliers
de la 2e Opposition**

Avril 2011

MINISTÈRE DES FINANCES
ÉTUDE DES CRÉDITS 2011-2012
DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE LA 2^E OPPOSITION

Table des matières

Ministère des Finances

1. Pour chacun des organismes, agences, conseils, comités ou autres relevant du ministère pour l'année 2010-2011, indiquer :
 - a) la liste des employés, en indiquant le poste qu'ils occupent et leur rémunération;
 - b) la liste des membres du conseil d'administration;
 - c) la liste des personnes qui ont été nommées ou qui ont vu leur mandat renouvelé en indiquant : leur nom, leur titre, la date du début et de la fin de leur mandat, leur rémunération et leur CV;
 - d) leur frais de déplacement, de repas, de voyage et de représentation.
2. Liste de toutes les formations, conférences, ateliers, journées d'activités, sommets, congrès ou autres activités auxquelles ont participé les employés du ministère au cours de l'année 2010-2011. Indiquer :
 - a) le lieu;
 - b) le coût;
 - c) la ou les dates de participation;
 - d) le nombre de participants;
 - e) le nom de la personne ou de l'organisme ayant offert l'activité;
 - f) le nom de la formation ou de l'activité.
3. Liste de tous les comités interministériels dont fait partie le ministère en 2010-2011, en indiquant pour chacun :
 - a) son mandat;
 - b) la liste des membres;
 - c) le budget dépensé en 2010-2011;
 - d) le montant ventilé pour les frais de déplacement, de repas ou autres;
 - e) les résultats atteints.
4. Liste de tous les CT réceptions du cabinet du ministre de l'emploi et de la solidarité sociale en indiquant pour chacun :
 - a) le lieu de la réception;
 - b) la date de la réception;
 - c) le coût de la réception;
 - d) la liste des participants.
5. Nombre et pourcentage d'employés occasionnels par secteurs au ministère en 2010-2011 et comparaison avec les six années financières précédentes. Préciser pour chaque secteur et chaque année le nombre et le pourcentage d'employés devenus permanents.
6. Ventilation détaillée de toutes les compressions financières réalisées par le ministère et ses organismes dans le cadre du Plan de retour à l'équilibre budgétaire pour l'année 2010-2011. Fournir également le détail toute autre demande de compressions du Conseil du Trésor auprès du ministère ou un de ses organismes.
7. Liste et copie de tous les sondages effectués en 2010-2011, en indiquant les coûts et, le cas échéant, la firme retenue pour le réaliser.

8. Liste de tous les frais de traduction et des documents traduits pour le ministère et chacun de ses organismes. Fournir la liste des contrats octroyés, le nom des firmes retenues et les coûts.
9. Fournir pour tout organisme relevant du ministère, concernant le Bureau de la Présidence ou de la Haute direction, les montants ventilés pour l'année 2010-2011 concernant :
 - a) les frais de déplacement;
 - b) les frais de représentation;
 - c) les frais de repas;
 - d) les frais de voyage;
 - e) les frais de préparation aux congrès, colloques, sommets, conférences, etc.
10. Mandats donnés à la Société immobilière du Québec pour la location, l'achat, l'aménagement, la décoration et les travaux divers en régie et/ou par sous-contrats, en 2010-2011.
11. Pour chacun des emplacements utilisés par le ministère, incluant les cabinets :
 - a) la date des rénovations;
 - b) la liste des rénovations;
 - c) le coût des rénovations;
 - d) le nom de la firme ou de la compagnie qui a effectué les travaux.
12. Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats de covérification octroyés par le ministère et tout organisme qui relève du ministère en 2010-2011 en indiquant : nom du professionnel ou de la firme; noms de tous les sous-traitants; mandat et résultat; coût; échéancier; dans le cas d'octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions.
13. Pour le ministère et chacun des organismes, agences, conseils, comités ou autres qui en relèvent, indiquer pour l'année 2010-2011 :
 - a) la liste de tous les concours et tirages effectués;
 - b) es prix remis aux gagnants des concours et des tirages, ainsi que la valeur de ces prix;
 - c) l'objectif visé par la tenue de chacun des concours.
14. Pour le ministère et tous les organismes (Directions ministérielles, Agences, Entreprises d'état, Commissions, Régies, Sociétés, Établissements, Bureaux, Organismes de l'état, Comités, Comités expert, Conseils, Instituts, Secrétariats relevant d'un ministère), concernant les campagnes de publicité et de sensibilisation, fournir pour les années financières 2009-2010 et 2010-2011 :
 - a) le nom de toutes les campagnes;
 - b) les coûts de ces campagnes;
 - c) le nom de la firme ou de professionnel retenu pour la réaliser;
 - d) les dates de diffusion de la campagne;
 - e) les objectifs visés par chaque campagne.
15. Liste et solde de tous les fonds existants pour chacun des ministères et organismes du gouvernement ainsi que la dépense d'intérêts prévue pour 2010-2011 pour chacun de ces fonds.
16. Liste des groupes consultés lors des consultations prébudgétaires qui ont précédés le dépôt du budget 2011-2012 de mars 2011 ainsi que les principales recommandations émises par ces groupes.
17. Évolution du déficit accumulé des hôpitaux et des universités pour les 5 dernières années.

18. Ventilation complète des informations fournies par la Caisse de dépôt et de placements du Québec concernant le Fonds d'amortissement des régimes de retraite (FARR), incluant les rendements et les proportions investis dans chaque catégorie d'actif financier, pour les dix dernières années.
19. Ventilation complète des informations fournies par la Caisse de dépôt et de placements du Québec concernant le Fonds des Générations incluant les rendements et les proportions investis dans chaque catégorie d'actif financier, depuis sa création.
20. La politique de placement détaillée du Ministère des Finances à l'égard du Fonds d'amortissement des régimes de retraite (FARR) pour l'année 2010-2011, ainsi que tous les changements apportés à cette politique depuis les dix dernières années.
21. La politique de placement détaillée du Ministère des Finances à l'égard du Fonds des Générations pour l'année 2010-2011, ainsi que tous les changements apportés à cette politique depuis sa création.
22. Liste des rendements quotidiens, incluant les pertes et les gains, pour les activités courantes de front office, incluant les activités de couverture de taux de change, de gestion des taux d'intérêt par les produits dérivés, le financement municipal et octroyé, le financement sur les marchés canadiens et sur les marchés internationaux, et finalement les activités de gestion de liquidité reliées aux fonds d'amortissement, pour l'année 2010-2011.
23. Pour le gouvernement, évolution du coût d'emprunt moyen pondéré depuis 2000, ventilé par catégorie de dette.
24. Pour le gouvernement, quel est l'impact fiscal (revenus ou dépenses) prévu dans le budget 2010-2011 et l'impact fiscal réel (revenus ou dépenses) associé à chacune des mesures de la Loi 117 - Loi donnant suite au discours sur le budget du 30 mars 2010 et à certains autres énoncés budgétaires.
25. Concernant le Plan de retour à l'équilibre budgétaire présenté dans le budget 2010-2011, fournir les montants réels et détaillés économisés au 31 mars 2011.
26. Liste de toutes les études ou analyses produites en 2010 et en 2011 ainsi que les coûts totaux associés à chacune de ces études.
27. Liste détaillée des revendications financières particulières non réglées du Québec envers le gouvernement fédéral.
28. Étude ou mesure d'efficacité pour le programme d'aide aux régions ressources depuis son implantation. Précisez les coûts annuels réels de chacune des mesures fiscales de la stratégie des régions ressources par région, les résultats économiques de chaque région, ou toute autre mesure de performance.
29. Évaluation des pertes fiscales de l'État reliées à la contrebande de tabac, au milieu de la restauration et à celui de la construction en 2010-2011. Évolution pour chaque année depuis 2003.
30. Quels sont les incitatifs ou conditions mis en place afin de permettre aux personnes de 55 à 70 ans de demeurer sur le marché du travail?
31. Dans quelle mesure pensez-vous contrer les effets de la désindexation des régimes de retraite des retraités de l'État ainsi que la perte de pouvoir d'achat des retraités bénéficiaires d'un régime complémentaire de retraite?
32. Quelles sont les mesures financières (chiffrées) effectuées depuis 2006 pour contrer la désindexation des régimes de retraite?

Caisse de dépôt et placement du Québec (CDP)

► Voir le document de la Caisse de dépôt et placement - Renseignements particuliers

1. Évolution annuelle depuis 2003, ventilé par type d'emploi :
 - a) du nombre d'employés de la CDPQ;
 - b) des salaires horaire;
 - c) des avantages sociaux;
 - d) de la rémunération variable;
 - e) des bonis accordés;
 - f) des montants dédiés à la rétention du personnel;

- g) de la masse salariale totale de la CDPQ;
 - h) pour chacun des points mentionnés ci haut, mentionner la variation annuelle en pourcentage.
2. Pour la rémunération variable et les bonis, indiquer les critères d'octroi, par catégorie d'emploi ainsi que le nombre de personnes en ayant bénéficié par catégorie d'emploi.
 3. Le détail des charges d'exploitation depuis 2003.
 4. Liste de toutes les formations, conférences, ateliers, journées d'activités, sommets, congrès ou autres auxquelles ont participé les employés de la CDPQ au cours de l'année 2010-2011. Indiquer :
 - a) le lieu;
 - b) le coût;
 - c) la ou les dates de participation;
 - d) le nombre de participants;
 - e) le nom de la personne ou de l'organisme ayant offert l'activité;
 - f) le nom de la formation ou de l'activité.
 5. Nom de tous les administrateurs et des membres de la direction de la Société, le poste occupé, leur rémunération totale, en incluant les bonis, indemnités de départ et avantages sociaux pour les 3 dernières années.
 6. Répartition de l'actif et rendement annuel par catégorie au 31 décembre des dix dernières années.
 7. Pour chacune des dix dernières années, le total du passif et le ratio « passif sur actif total » et l'utilisation du passif par catégorie de placement.
 8. Évolution pour les dix dernières années des montants annuels totaux en matière de recrutement.
 9. Liste des contrats octroyés en 2009 et en 2010 à des firmes de recrutement en mentionnant la date de l'octroi, le mandat et sa durée, le profil recherché, le nom des firmes soumissionnaires, le nom de la firme retenue, le montant et le mode d'octroi du contrat.
 10. Pour 2010 et 2011, liste des réceptions, fêtes et activités sociales dont une partie des coûts ou la totalité des coûts ont été défrayés par la Caisse. Mentionner le coût total ainsi que la portion attribuable à la Caisse.
 11. Pour chacune des six dernières années, le nombre d'employés ayant quitté la Caisse, ventilé par motif (retraite, congédiement, départ volontaire, etc.), montant des primes de départ et autres indemnités accordées par catégorie d'emploi.

Société des alcools du Québec (SAQ)

► ***Voir le document de la Société des Alcools du Québec - Renseignements particuliers***

1. Évolution annuelle depuis 2003, ventilé par type d'emploi :
 - a) du nombre d'employés de la SAQ,
 - b) des salaires horaire;
 - c) des avantages sociaux;
 - d) de la rémunération variable;
 - e) des bonis accordés;
 - f) de la masse salariale totale de la SAQ;
 - g) pour chacun des points mentionnés ci haut, mentionner la variation annuelle en pourcentage.
2. Pour la rémunération variable et les bonis, indiquez les critères d'octroi, par catégorie d'emploi ainsi que le nombre de personnes en ayant bénéficié par catégorie d'emploi.
3. Le détail des charges d'exploitation depuis 2003.

4. Liste de toutes les formations, conférences, ateliers, journées d'activités, sommets, congrès ou autres auxquelles ont participé les employés de la SAQ au cours de l'année 2010-2011. Indiquer :
 - a) le lieu;
 - b) le coût;
 - c) la ou les dates de participation;
 - d) le nombre de participants;
 - e) le nom de la personne ou de l'organisme ayant offert l'activité;
 - f) le nom de la formation ou de l'activité.
5. Des détails sur l'évolution de la marge brute de la SAQ pour les cinq dernières années, ventilé par catégorie de produit. Précisez la portion fixe et la portion ad valorem.
6. Des détails sur le mécanisme d'indexation annuelle de la majoration fixe de l'ensemble des produits supposément entré en vigueur en février 2011
7. Liste de prix d'achat et de prix de vente des 50 plus grand vendeur en 2010 et préciser le nombres d'unité vendu.
8. Nom de tous les administrateurs et des membres de la direction de la Société, le poste occupé, leur rémunération totale, en incluant les bonis, indemnités de départ et avantages sociaux pour les 3 dernières années.
9. Copie des documents ou des analyses qui ont mené à la création d'une société en commandite ayant pour objet de faire le commerce de boissons alcoolisées dans des marchés à l'extérieur du Québec à l'exclusion de la vente en détail en magasin. Fournir des explications supplémentaire relativement à la participation du Fonds de solidarité des Travailleurs du Québec ainsi que le Fonds de développement de la Confédération des syndicats nationaux pour la coopération et l'emploi.

Loto-Québec

► ***Voir le document de la Société des loteries du Québec - Renseignements particuliers***

1. Pour chacun des avantages sociaux suivants, montrer l'évolution des sept dernières années des coûts totaux ainsi que le nombre de personnes bénéficiaires par catégorie d'emploi du ou des:
 - a) Programme de rémunération incitative;
 - b) Remboursement de frais de déplacement;
 - c) Subventions des stationnements;
 - d) Trois programmes accessoires (bilan de santé, consultation financière et conditionnement physique);
 - e) Remboursement des frais d'association;
 - f) Remboursement des frais encourus pour l'achat et la location de vêtements (ventilée les frais des conjoints et des employés);
 - g) Programme d'aide personnelle;
 - h) Garderie en milieu de travail;
 - i) Programme de planification à la retraite;
 - j) Programme de reconnaissance;
 - k) Régime de soin dentaire;
 - l) Régime de soin de la vue;
 - m) Congés avec traitements (ventilé par catégorie).

2. Liste de toutes les formations, conférences, ateliers, journées d'activités, sommets, congrès ou autres auxquelles ont participé les employés de Loto-Québec au cours de l'année 2010-2011. Indiquer :
 - a) le lieu ;
 - b) le coût ;
 - c) la ou les dates de participation ;
 - d) le nombre de participants ;
 - e) le nom de la personne ou de l'organisme ayant offert l'activité ;
 - f) le nom de la formation ou de l'activité.
3. La masse salariale totale ventilée en fonction du salaire de base, des avantages sociaux et des bonis par catégorie d'emploi pour les sept dernières années. Indiquez aussi le nombre d'employés pour chaque catégorie.
4. Nom de tous les administrateurs et des membres de la direction de la Société, le poste occupé, leur rémunération totale, en incluant les bonis, indemnités de départ et avantages sociaux pour les 3 dernières années.
5. Ventilation des revenus de Loto-Québec par région et par produit pour chacune des 5 dernières années.
6. Nombre d'appareils de loterie vidéo pour chacune des cinq dernières années, ventilé par région et par type d'établissement.
7. Le détail des charges d'exploitation depuis 2003.
8. Copie des études réalisées sur le jeu en ligne.
9. Ventilation détaillée des coûts, de la conception à la mise en ligne, et d'Espacejeux.com. Depuis la mise en ligne d'espacejeux.com, nombre total de visite sur le site, montant total dépensés par les utilisateurs et nombre d'heures moyen d'un client passé sur le site. Fournir également une évolution hebdomadaire, depuis que le site est accessible en ligne:
 - a) des revenus,
 - b) du nombre de clients,
 - c) des dépenses moyennes effectuées par les clients.

Q-1 POUR CHACUN DES ORGANISMES, AGENCES, CONSEILS, COMITÉS OU AUTRES RELEVANT DU MINISTÈRE POUR L'ANNÉE 2010-2011, INDIQUER :

- A) LA LISTE DES EMPLOYÉS, EN INDIQUANT LE POSTE QU'ILS OCCUPENT ET LEUR RÉMUNÉRATION;**
- B) LA LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION;**
- C) LA LISTE DES PERSONNES QUI ONT ÉTÉ NOMMÉES OU QUI ONT VU LEUR MANDAT RENOUVELÉ EN INDIQUANT : LEUR NOM, LEUR TITRE, LA DATE DU DÉBUT ET DE LA FIN DE LEUR MANDAT, LEUR RÉMUNÉRATION ET LEUR CV;**
- D) LEUR FRAIS DE DÉPLACEMENT, DE REPAS, DE VOYAGE ET DE REPRÉSENTATION.**

- Le ministère a acheminé cette question aux organismes concernés.

Q-2 LISTE DE TOUTES LES FORMATIONS, CONFÉRENCES, ATELIERS, JOURNÉES D'ACTIVITÉS, SOMMETS, CONGRÈS OU AUTRES ACTIVITÉS AUXQUELLES ONT PARTICIPÉ LES EMPLOYÉS DU MINISTÈRE AU COURS DE L'ANNÉE 2010-2011. INDIQUER :

- A) LE LIEU;**
- B) LE COÛT;**
- C) LA OU LES DATES DE PARTICIPATION;**
- D) LE NOMBRE DE PARTICIPANTS;**
- E LE NOM DE LA PERSONNE OU DE L'ORGANISME AYANT OFFERT L'ACTIVITÉ;**
- F) LE NOM DE LA FORMATION OU DE L'ACTIVITÉ.**

- Voir annexe ci-jointe.

**Q-02 LISTE DE TOUTES LES FORMATIONS, CONFÉRENCES, ATELIERS, JOURNÉES D'ACTIVITÉS, SOMMETS, CONGRÈS OU AUTRES ACTIVITÉS AUXQUELLES ONT PARTICIPÉ LES EMPLOYÉS DU MINISTÈRE
AU COURS DE L'ANNÉE 2010-2011.**

Nom fournisseur	Sous-thème	Activité	Coût	Nb Participants	Lieu	Date
AFI - ACADÉMIE DE FORMATION INFORMATIQUE INC.	Informatique	Formation en informatique	1 590 \$	1	Québec	2010-10-28
AAPI ASSOCIATION SUR ACCÈS PROTECTION INFORMATION	Abonnements/cotisations	Renouvellement d'adhésion 2011	175 \$	1	Québec	2011-01-01
AFI - ACADÉMIE DE FORMATION INFORMATIQUE INC.	Bureautique	Formation en bureautique	430 \$	2	Québec	2010-05-06
AFI - ACADÉMIE DE FORMATION INFORMATIQUE INC.	Bureautique	Formation en bureautique	430 \$	2	Québec	2010-05-11
AFI - ACADÉMIE DE FORMATION INFORMATIQUE INC.	Informatique	Formation en informatique	55 \$	1	Québec	2010-05-27
AFI - ACADÉMIE DE FORMATION INFORMATIQUE INC.	Bureautique	Formation en bureautique	215 \$	1	Québec	2010-05-20
AFI - ACADÉMIE DE FORMATION INFORMATIQUE INC.	Bureautique	Formation en bureautique	115 \$	1	Québec	2010-08-13
AFI - ACADÉMIE DE FORMATION INFORMATIQUE INC.	Bureautique	Formation en bureautique	115 \$	1	Québec	2010-11-12
AFI - ACADÉMIE DE FORMATION INFORMATIQUE INC.	Bureautique	Formation en bureautique	115 \$	1	Québec	2010-11-15
AFI - ACADÉMIE DE FORMATION INFORMATIQUE INC.	Informatique	Formation en informatique	2 005 \$	1	Montréal	2011-01-19
ANGLAIS EN ACTION INC.	Cours d'anglais	Cours d'anglais	1 500 \$	1	Québec	2010-06-03
APFF - ASS. DE PLANIFICATION FISCALE & FINANCIÈRE	Droit-Relation de travail	Congrès 2010	1 970 \$	3	Montréal	2010-10-06
APFF - ASS. DE PLANIFICATION FISCALE & FINANCIÈRE	Fiscalité	Symposium sur les taxes à la consommation	520 \$	1	Mont-Tremblant	2010-06-01
APFF - ASS. DE PLANIFICATION FISCALE & FINANCIÈRE	Fiscalité	Symposium RS & DE (Recherche scientifique et développement expérimental) : Vers une compréhension commune	790 \$	1	Montréal	2011-02-17
APFF - ASS. DE PLANIFICATION FISCALE & FINANCIÈRE	Fiscalité	Dessous d'enquête concernant la vente illégale de tabac	50 \$	1	Québec	2010-05-13
APFF - ASS. DE PLANIFICATION FISCALE & FINANCIÈRE	Abonnements/cotisations	Cotisation annuelle association planification fiscale et financière	265 \$	1	Montréal	2011-01-01

**Q-02 LISTE DE TOUTES LES FORMATIONS, CONFÉRENCES, ATELIERS, JOURNÉES D'ACTIVITÉS, SOMMETS, CONGRÈS OU AUTRES ACTIVITÉS AUXQUELLES ONT PARTICIPÉ LES EMPLOYÉS DU MINISTÈRE
AU COURS DE L'ANNÉE 2010-2011.**

Nom fournisseur	Sous-thème	Activité	Coût	Nb Participants	Lieu	Date
APGQ-ASSOCIATION PÉTROLIÈRE ET GAZIÈRE DU QUÉBEC	Économique	Conférence 2010 APGQ	775 \$	1	Montréal	2010-10-24
APVCSI-ASS.PROF.VÉRIFICATION CONTRÔLE SYST.INFORMA	Comptabilité	Conférence-Normes ISO 20000	240 \$	5	Québec	2010-04-01
APVCSI-ASS.PROF.VÉRIFICATION CONTRÔLE SYST.INFORMA	Forfait/Technologies de l'information	Achat d'un forfait de groupe (7 participants)	1 330 \$	7	Québec	2010-10-21
ASDEQ - ASSOCIATION DES ÉCONOMISTES QUÉBÉCOIS	Économique	Congrès Capital humain Défis pour un Québec prospère	7 096 \$	13	Québec	2010-05-14
ASDEQ - ASSOCIATION DES ÉCONOMISTES QUÉBÉCOIS	Économique	La Révolution tranquille et l'économie	150 \$	2	Québec	2010-11-25
ASDEQ - ASSOCIATION DES ÉCONOMISTES QUÉBÉCOIS	Abonnements/cotisations	Achat de 21 forfaits pour 2010-2011	6 090 \$	21	Québec	2010-10-29
ASIMM-ASSOC. SÉCURITÉ INFORMATION MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN	Informatique	Formation en informatique	750 \$	1	Montréal	2010-05-18
ASPQ ASSOCIATION POUR LA SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC	Économique	Santé publique, boissons alcooliques et tabac	155 \$	1	Québec	2010-11-23
ASS. CANADIENNE DE SCIENCE ÉCONOMIQUE DES AFFAIRES	Économique	Congrès de l'ACE (Ass. canadienne d'économique)	290 \$	1	Québec	2010-05-28
ASS. QUÉBÉCOISE DU TRANSPORT & DES ROUTES INC.	Économique	Colloque Direction Nord	452 \$	1	Québec	2010-10-21
ASSOCIATION CANADIENNE DES COMPAGNIES D'ASSURANCES	Finances	Congrès conjoint conformité & traitement des plaintes	813 \$	1	Toronto	2010-05-12
ASSOCIATION DES ARCHIVISTES DU QUÉBEC	Administration	Formation en archivistique	65 \$	2	Québec	2010-10-28
ASSOCIATION DES ARCHIVISTES DU QUÉBEC	Administration	Formation en archivistique	130 \$	2	Québec	2010-12-01
ASSOCIATION DES ARCHIVISTES DU QUÉBEC	Administration	Congrès de l'AAQ	150 \$	2	Québec	2010-05-14
ASSOCIATION DU BARREAU CANADIEN	Finances	Rendez-vous corporatif 2010	750 \$	5	Montréal	2010-10-13
ASSOCIATION SUR L'ACCÈS ET LA PROTECTION DE L'INFORMATION (A.A.P.I.)	Abonnements/cotisations	Renouvellement d'adhésion 2011	175 \$	1	Québec	2011-01-01

**Q-02 LISTE DE TOUTES LES FORMATIONS, CONFÉRENCES, ATELIERS, JOURNÉES D'ACTIVITÉS, SOMMETS, CONGRÈS OU AUTRES ACTIVITÉS AUXQUELLES ONT PARTICIPÉ LES EMPLOYÉS DU MINISTÈRE
AU COURS DE L'ANNÉE 2010-2011.**

Nom fournisseur	Sous-thème	Activité	Coût	Nb Participants	Lieu	Date
BANQUE NATIONALE - ASSOCIATION CANADIENNE D'ÉTUDES FISCALES	Fiscalité	Journée d'études fiscales 2010	295 \$	1	Montréal	2010-06-10
BARREAU DU QUÉBEC	Droit-Relation de travail	Les recours collectifs	45 \$	1	Québec	2010-10-01
BARREAU DU QUÉBEC	Droit-Relation de travail	Droits prioritaires de l'État	95 \$	1	Québec	2010-10-18
BARREAU DU QUÉBEC	Droit-Relation de travail	Droit des peuples autochtones	230 \$	2	Québec	2010-10-07
BARREAU DU QUÉBEC	Droit-Relation de travail	Les enjeux constitutionnels de la réglementation fédérale des valeurs mobilières	267 \$	1	Québec	2011-02-25
BOURSE DE MONTRÉAL	Économique	Conférence annuelle des dérivés	100 \$	1	Mont-Tremblant	2010-10-14
C.D. HOWE INSTITUTE	Économique	Conference: Getting Pension Reform Done	99 \$	1	Toronto	2010-12-08
CAMIQ INC.	Ressources humaines	Développement organisationnel	5 843 \$	58	Québec	2010-2011
CCAF-FCVI CANADIAN COMPREHENSIVE AUDITING FOUNDATION	Vérification interne	Principes de base vérification optimisation des ressources	1 263 \$	1	Québec	2010-06-10
CEALS	Cours d'anglais	Cours d'anglais	39 787 \$	301	Québec	2010-2011
CENTRE FINANCIER INTERNATIONAL-MONTRÉAL	Économique	Conférence services financiers	620 \$	2	Montréal	2010-12-10
CENTRE MICROBUR ENR.	Communication	Rédaction stratégique	7 780 \$	27	Québec	2010-09-15
CENTRE MICROBUR ENR.	Communication	Perfectionnement en français écrit	2 680 \$	11	Québec	2010-09-21
CENTRE MICROBUR ENR.	Communication	Rédaction stratégique	5 230 \$	22	Québec	2010-04-15
CENTRE MICROBUR ENR.	Communication	Perfectionnement en français écrit	5 360 \$	22	Québec	2010-05-12
CENTRE MICROBUR ENR.	Communication	Rédaction stratégique	5 360 \$	23	Québec	2010-11-03

**Q-02 LISTE DE TOUTES LES FORMATIONS, CONFÉRENCES, ATELIERS, JOURNÉES D'ACTIVITÉS, SOMMETS, CONGRÈS OU AUTRES ACTIVITÉS AUXQUELLES ONT PARTICIPÉ LES EMPLOYÉS DU MINISTÈRE
AU COURS DE L'ANNÉE 2010-2011.**

Nom fournisseur	Sous-thème	Activité	Coût	Nb Participants	Lieu	Date
CERCLE FINANCE DU QUÉBEC	Finances	Formation pour expert en finance	2 865 \$	46	Québec	2010-2011
CFA INSTITUTE	Titre professionnel	Examen CFA niveau II - PAPE*	621 \$	1	Québec	2010-06-05
CFA INSTITUTE	Titre professionnel	Formation pour expert en analyse financière - PAPE*	701 \$	1	Québec	2010-06-01
CFA QUÉBEC (CHARTERED FINANCIAL ANALYST)	Finances/Économique	Formation pour expert en analyse financière	4 965 \$	89	Québec	2010-2011
CHAMBRE DE COMMERCE	Économique	Le Régime de réglementation des valeurs mobilières	245 \$	7	Québec	2010-10-13
CIQSS	Économique	Formation du CIQSS	50 \$	1	Montréal	2010-05-03
CIRANO	Économique	Le Québec économique 2010	1 600 \$	16	Québec	2011-02-23
COLLÈGE MULTIHÉXA (LE)	Bureautique	Formation en bureautique	115 \$	1	Québec	2010-10-07
COMAQ	Fiscalité	Démystifier la fiscalité municipale	580 \$	1	Québec	2010-05-01
COMAQ	Comptabilité	Comptabilité et finances municipales	580 \$	1	Québec	2010-09-15
COMTOIS & CARRIGNAN	Communication	Télécom 2010	500 \$	1	Québec	2010-04-27
COUP DE MAÎTRE	Droit-Relation de travail	Droit des actionnaires - Loi des sociétés par action	315 \$	1	Montréal	2011-03-16
CSI GLOBAL EDUCATION INC. CANADIAN SECURITY INDUST	Finances	Gestion spécialisée en produits dérivés	1 196 \$	1	Québec	2010-04-27
CSPQ - CENTRE DE SERVICES PARTAGÉS	PFGP	Programme de formation à la gestion publique	19 775 \$	11	Québec	2010-2011
CSPQ - CENTRE DE SERVICES PARTAGÉS	Administration	CSPQ-Journée des acquisitions	134 \$	1	Québec	2010-10-27
CSPQ - CENTRE DE SERVICES PARTAGÉS	Ressources humaines	Formation en leadership	55 \$	1	Québec	2010-04-23

**Q-02 LISTE DE TOUTES LES FORMATIONS, CONFÉRENCES, ATELIERS, JOURNÉES D'ACTIVITÉS, SOMMETS, CONGRÈS OU AUTRES ACTIVITÉS AUXQUELLES ONT PARTICIPÉ LES EMPLOYÉS DU MINISTÈRE
AU COURS DE L'ANNÉE 2010-2011.**

Nom fournisseur	Sous-thème	Activité	Coût	Nb Participants	Lieu	Date
CSPQ - CENTRE DE SERVICES PARTAGÉS	Informatique	Télétravail efficace en TI	435 \$	3	Québec	2010-04-07
CSPQ - CENTRE DE SERVICES PARTAGÉS	Administration	Chargés de projets expérimentés	4 900 \$	1	Québec	2010-06-30
CSPQ - CENTRE DE SERVICES PARTAGÉS	Informatique	Contrôler les coûts et délais de vos projets en TI	245 \$	1	Québec	2010-10-13
CSPQ - CENTRE DE SERVICES PARTAGÉS	Ressources humaines	Formation en leadership	625 \$	1	Québec	2010-09-08
CSPQ - CENTRE DE SERVICES PARTAGÉS	Informatique	Gouvernance TI & architecture d'entreprise	150 \$	1	Québec	2010-10-19
CSPQ - CENTRE DE SERVICES PARTAGÉS	Communication	Un projet TI (technologie de l'information) : Les différentes parties prenantes	675 \$	3	Québec	2010-06-08
CSPQ - CENTRE DE SERVICES PARTAGÉS	Ressources humaines	Formation en leadership	55 \$	1	Québec	2010-09-24
CSPQ - CENTRE DE SERVICES PARTAGÉS	Ressources humaines	Formation en leadership	55 \$	1	Québec	2010-11-05
DECIMAL	Comptabilité	Colloque Decimal 2010 : Tarification et coût revient	350 \$	1	Montréal	2010-05-20
ÉDITIONS INFOPRESSE	Informatique	Journée RDV Web	410 \$	1	Montréal	2010-04-10
ÉNAPE-ÉCOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION PUBLIQUE	Collégial et universitaire	Changements technologiques et Gestion des ressources humaines - PAPE*	267 \$	1	Québec	2011-02-08
ÉNAPE-ÉCOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION PUBLIQUE	Collégial et universitaire	Gestion des ressources humaines - PAPE*	267 \$	1	Québec	2011-02-08
ÉNAPE-ÉCOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION PUBLIQUE	Collégial et universitaire	Épistémologie de l'administration publique - PAPE*	317 \$	1	Québec	2010-09-01
ÉNAPE-ÉCOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION PUBLIQUE	Communication	Communiquer stratégiquement dans un environnement	765 \$	1	Québec	2010-11-17
ÉNAPE-ÉCOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION PUBLIQUE	Collégial et universitaire	Principe et enjeux de l'administration - PAPE*	257 \$	1	Québec	2010-04-01
FÉDÉRATION DES SECRÉTAIRES PROFESSIONNELLES DU QUÉBEC	Abonnements/cotisations	Adhésion Fédération des secrétaires prof. du Québec FSPQ	150 \$	2	Québec	2010-04-01

**Q-02 LISTE DE TOUTES LES FORMATIONS, CONFÉRENCES, ATELIERS, JOURNÉES D'ACTIVITÉS, SOMMETS, CONGRÈS OU AUTRES ACTIVITÉS AUXQUELLES ONT PARTICIPÉ LES EMPLOYÉS DU MINISTÈRE
AU COURS DE L'ANNÉE 2010-2011.**

Nom fournisseur	Sous-thème	Activité	Coût	Nb Participants	Lieu	Date
FORMATION 4 TEMPS	Administration	Formation en développement des ressources humaines	130 \$	1	Québec	2010-04-20
FORMATION TERRA NOVA INC	Technologies de l'information	Formation au personnel du MFQ sur la sécurité de l'information	8 398 \$	Tous	Québec	2010-04-01
FORUM DES RESPONSABLES DE LA VÉRIFICATION INTERNE	Abonnements/cotisations	Cotisation au Forum des responsables vérification interne	400 \$	1	Québec	2010-04-01
GOSECURE	Informatique	Formation personnalisée Check Point	1 597 \$	1	Québec	2010-07-22
GROUPE INFORMATIQUE TECHNOLOGIA INC.	Communication	Formation en négociation	638 \$	1	Québec	2010-06-02
IC FORMATION	Ressources humaines	Intervenir lors de situations difficiles	1 260 \$	3	Québec	2010-09-21
IFM- INSTITUT DE FINANCES MATHÉMATIQUE DE MONTRÉAL	Finances	Atelier sur les développements récents en évaluation de la performance	795 \$	1	Montréal	2010-11-05
IFM- INSTITUT DE FINANCES MATHÉMATIQUE DE MONTRÉAL	Finances	Simulations Monte-Carlo appliquées à la finance	795 \$	1	Montréal	2010-04-22
IFM- INSTITUT DE FINANCES MATHÉMATIQUE DE MONTRÉAL	Finances	Journées de la Finance Mathématique	339 \$	1	Montréal	2010-05-13
IGF - INSTITUT DE LA GESTION FINANCIÈRE	Finances	Retour à l'équilibre budgétaire et la dette publique	140 \$	1	Québec	2010-12-08
IGF - INSTITUT DE LA GESTION FINANCIÈRE	Finances	Forfaits pour participations aux activités de l'IGF	7 020 \$	26	Québec	2010-10-25
IGF - INSTITUT DE LA GESTION FINANCIÈRE	Abonnements/cotisations	Achat d'un forfait de groupe de 9 places 2010-2011	2 700 \$	9	Québec	2010-09-29
IHS GLOBAL INSIGHT (USA) INC.	Économique	World Economic Outlook Conference	695 \$	1	National Harbor, Maryland	2010-10-19
IIEAM (INSTITUT INTER. D'ÉTUDES ADMINIS. MONTRÉAL)	Abonnements/cotisations	Cotisation Forum Écono. Inter. des Amériques 2010	5 000 \$	1	Montréal	2010-06-07
INSIGHT INFORMATION CO	Finances	Risk and regulation course for credit unions	3 153 \$	2	Toronto	2010-12-06
INSIGHT INFORMATION CO	Finances	Conformité et gestion des risques sur les marchés financiers	4 785 \$	3	Québec	2010-11-29

**Q-02 LISTE DE TOUTES LES FORMATIONS, CONFÉRENCES, ATELIERS, JOURNÉES D'ACTIVITÉS, SOMMETS, CONGRÈS OU AUTRES ACTIVITÉS AUXQUELLES ONT PARTICIPÉ LES EMPLOYÉS DU MINISTÈRE
AU COURS DE L'ANNÉE 2010-2011.**

Nom fournisseur	Sous-thème	Activité	Coût	Nb Participants	Lieu	Date
INSTITUT D'ADMINISTRATION PUBLIQUE DE QUÉBEC	Abonnements/cotisations	Abonnements 2010-2011 (déjeuners conférences)	750 \$	5	Québec	2010-12-13
INSTITUT CANADIEN DES COMPTABLES AGRÉÉS	Comptabilité	CICA (Canadian Institute of Chartered Accountants) : Public sector & not-for-profit financial reporting conference	1 124 \$	1	Ottawa	2010-10-06
ISACA - QUÉBEC	Informatique	Formation VAL IT : Tirer le meilleur parti des investissements informatiques. Conférencier : Hendrick Ceulemans	390 \$	2	Québec	2010-05-25
ISACA - QUÉBEC	Informatique	RISK IT : Positionnement quant à l'utilisation des technologies de l'information. Référentiel et guide pratique	975 \$	5	Québec	2010-12-14
ISACA - QUÉBEC	Informatique	Formation COBIT	795 \$	1	Québec	2010-06-07
ISACA - QUÉBEC	Vérification interne	Formation en vérification	1 440 \$	2	Québec	2010-11-17
OCAQ - ORDRE DES COMPTABLES AGRÉÉS DU QUÉBEC	Comptabilité	Quoi de neuf - Manuel de comptabilité du secteur public 2011-2012	100 \$	2	Québec	2010-09-30
OCAQ - ORDRE DES COMPTABLES AGRÉÉS DU QUÉBEC	Comptabilité	Séminaire sur le Manuel de comptabilité du secteur public 2011-2012	50 \$	1	Québec	2010-04-16
OCAQ - ORDRE DES COMPTABLES AGRÉÉS DU QUÉBEC	Comptabilité	Le feed-back : outil de dév. et de comm. puissant	99 \$	2	Québec	2010-06-10
OCAQ - ORDRE DES COMPTABLES AGRÉÉS DU QUÉBEC	Comptabilité	Différences générationnelles	50 \$	1	Québec	2010-04-28
OCAQ - ORDRE DES COMPTABLES AGRÉÉS DU QUÉBEC	Comptabilité	Présentation sur la comptabilité du secteur public	50 \$	1	Québec	2010-04-16
OCAQ - ORDRE DES COMPTABLES AGRÉÉS DU QUÉBEC	Comptabilité	Optimiser le processus adm. améliorer les façons de faire	900 \$	1	Québec	2010-11-11
OCAQ - ORDRE DES COMPTABLES AGRÉÉS DU QUÉBEC	Comptabilité	Tableau de bord de gestion : volet information de gestion	1 665 \$	2	Québec	2010-12-02
OCAQ - ORDRE DES COMPTABLES AGRÉÉS DU QUÉBEC	Comptabilité	Approche intégrée de la protection de l'information d'une d'organisation	365 \$	1	Québec	2010-10-22
OCAQ - ORDRE DES COMPTABLES AGRÉÉS DU QUÉBEC	Comptabilité	Formation en comptabilité	15 990 \$	15	Québec	2010-09-14
OCAQ - ORDRE DES COMPTABLES AGRÉÉS DU QUÉBEC	Comptabilité	4 formations passe type multi-abonnés OCAQ	1 799 \$	4	Québec	2010-09-14

**Q-02 LISTE DE TOUTES LES FORMATIONS, CONFÉRENCES, ATELIERS, JOURNÉES D'ACTIVITÉS, SOMMETS, CONGRÈS OU AUTRES ACTIVITÉS AUXQUELLES ONT PARTICIPÉ LES EMPLOYÉS DU MINISTÈRE
AU COURS DE L'ANNÉE 2010-2011.**

Nom fournisseur	Sous-thème	Activité	Coût	Nb Participants	Lieu	Date
OICV (ORGANISATION INTER. COMMISSIONS DE VALEURS)	Finances	35e conférence annuelle de l'OICV	10 075 \$	8	Montréal	2010-06-09
ORA*GEC	Abonnements/cotisations	Cotisation annuelle, membre corporatif 5 personnes	395 \$	5	Québec	2011-02-01
ORDRE DES CGA DU QUÉBEC	Titre professionnel	Examen PA1 de l'Ordre des CGA - PAPE*	474 \$	1	Québec	2010-06-07
ORDRE DES CMA DU QUÉBEC	Titre professionnel	CMA versement 4 frais scolarité - PAPE*	1 500 \$	1	Québec	2010-10-15
ORDRE DES CMA DU QUÉBEC	Titre professionnel	Épreuve d'analyse de cas CMA - PAPE*	734 \$	1	Québec	2010-05-12
ORDRE DES CMA DU QUÉBEC	Titre professionnel	CMA versement 3 - PAPE*	700 \$	1	Québec	2010-06-15
ORDRE DES CMA DU QUÉBEC	Titre professionnel	Frais de scolarité - PLS Versement 5 - PAPE*	800 \$	1	Québec	2011-02-24
ORDRE DES COMPTABLE EN MANAGEMENT ACCRÉDITÉS DU QC	Titre professionnel	CMA, 2e année - PAPE*	2 250 \$	1	Québec	2010-07-01
ORDRE DES COMPTABLE EN MANAGEMENT ACCRÉDITÉS DU QC	Titre professionnel	CMA programme leadership stratégique - PAPE*	4 284 \$	1	Québec	2010-06-01
ORDRE DES CONSEILLERS RESS HUM & RELATIONS INDUST.	Ressources humaines	Congrès RH Sans limites 2010	771 \$	4	Montréal	2010-05-14
PUBLICATIONS CCH LTÉE	Finances	Colloque : Droit québécois sociétés impact réforme	1 386 \$	3	Québec	2010-11-17
REGROUPEMENT RÉSEAUX EN SANTÉ DES PERSONNES...	Ressources humaines	Formation en santé et sécurité au travail	195 \$	1	Québec	2010-04-20
REGROUPEMENT RÉSEAUX EN SANTÉ DES PERSONNES...	Ressources humaines	Formation en santé et sécurité au travail	195 \$	1	Québec	2010-12-02
REGROUPEMENT RÉSEAUX EN SANTÉ DES PERSONNES...	Ressources humaines	Formation en santé et sécurité au travail	1 260 \$	4	Québec	2011-02-02
RELAIS-FEMMES	Finances	Indicateur sociocommunautaires Relais-Femmes	60 \$	2	Montréal	2010-12-01
RÉSEAU ACTION TI	Informatique	Journée de l'informatique du Québec JIQ	760 \$	3	Québec	2010-11-10

**Q-02 LISTE DE TOUTES LES FORMATIONS, CONFÉRENCES, ATELIERS, JOURNÉES D'ACTIVITÉS, SOMMETS, CONGRÈS OU AUTRES ACTIVITÉS AUXQUELLES ONT PARTICIPÉ LES EMPLOYÉS DU MINISTÈRE
AU COURS DE L'ANNÉE 2010-2011.**

Nom fournisseur	Sous-thème	Activité	Coût	Nb Participants	Lieu	Date
RÉSEAU ENVIRONNEMENT	Économique	Journée Québec Exporte	50 \$	1	Montréal	2010-06-15
SAS CANADA	Informatique	SAS Enterprise Guide for Experienced programmers	9 900 \$	8	Québec	2010-04-07
SECRÉTARIAT DU CONSEIL CANADIEN DES CONTRÔLEURS	Droit-Relation de travail	Congrès annuel	1 500 \$	3	Halifax	2010-08-15
SERVICES CONSEILS HARDY (LES)	Informatique	Langage SAS intermédiaire	1 344 \$	1	Québec	2010-10-27
SERVICES CONSEILS HARDY (LES)	Informatique	Introduction au logiciel SAS	1 133 \$	1	Québec	2010-08-17
SOCIÉTÉ CANADIENNE DE SCIENCE ÉCONOMIQUE	Économique	Congrès 2010	950 \$	4	Québec	2010-05-12
SOCIETY OF ACTUARIES	Abonnements/cotisations	Inscription annuelle Society of Actuaries (SOA)	586 \$	1	Québec	2010-11-01
SOLUTIONS WEB PACO INC.	PFGP	Programme de formation à la gestion publique	105 \$	1	Montréal	2011-03-17
SOLUTIONS WEB PACO INC.	Ressources humaines	Formation d'accréditation TRIMA	875 \$	1	Montréal	2010-11-10
SYNESIS-VERSALYS FORMATION	Bureautique	Formation en bureautique	1 240 \$	13	Québec	2010-2011
TÉLUQ	Collégial et universitaire	Mathématique appliquées à la gestion PAPE*	349 \$	1	Québec	2010-04-19
TÉLUQ	Collégial et universitaire	FIN2200 - ADM1013 - PAPE*	508 \$	1	Québec	2010-05-01
TÉLUQ	Titre professionnel	FIN 6053 et FIN 6070 - PAPE*	455 \$	1	Québec	2010-08-31
TÉLUQ	Titre professionnel	Analyse des investissements et valeur ajoutée - PAPE*	336 \$	1	Québec	2010-09-01
TÉLUQ	Collégial et universitaire	FIN-6060 - PAPE*	530 \$	1	Québec	2010-04-01
TÉLUQ	Collégial et universitaire	ADM-7012 - PAPE*	269 \$	1	Québec	2010-10-26

**Q-02 LISTE DE TOUTES LES FORMATIONS, CONFÉRENCES, ATELIERS, JOURNÉES D'ACTIVITÉS, SOMMETS, CONGRÈS OU AUTRES ACTIVITÉS AUXQUELLES ONT PARTICIPÉ LES EMPLOYÉS DU MINISTÈRE
AU COURS DE L'ANNÉE 2010-2011.**

Nom fournisseur	Sous-thème	Activité	Coût	Nb Participants	Lieu	Date
TÉLUQ	Collégial et universitaire	Gestion des ressources humaines ADM-1015 - PAPE*	269 \$	1	Québec	2010-04-01
TÉLUQ	Titre professionnel	FIN-6070 - PAPE*	248 \$	1	Québec	2010-05-01
TÉLUQ	Titre professionnel	Gestion des risques dans l'organisation informatisée - PAPE*	241 \$	1	Québec	2010-04-01
TÉLUQ	Titre professionnel	FIN 6080 - PAPE*	203 \$	1	Québec	2010-04-01
TÉLUQ	Titre professionnel	Examen FA4 - Ordre CGA-Canada - PAPE*	576 \$	1	Québec	2011-02-07
TÉLUQ	Titre professionnel	Mathématique appliquées à la gestion PAPE*	349 \$	1	Québec	2010-04-01
THE QUEBEC CITY CONFERENCE 2010	Finances	Sommet international capital de risque, placement	3 600 \$	3	Québec	2010-10-25
UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL	Administration	Imputabilité adm.de la santé de quoi et envers qui	430 \$	1	Montréal	2011-02-04
UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE	Titre professionnel	Pratique professionnelle CGA 812 - PAPE*	238 \$	1	Sherbrooke	2010-05-01
UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE	Titre professionnel	Inscription et frais d'exemption d'examen CGA - PAPE*	435 \$	1	Sherbrooke	2010-04-01
UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE	Titre professionnel	CGA 815 gestion des risques opérationnels - PAPE*	248 \$	1	Sherbrooke	2010-05-19
UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE	Titre professionnel	Examen PA 1 CGA - PAPE*	474 \$	1	Sherbrooke	2010-06-01
UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE	Titre professionnel	Examen PA 1 CGA - PAPE*	474 \$	1	Sherbrooke	2011-01-31
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI	Collégial et universitaire	Production II - PR.O30097 - PAPE*	277 \$	1	Québec	2010-04-01
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI	Collégial et universitaire	Gestion stratégique ADM30097 - PAPE*	222 \$	1	Québec	2010-05-10
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI	Collégial et universitaire	Statistiques appliquées en gestion - PAPE*	220 \$	1	Québec	2010-04-01

**Q-02 LISTE DE TOUTES LES FORMATIONS, CONFÉRENCES, ATELIERS, JOURNÉES D'ACTIVITÉS, SOMMETS, CONGRÈS OU AUTRES ACTIVITÉS AUXQUELLES ONT PARTICIPÉ LES EMPLOYÉS DU MINISTÈRE
AU COURS DE L'ANNÉE 2010-2011.**

Nom fournisseur	Sous-thème	Activité	Coût	Nb Participants	Lieu	Date
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI	Titre professionnel	Gestion financière stratégique - PAPE*	258 \$	1	Québec	2010-04-01
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI	Titre professionnel	Gestion de projets internationaux - PAPE*	250 \$	1	Québec	2010-05-03
UNIVERSITÉ LAVAL	Collégial et universitaire	Comptabilité intermédiaire 2 / Vérification 2 - PAPE*	533 \$	1	Québec	2010-08-30
UNIVERSITÉ LAVAL	Collégial et universitaire	La comptabilité - PAPE*	266 \$	1	Québec	2010-08-30
UNIVERSITÉ LAVAL	Collégial et universitaire	Création et gestion d'une nouvelle entreprise - PAPE*	266 \$	1	Québec	2010-08-31
UNIVERSITÉ LAVAL	Collégial et universitaire	GRH-1502 et RLT-3209 - PAPE*	533 \$	1	Québec	2010-08-30
UNIVERSITÉ LAVAL	Titre professionnel	CTB-6051 - PAPE*	266 \$	1	Québec	2010-09-01
UNIVERSITÉ LAVAL	Collégial et universitaire	Contrôle interne et gestion des risques - PAPE*	266 \$	1	Québec	2010-08-30
UNIVERSITÉ LAVAL	Titre professionnel	CTB-6051 - PAPE*	266 \$	1	Québec	2010-09-01
UNIVERSITÉ LAVAL	Collégial et universitaire	Séminaire de recherche - PAPE*	266 \$	1	Québec	2010-08-30
UNIVERSITÉ LAVAL	Collégial et universitaire	Mathématique : ingénieur 1 / Algèbre linéaire 1 - PAPE*	533 \$	1	Québec	2010-09-01
UNIVERSITÉ LAVAL	Collégial et universitaire	Gestion des ressources humaines - PAPE*	254 \$	1	Québec	2010-04-01
UNIVERSITÉ LAVAL	Collégial et universitaire	GRH - PSY-1103 - PAPE*	241 \$	1	Québec	2010-05-03
UNIVERSITÉ LAVAL	Collégial et universitaire	Algorithmique et programmation - PAPE*	338 \$	1	Québec	2010-04-01
UNIVERSITÉ LAVAL	Administration	Simulation d'un conseil d'administration et comité	2 950 \$	1	Québec	2010-05-13
UNIVERSITÉ LAVAL	Collégial et universitaire	Outils et méthodes de l'audit interne - PAPE*	818 \$	2	Québec	2010-04-01

**Q-02 LISTE DE TOUTES LES FORMATIONS, CONFÉRENCES, ATELIERS, JOURNÉES D'ACTIVITÉS, SOMMETS, CONGRÈS OU AUTRES ACTIVITÉS AUXQUELLES ONT PARTICIPÉ LES EMPLOYÉS DU MINISTÈRE
AU COURS DE L'ANNÉE 2010-2011.**

Nom fournisseur	Sous-thème	Activité	Coût	Nb Participants	Lieu	Date
UNIVERSITÉ LAVAL	Collégial et universitaire	Stratégie et structure de l'entreprise - PAPE*	254 \$	1	Québec	2010-04-01
UNIVERSITÉ LAVAL	Collégial et universitaire	Projet d'intervention en entreprise MNG-6510 - PAPE*	481 \$	1	Québec	2010-05-03
UNIVERSITÉ LAVAL	Collégial et universitaire	Fiscalité 1 - CTB-2050 - PAPE*	254 \$	1	Québec	2010-04-23
UNIVERSITÉ LAVAL	Titre professionnel	Intervention en milieu professionnelle CTB-6092 - PAPE*	241 \$	1	Québec	2010-05-01
UNIVERSITÉ LAVAL	Titre professionnel	Cours CTB-6092 - PAPE*	241 \$	1	Québec	2010-05-01
UNIVERSITÉ LAVAL	Collégial et universitaire	Fiscalité 2 et Vérification 1 - PAPE*	507 \$	1	Québec	2010-04-01
UNIVERSITÉ LAVAL	Collégial et universitaire	Santé et sécurité au travail, notions de base - PAPE*	241 \$	1	Québec	2010-05-03
UNIVERSITÉ LAVAL	Collégial et universitaire	Contrôle et vérification des technologies de l'information - PAPE*	266 \$	1	Québec	2011-02-18
UNIVERSITÉ LAVAL	Collégial et universitaire	Comptabilité intermédiaire 1 - Fiscalité 11 - PAPE*	533 \$	1	Québec	2011-02-18
UNIVERSITÉ LAVAL	Collégial et universitaire	Grammaire et rédaction - PAPE*	266 \$	1	Québec	2011-02-18
UQAM - FORUM URBA 2015, DEUT,	Finances	Forum sur les sources de financement en transport	200 \$	1	Montréal	2011-02-10
VILLE DE QUÉBEC	Économique	Innovation (architecture et densification urbaine)	44 \$	1	Québec	2010-12-02
ZENGO INC	Communication	Rédaction web et communication visuelle	500 \$	1	Québec	2010-11-09

* PAPE : Programme d'aide à la poursuite des études

Q-3 LISTE DE TOUS LES COMITÉS INTERMINISTÉRIELS DONT FAIT PARTIE LE MINISTÈRE EN 2010-2011, EN INDIQUANT POUR CHACUN :

- A) SON MANDAT;**
- B) LA LISTE DES MEMBRES;**
- C) LE BUDGET DÉPENSÉ EN 2010-2011;**
- D) LE MONTANT VENTILÉ POUR LES FRAIS DE DÉPLACEMENT, DE REPAS OU AUTRES;**
- E) LES RÉSULTATS ATTEINTS.**

- Le ministère des Finances a participé en 2010-2011 aux travaux de 46 comités interministériels.
- Les avis et recommandations de ces comités interministériels sont confidentiels au sens des articles 34 et 37 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.
- Il est à noter que lorsque des frais ont pu être encourus dans le cadre des travaux de comités interministériels, ils ont été, pour ce qui est du ministère des Finances, comptabilisés dans les frais de déplacement des fonctionnaires.

Nom du comité	Brève description	Liste des membres (si disponible)	Ministère responsable
1) Comité interministériel du développement durable	Coordination et suivi de la mise en œuvre de la Stratégie gouvernementale de développement durable 2008-2013	Ministères et organismes du gouvernement du Québec	MDDEP
2) Comité des crimes économiques et financiers à incidence fiscale	Travaux portant sur la criminalité économique et financière à incidence fiscale au Québec	MFQ, MSP, MRQ, DPCP, MRQ, SQ	MFQ (AMF)
3) Comité de l'Organisation de la sécurité civile du Québec (OSCQ) sur la résilience des systèmes au Québec	Travaux menés en vue d'accroître la résilience des systèmes au Québec	n.d.	MSP
4) Entente Canada / Union Européenne	Travaux menés dans le cadre de l'Entente Canada / Union Européenne	n.d.	MDEIE
5) Comité sur la mise en œuvre de la <i>Western Climate Initiative</i>	Travaux menés dans le cadre de la mise en œuvre de la WCI	n.d.	MDDEP
6) Comité sur la mobilité de la main-d'œuvre pour les occupations du secteur financier	Travaux concernant la mobilité de la main-d'œuvre dans le secteur financier	MDEIE, MESS, MFQ	MDEIE
7) Comité sur les redevances sur le gaz de schiste	Travaux menés concernant les redevances sur le gaz de schiste	MFQ, MRNF	MRNF
8) Comité interministériel – mandat d'examen du secteur de l'éducation	Travaux menés sur le financement universitaire	MFQ, MELS, SCT	SCT
9) Comité opérationnel santé – Implantation de la consolidation pour le réseau de la santé et des services sociaux	Préparation des états financiers consolidés du gouvernement pour les établissements du réseau de la santé et de services sociaux	MFQ-CF, MFQ, MELS	MFQ
10) Comité opérationnel commissions scolaires – Implantation de la consolidation pour les commissions scolaires	Préparation des états financiers consolidés du gouvernement pour les commissions scolaires	MFQ-CF, MFQ, MELS	MFQ
11) Comité opérationnel enseignement supérieur – Implantation de la consolidation pour le réseau de l'enseignement supérieur	Préparation des états financiers consolidés du gouvernement pour les établissements d'enseignements supérieurs	MFQ-CF, MFQ, MELS	MFQ

Nom du comité	Brève description	Liste des membres (si disponible)	Ministère responsable
12) Comité interministériel sur la révision triennale des impacts de l'évolution du salaire minimum	Comité sur l'évolution du salaire minimum	MTRAV, MFQ, MDEIE, MESS	MTRAV
13) Comité sur la diversification des revenus municipaux	Examen du financement des municipalités	MAMROT, MFQ, UMQ, FQM, Montréal, Québec	MAMROT
14) Comités ACCÈS (construction, tabac et alcool)	Travaux entourant la lutte contre l'évasion fiscale dans le secteur de la construction, du tabac et des boissons alcooliques	Différents ministères et organismes	MFQ, MSP
15) Comité santé et sécurité au travail	Travaux pour assurer la santé et la sécurité au travail	MFQ (CF), MELS, MDDEP, SHQ	MELS
16) Comité du plan des mesures d'urgence (CPMU)	Responsable du plan des mesures d'urgence et de la prise de décisions relatives à des incendies, tremblements de terre, etc.	MFQ (CF), SHQ, MDDEP, CARRA ET SIQ	MELS
17) Comité interministériel sur l'élaboration de la directive pour la gestion des terrains contaminés	Mise en œuvre de politiques gouvernementales pour la réhabilitation des sites contaminés	MFQ (CF), MFQ, MTQ, MRNF, MDDEP, SCT	MFQ (CF), MFQ
18) Comité interministériel sur l'implantation de la Politique de financement des services publics	Travaux en vue d'appuyer les ministères et les organismes assujettis à la Politique de financement des services publics, afin d'assurer avec succès son implantation	MFQ (CF), MFQ, MELS, MSSS, SCT	MFQ (CF), MFQ
19) Sous-comité de travail interministériel sur les comptes de la santé et les mécanismes de financement additionnel	Comité visant à assurer un financement adéquat du système de santé compatible avec le cadre financier du gouvernement	MFQ (CF), MFQ, MELS, MSSS, SCT	MFQ (CF), MFQ
20) COSSIG	Comité d'orientation stratégique de la sécurité de l'information gouvernementale	MFQ (CF), CSPQ, MSG, MCE, SQ, Hydro-Québec, SAAQ	MSG
21) Comité interministériel sur les changements climatiques	Coordination et suivi de la mise en œuvre du Plan d'action en changements climatiques	Ministères et organismes du gouvernement du Québec	MDDEP
22) Comité interministériel sur la recherche et l'innovation	Travaux visant l'élaboration d'orientations gouvernementales en matière de recherche, science et innovation	Ministères et organismes du gouvernement du Québec	MDEIE
23) Comité MFQ-MRQ sur le congé fiscal pour projet majeur d'investissement	Analyse et suivi de la mesure de congé fiscal pour projet majeur d'investissement	MRQ/MFQ	MRQ/MFQ
24) Comité sur l'évaluation des mesures fiscales destinées aux entreprises du secteur culturel	Analyse et suivi des mesures fiscales destinées aux entreprises du secteur culturel	SODEC, MCCCCF, MRQ	SODEC, MCCCCF, MRQ
25) Comité consultatif « Science, technologie et innovation »	Travaux en vue de favoriser les échanges sur des activités de recherche en science, technologie et innovation	Ministères et organismes du gouvernement du Québec et du Canada et représentants universitaires et de l'industrie	ISQ
26) Comité des répondants ministériels du Plan Nord	Discussions portant sur les travaux entourant le Plan Nord	n.d.	MRNF
27) Groupe de travail Québec-Industrie – Air et changements climatiques	Suivi des développements au niveau des politiques relatives aux changements climatiques	Représentant des secteurs industriels et Ministères et organismes du gouvernement du Québec	MDDEP
28) Comité interministériel de lutte contre la pauvreté	Concertation et coordination de l'action visant à lutter contre la pauvreté	Ministères et organismes du gouvernement du Québec	MESS
29) Comité interministériel de l'action communautaire	Travaux relatifs au soutien apporté aux organismes communautaires	Ministères et organismes du gouvernement du Québec	MESS
30) Comité interministériel sur l'adaptation des politiques d'emplois au vieillissement	Travaux portant sur l'adaptation des politiques d'emplois au vieillissement	n.d.	MESS
31) Comité interministériel de la stratégie d'action jeunesse	Travaux de suivi et d'harmonisation des interventions de la Stratégie d'action jeunesse	Ministères et organismes du gouvernement du Québec	MCE
32) Réseau gouvernemental des répondantes et répondants de la politique familiale	Partage d'information sur les politiques et les programmes des différents ministères	Ministères et organismes du gouvernement du Québec	MFA
33) Comité de travail interministériel sur la révision du soutien financier aux enfants placés	Révision du soutien financier accordé aux enfants placés hors du foyer familial	MFQ, MSSS, RRQ, MFA, MICC	MFQ

Nom du comité	Brève description	Liste des membres (si disponible)	Ministère responsable
34) Comité interministériel sur la compensation des conséquences des déficiences, incapacités et situations de handicap	Travaux pour la compensation des conséquences des déficiences, incapacités et situations de handicap	OPHQ, MFQ, MESS, MSSS	OPHQ
35) Table interministérielle en itinérance	Travaux concernant le phénomène de l'itinérance	MFQ, MSSS, MESS, MAMROT	MSSS
36) Table gouvernementale aux affaires territoriales	Travaux dans le cadre de la mise en place d'une stratégie sur l'occupation dynamique des territoires	Ministères et organismes du gouvernement du Québec	MAMROT
37) Stratégie sur l'entrepreneuriat	Travaux dans le cadre de la mise en place d'une stratégie sur l'entrepreneuriat	Ministères et organismes du gouvernement du Québec	MDEIE
38) Comité interministériel sur le développement de l'industrie touristique	Travaux visant le développement de l'industrie touristique	Ministères et organismes du gouvernement du Québec	MTO
39) Comité interministériel Agenda 21 de la culture pour le Québec	Travaux pour intégrer la culture dans les politiques de développement	Ministères et organismes du gouvernement du Québec	MCCCF
40) Comité de travail interministériel SCT-MDEIE-MFQ sur le mandat d'examen touchant l'aide aux entreprises	Travaux concernant l'examen des mesures d'aide aux entreprises au Québec	SCT, MDEIE et MFQ	SCT
41) Groupe de travail fédéral-provincial sur les taux effectifs réels d'imposition	Travaux entourant les taux effectifs réels d'imposition	Finances Canada et ministères des Finances de chaque province	Finances Canada
42) Comité interministériel permanent des sous-ministres sur l'adaptation des politiques et des programmes au vieillissement de la population	Travaux en vue d'adapter des politiques et des programmes au vieillissement de la population	MCE, MFA, MSSS, MESS, MJQ, MSP, MAMROT, MELs, MCCCF, MFQ, SCT, MTRAV, SAA et Services Québec	MFA
43) Comité interministériel de la Stratégie travailleurs expérimentés	Coordination et suivi de la mise en œuvre de la Stratégie travailleurs expérimentés	Ministères et organismes du gouvernement du Québec	MESS
44) Comité interministériel de recherche sur les jeux de hasard et d'argent	Travaux sur les jeux de hasard et d'argent dans le cadre d'actions concertées du MSSS sur le jeu pathologique	MSSS, RACJ, MSP, MFQ, L-Q	MSSS
45) Comité interministériel sur les boissons alcooliques	Travaux touchant l'industrie des boissons alcooliques	MDEIE, MAPAQ, RACJ, MFQ, SAQ	MDEIE
46) Comité interministériel sur les projets miniers	Travaux menés en vue d'analyser les demandes dans le cadre de projets miniers.	MFQ, MRNF, MDDEP, SAA	MDEIE

**Q-4 LISTE DE TOUS LES CT RÉCEPTIONS DU CABINET DU
MINISTRE DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE EN
INDIQUANT POUR CHACUN :**

- A) LE LIEU DE LA RÉCEPTION;**
- B) LA DATE DE LA RÉCEPTION;**
- C) LE COÛT DE LA RÉCEPTION;**
- D) LA LISTE DES PARTICIPANTS.**

- **Aucun CT réception du cabinet du ministre des Finances.**

Q-5 NOMBRE ET POURCENTAGE D'EMPLOYÉS OCCASIONNELS PAR SECTEURS AU MINISTÈRE EN 2010-2011 ET COMPARAISON AVEC LES SIX ANNÉES FINANCIÈRES PRÉCÉDENTES. PRÉCISER POUR CHAQUE SECTEUR ET CHAQUE ANNÉE LE NOMBRE ET LE POURCENTAGE D'EMPLOYÉS DEVENUS PERMANENTS.

- La réponse à cette question sera transmise par le Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

Q-6 VENTILATION DÉTAILLÉE DE TOUTES LES COMPRESSIONS FINANCIÈRES RÉALISÉES PAR LE MINISTÈRE ET SES ORGANISMES DANS LE CADRE DU PLAN DE RETOUR À L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE POUR L'ANNÉES 2010-2011. FOURNIR ÉGALEMENT LE DÉTAIL DE TOUTE AUTRE DEMANDE DE COMPRESSION DU CONSEIL DU TRÉSOR AUPRÈS DU MINISTÈRE OU UN DE SES ORGANISMES.

- La réponse à la première partie de cette question est incluse aux réponses des questions 29 et 37 des renseignements généraux.

Q-7 LISTE ET COPIE DE TOUS LES SONDAGES EFFECTUÉS EN 2010-2011, EN INDIQUANT LES COÛTS ET, LE CAS ÉCHÉANT, LA FIRME RETENUE POUR LE RÉALISER.

- La réponse à cette question est incluse à la réponse de la question 4 des renseignements généraux.

Q-8 LISTE DE TOUS LES FRAIS DE TRADUCTION ET DES DOCUMENTS TRADUITS POUR LE MINISTÈRE ET CHACUN DE SES ORGANISMES. FOURNIR LA LISTE DES CONTRATS OCTROYÉS, LE NOM DES FIRMES RETENUES ET LES COÛTS.

Informations pour le ministère des Finances

N ^o	Nom de la firme	Documents	Montant du contrat (\$)	Coût (\$)
8.1	Alison Mcgain	Comptes publics 2009-2010	10 000 \$	4 631 \$
8.2	Cabinet de traduction Dialangue	États financiers des entreprises du gouvernement 2007-2008 Comptes publics 2009-2010	20 000 \$	10 400 \$ 705 \$
8.3	Centre des services partagés	Divers règlements et documents juridiques	— \$	2 500 \$
8.4	Edgar	Divers documents de l'encadrement du secteur financier	— \$	1 948 \$
8.5	Mark McKenzie Traducteur	Divers documents pour le Ministère	8 000 \$	570 \$
8.6	Traductions Terrance Hugues	Divers documents pour le Ministère	22 000 \$	16 900 \$
8.7	Traductions Terrance Hugues	Divers documents pour le Ministère	10 500 \$	10 697 \$
8.8	Vencom	Divers documents de l'encadrement du secteur financier	— \$	4 203
8.9	Versacom	Rapport sur les cotes de crédit du Québec	— \$	1 602

**Q-9 FOURNIR POUR TOUT ORGANISME RELEVANT DU
MINISTÈRE, CONCERNANT LE BUREAU DE LA PRÉSIDENTE
OU DE LA HAUTE DIRECTION, LES MONTANTS VENTILÉS
POUR L'ANNÉE 2010-2011 CONCERNANT :**

- A) LES FRAIS DE DÉPLACEMENT;**
- B) LES FRAIS DE REPRÉSENTATION;**
- C) LES FRAIS DE REPAS;**
- D) LES FRAIS DE VOYAGE;**
- E) LES FRAIS DE PRÉPARATION AUX CONGRÈS, COLLOQUES,
SOMMETS, CONFÉRENCES, ETC.**

- Non applicable.

Q-10 MANDATS DONNÉS À LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU QUÉBEC POUR LA LOCATION, L'ACHAT, L'AMÉNAGEMENT, LA DÉCORATION ET LES TRAVAUX DIVERS EN RÉGIE ET/OU PAR SOUS-CONTRATS, EN 2010-2011.

- La réponse à cette question est incluse à la réponse de la question 11 des renseignements généraux.

**Q-11 POUR CHACUN DES EMPLACEMENTS UTILISÉS PAR LE
MINISTÈRE, INCLUANT LES CABINETS :**

- A) LA DATE DES RÉNOVATIONS;**
- B) LA LISTE DES RÉNOVATIONS;**
- C) LE COÛT DES RÉNOVATIONS;**
- D) LE NOM DE LA FIRME OU DE LA COMPAGNIE QUI A EFFECTUÉ LES TRAVAUX.**

- La réponse à cette question est incluse à la réponse de la question 11 des renseignements généraux.

Q-12 LISTE VENTILÉE PAR BÉNÉFICIAIRE ET PAR MODE D'OCTROI (SOUMISSION PUBLIQUE, SUR INVITATION OU CONTRAT NÉGOCIÉ) DE TOUS LES CONTRATS DE COVÉRIFICATION OCTROYÉS PAR LE MINISTÈRE ET TOUT ORGANISME QUI RELÈVE DU MINISTÈRE EN 2010-2011 EN INDIQUANT : NOM DU PROFESSIONNEL OU DE LA FIRME; NOMS DE TOUS LES SOUS-TRAITANTS; MANDAT ET RÉSULTAT; COÛT; ÉCHÉANCIER; DANS LE CAS D'OCTROI PAR SOUMISSION, FOURNIR LE NOM DES SOUMISSIONNAIRES ET LE MONTANT DES SOUMISSIONS.

No	Nom du prestataire ou de la firme	Objet	Montant ¹	Montant versé ²
12.1	Mallette S.E.N.C.R.L.	Services de vérification	9 850 \$	0 \$

1 : Montant du contrat avec le fournisseur
2 : Montant déjà versé au fournisseur

Q-13 POUR LE MINISTÈRE ET CHACUN DES ORGANISMES, AGENCES, CONSEILS, COMITÉS OU AUTRES QUI EN RELÈVENT, INDIQUER POUR L'ANNÉE 2010-2011 :

- A) LA LISTE DE TOUS LES CONCOURS ET TIRAGES EFFECTUÉS;**
- B) LES PRIX REMIS AUX GAGNANTS DES CONCOURS ET DES TIRAGES, AINSI QUE LA VALEUR DE CES PRIX;**
- C) L'OBJECTIF VISÉ PAR LA TENUE DE CHACUN DES CONCOURS.**

- Le ministère des Finances n'effectue pas de concours ni de tirage.

Q-14 POUR LE MINISTÈRE ET TOUS LES ORGANISMES (DIRECTIONS MINISTÉRIELLES, AGENCES, ENTREPRISES D'ÉTAT, COMMISSIONS, RÉGIES, SOCIÉTÉS, ÉTABLISSEMENTS, BUREAUX, ORGANISMES DE L'ÉTAT, COMITÉS, COMITÉS EXPERT, CONSEILS, INSTITUTS, SECRÉTARIATS RELEVANT D'UN MINISTÈRE), CONCERNANT LES CAMPAGNES DE PUBLICITÉ ET DE SENSIBILISATION, FOURNIR POUR LES ANNÉES FINANCIÈRES 2009-2010 ET 2010-2011 :

- A) LE NOM DE TOUTES LES CAMPAGNES;**
- B) LES COÛTS DE CES CAMPAGNES;**
- C) LE NOM DE LA FIRME OU DE PROFESSIONNEL RETENU POUR LA RÉALISER;**
- D) LES DATES DE DIFFUSION DE LA CAMPAGNE;**
- E) LES OBJECTIFS VISÉS PAR CHAQUE CAMPAGNE.**

Informations pour le ministère des Finances

Nom de la campagne	Réalisation	Objectif	Dates de diffusion	Coûts 2009-2010	Coûts 2010-2011
Les finances, un milieu d'hommes	Conception : Ministère des Finances Média : Magazine Premières en affaires	Message de la ministre des Finances dans le magazine	01/09/2009	1 750 \$	1 750 \$
Les finances, un milieu d'hommes	Conception : Ministère des Finances Média : Journal La Presse	Message de la ministre des Finances dans le cahier spécial Femmes en finances	02/04/2009	3 355 \$	— \$
Recrutement universitaire	Conception : Ministère des Finances Média : Affichage Zoom média	Recrutement de candidats spécialisés en finances et économie à l'université Laval	14/09/2009 au 11/10/2009	4 104 \$	— \$

Aucune dépense en publicité en 2010-2011.

Q-15 LISTE ET SOLDE DE TOUS LES FONDS EXISTANTS POUR CHACUN DES MINISTÈRES ET ORGANISMES DU GOUVERNEMENT AINSI QUE LA DÉPENSE D'INTÉRÊTS PRÉVUE POUR 2010-2011 POUR CHACUN DE CES FONDS.

FONDS SPÉCIAUX - 2010-2011

(en milliers de dollars)

Ministères	Fonds spéciaux	Surplus cumulé	Service de la dette
Affaires municipales, Régions et Occupation du territoire	Fonds de développement régional	—	—
Conseil du trésor et Administration gouvernementale	Fonds d'assistance financière pour certaines régions sinistrées	—	1 085,0
	Fonds des technologies de l'information du Conseil du trésor	—	14,0
	Fonds du service aérien gouvernemental	56 859,3	2 318,3
	Fonds relatif à la tempête de verglas	—	720,0
Culture, Communications et Condition féminine	Fonds du patrimoine culturel québécois	24 743,0	3 548,0
Développement durable, Environnement et Parcs	Fonds vert	512 188,3	—
Développement économique, Innovation et Exportation	Fonds du développement économique	—	—
Éducation, Loisir et Sport	Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique	110 849,6	—
	Fonds d'aide à l'action communautaire autonome	1 463,6	—
Emploi et Solidarité sociale	Fonds de développement du marché du travail	35 768,4	—
	Fonds de fourniture de biens ou de services du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale	914,7	—
	Fonds des technologies de l'information du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale	—	700,0
	Fonds québécois d'initiatives sociales	883,2	—
	Fonds de soutien aux proches aidants	7 746,1	—
Finances	Fonds pour le développement des jeunes enfants	7 525,6	—
	Fonds de financement	268 336,6	973 897,0
	Fonds de l'industrie des courses de chevaux	—	—
	Fonds du centre financier de Montréal	3 607,9	—
Justice	Fonds relatif à l'administration fiscale	—	—
	Fonds d'aide aux victimes d'actes criminels	36 008,8	—
Ressources naturelles et Faune	Fonds des registres du ministère de la Justice	63 632,5	—
	Fonds d'information foncière	584 438,2	—
	Fonds d'information géographique	956,2	—
	Fonds du patrimoine minier	20 222,2	—
Revenu	Fonds forestier	720,7	200,0
	Fonds de fourniture de biens ou de services du ministère du Revenu	—	—
	Fonds de perception	9 236,6	—
	Fonds des pensions alimentaires	—	—
	Fonds des technologies de l'information du ministère du Revenu	—	2 317,5
Santé et Services sociaux	Fonds de financement des établissements de santé et de services sociaux	—	—
	Fonds de l'assurance médicaments	—	3 311,3
	Fonds pour la promotion des saines habitudes de vie	12,1	—
Sécurité publique	Fonds des services de police	—	145,0
Tourisme	Fonds de partenariat touristique	10 806,5	2,3
Transports	Fonds de gestion de l'équipement roulant	1 134,6	6 525,0
	Fonds de la sécurité routière	3 562,1	12,1
	Fonds des réseaux de transport terrestre	516 894,8	516 633,4
Sous-total		2 278 511,6	1 511 428,9
Élimination des opérations réciproques ⁽¹⁾			- 571 250,2
Total		2 278 511,6	940 178,7

(1) Élimination des dépenses d'intérêts payées par les fonds spéciaux au Fonds de financement.

Source : Budget de dépenses 2011-2012 et Plan budgétaire 2011-2012.

Q-16 LISTE DES GROUPES CONSULTÉS LORS DES CONSULTATIONS PRÉBUDGÉTAIRES QUI ONT PRÉCÉDÉ LE DÉPÔT DU BUDGET 2011-2012 DE MARS 2011 AINSI QUE LES PRINCIPALES RECOMMANDATIONS ÉMISES PAR CES GROUPES.

Dans le cadre des consultations prébudgétaires, le ministre des Finances et son adjoint parlementaire ont rencontré les représentants de près de 70 groupes et organismes de tous les milieux.

La liste des groupes consultés et leurs recommandations sont cependant inaccessibles en vertu de dispositions de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, notamment celles prévues aux articles 34, 37 et 38.

Q-17 ÉVOLUTION DU SURPLUS ACCUMULÉ DES RÉSEAUX DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX ET DE L'ÉDUCATION POUR LES 5 DERNIÈRES ANNÉES.

— Les *Comptes publics 2009-2010* présentent la situation suivante, qui tient compte de la réforme comptable.

EXCÉDENT (DÉFICIT) CUMULÉS DES RÉSEAUX TERMINÉ LE 31 MARS⁽¹⁾ (en millions de dollars)

	2006 ⁽²⁾	2007	2008	2009	2010
Réseau de la santé et des services sociaux					
Surplus (déficits) cumulés au début	- 1 150	- 1 254	- 2 306	- 2 566	- 3 329
Surplus (déficits) annuel	- 104	- 237	- 260	- 252	- 71
Réforme comptable		- 815		- 511	3 619 ⁽³⁾
Surplus (déficits) cumulés à la fin	- 1 254	- 2 306	- 2 566	- 3 329	219
Réseau de l'éducation					
Surplus (déficits) cumulés au début	65	98	- 1 133	- 1 315	- 2 576
Surplus (déficits) annuel	33	18	- 182	283	230
Réforme comptable		- 1 249		- 1 544	3 366 ⁽³⁾
Surplus (déficits) cumulés à la fin	98	- 1 133	- 1 315	- 2 576	1 020
Réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation					
Surplus (déficits) cumulés au début	- 1 085	- 1 156	- 3 439	- 3 881	- 5 905
Surplus (déficits) annuel	- 71	- 219	- 442	31	159
Réforme comptable		- 2 064		- 2 055	6 985
Surplus (déficits) cumulés à la fin	- 1 156	- 3 439	- 3 881	- 5 905	1 239

(1) Sources : Comptes publics.

(2) Données financières avant la réforme comptable de décembre 2007.

(3) Ces améliorations résultent principalement d'un revenu exceptionnel provenant d'un transfert du fonds consolidé du revenu afin de pourvoir au paiement des dépenses des organismes des réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation inscrites à la dette nette au 1^{er} avril 2008 à la suite de la réforme comptable. Cela n'a donc aucun impact sur les résultats et la situation financière consolidée du gouvernement.

IMPACT DE LA RÉFORME COMPTABLE

- Suite à la réforme comptable annoncée en 2007, le gouvernement inclut les réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation dans ses états financiers consolidés, en appliquant les PCGR du secteur public à ces entités.
- Les états financiers des réseaux ont ainsi fait l'objet de redressements pour tenir compte des modifications aux conventions comptables qui ont dû être apportées par ces entités. Celles-ci portaient notamment sur la comptabilisation des immobilisations et des avantages sociaux.
- Les tableaux suivants présentent distinctement l'impact des surplus (déficits) annuels des réseaux et les redressements comptables afférents à la réforme sur l'évolution des surplus (déficits) cumulés.

SITUATION DES UNIVERSITÉS

SURPLUS (DÉFICIT) CUMULÉS DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC (en millions de dollars, au 31 mars)

	2006	2007	2008	2009	2010
Surplus (déficit) cumulé au début	- 223	- 242	115	- 87	45
Surplus (déficit) annuel	- 19	357	- 202	132	142
Total	- 242	115	- 87	45	187

SURPLUS (DÉFICIT) CUMULÉS DES UNIVERSITÉS PRIVÉES AU 31 MAI 2009 (en millions de dollars)

	Surplus (déficit) accumulé
Université Bishop's	- 4,5
Université Concordia	- 9,2
Université Laval	- 126,5
Université McGill	- 71,5
Université de Montréal	- 139,1
HEC Montréal	0,8
École polytechnique de Montréal	- 11,1
Université de Sherbrooke	- 13,6
Total	- 374,7

Note : Les données étant arrondies, la somme des montants inscrits à chaque université peut ne pas correspondre au total.

ÉVOLUTION DU DÉFICIT ANNUEL ET CUMULÉ DE FONCTIONNEMENT DES UNIVERSITÉS PRIVÉES AU 31 MAI (en millions de dollars)

	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Résultat annuel	- 5	- 28	- 74	- 34	- 53	- 32
Déficits cumulés	- 154	- 182	- 256	- 290	- 343	- 375

• Québec Mondial (en pourcentage)

RENDEMENTS DE QUÉBEC MONDIAL ET ÉCART AVEC L'INDICE DE RÉFÉRENCE
(EN POURCENTAGE)

	1 AN		2 ANS		3 ANS		4 ANS		5 ANS		6 ANS		7 ANS		8 ANS		9 ANS		10 ANS	
	PORT.	ÉCART	PORT.	ÉCART	PORT.	ÉCART	PORT.	ÉCART	PORT.	ÉCART	PORT.	ÉCART	PORT.	ÉCART	PORT.	ÉCART	PORT.	ÉCART	PORT.	ÉCART
2010	14,05	0,34	20,26	(0,22)	(5,23)	(0,55)	(2,82)	(0,39)	0,81	(0,34)	3,69	(0,26)	5,42	(0,30)	8,33	(0,22)	4,63	(0,18)	2,99	(0,12)
2009	26,86	(0,85)	(13,61)	(0,69)	(7,67)	(0,58)	(2,26)	(0,49)	1,74	(0,36)	4,05	(0,28)	7,54	(0,29)	3,73	(0,24)	1,83	(0,17)		
2008	(41,17)	(0,82)	(21,49)	(0,48)	(10,39)	(0,40)	(3,72)	(0,27)	0,01	(0,18)	4,81	(0,22)	0,79	(0,17)	(0,83)	(0,10)				
2007	4,77	0,18	10,60	0,03	13,46	0,10	14,19	0,12	17,38	0,03	10,25	0,04	6,72	0,09						
2006	16,75	(0,11)	18,06	0,07	17,52	0,10	20,76	(0,60)	11,38	0,01	7,05	0,06								
2005	19,39	0,27	17,91	0,21	22,13	0,03	10,07	0,04	5,21	0,11										
2004	18,44	0,15	23,62	(0,09)	7,13	(0,03)	1,33	0,08												
2003	31,03	(0,38)	2,76	(0,11)	(2,48)	0,05														
2002	(19,41)	0,05	(15,68)	0,19																
2001	(12,19)	-0,33																		

• Actions américaines (en pourcentage)

- Inclut les portefeuilles spécialisés Actions américaines couvert et non couvert jusqu'au 31 mars 2010 et le nouveau portefeuille spécialisé Actions américaines à compter du 1^{er} avril 2010.

RENDEMENTS DES ACTIONS AMÉRICAINES ET ÉCART AVEC L'INDICE DE RÉFÉRENCE ⁽¹⁾
(EN POURCENTAGE)

	1 AN		2 ANS		3 ANS		4 ANS		5 ANS		6 ANS		7 ANS		8 ANS		9 ANS		10 ANS	
	PORT.	ÉCART	PORT.	ÉCART	PORT.	ÉCART	PORT.	ÉCART	PORT.	ÉCART	PORT.	ÉCART	PORT.	ÉCART	PORT.	ÉCART	PORT.	ÉCART	PORT.	ÉCART
2010	8,63	0,33	11,97	2,18	(4,48)	(1,88)	(5,93)	(1,68)	(2,09)	(1,68)	(1,11)	(1,15)	(0,17)	(1,14)	0,90	(1,43)	(2,44)	(1,64)	(2,90)	(1,50)
2009	14,39	4,04	(10,84)	(2,50)	(10,81)	(2,61)	(4,81)	(2,02)	(3,15)	(1,42)	(1,72)	(1,97)	(0,29)	(1,66)	(3,88)	(1,65)	(4,20)	(1,68)		
2008	(39,48)	(6,65)	(20,96)	(4,98)	(10,48)	(3,65)	(7,07)	(2,86)	(4,65)	(2,29)	(2,54)	(2,49)	(6,21)	(2,58)	(8,30)	(2,28)				
2007	(10,14)	(2,83)	1,62	(1,46)	2,36	(0,59)	3,19	(0,71)	4,25	(1,26)	(1,40)	(1,61)	(2,22)	(1,42)						
2006	14,91	0,28	9,27	0,75	8,06	0,13	8,23	(0,78)	0,44	(1,34)	(0,83)	(1,17)								
2005	3,91	-1,15	4,78	0,06	6,09	(1,11)	(2,88)	(1,68)	(3,71)	(1,41)										
2004	5,68	(1,07)	7,20	(2,31)	(5,04)	(2,57)	(5,53)	(2,00)												
2003	8,77	(3,58)	(9,98)	(3,20)	(8,99)	(2,26)														
2002	(25,49)	(2,84)	(18,75)	(1,73)																
2001	(5,98)	(0,35)																		

(1) Inclut les portefeuilles spécialisés Actions américaines couvert et non couvert jusqu'au 31 mars 2010 et le nouveau portefeuille spécialisé Actions américaines à compter du 1^{er} avril 2010.

• Actions EAEO (en pourcentage)

- Inclut les portefeuilles spécialisés Actions étrangères couvert et non couvert jusqu'au 31 mars 2010 et le nouveau portefeuille spécialisé Actions EAEO à compter du 1^{er} avril 2010.

RENDEMENTS DES ACTIONS EAEO ET ÉCART AVEC L'INDICE DE RÉFÉRENCE ⁽¹⁾
(EN POURCENTAGE)

	1 AN		2 ANS		3 ANS		4 ANS		5 ANS		6 ANS		7 ANS		8 ANS		9 ANS		10 ANS	
	PORT.	ÉCART	PORT.	ÉCART	PORT.	ÉCART	PORT.	ÉCART	PORT.	ÉCART	PORT.	ÉCART	PORT.	ÉCART	PORT.	ÉCART	PORT.	ÉCART	PORT.	ÉCART
2010	4,68	0,19	9,20	(0,38)	(7,58)	(0,53)	(6,14)	(0,26)	(0,81)	(0,12)	1,67	(0,14)	3,10	(0,35)	4,31	(0,58)	1,08	(0,88)	(0,77)	(0,61)
2009	13,33	(1,01)	(13,18)	(0,83)	(9,49)	(0,39)	(2,25)	(0,19)	1,32	(0,21)	2,94	(0,41)	4,26	(0,69)	0,64	(0,73)	(1,35)	(0,70)		
2008	(39,81)	(0,88)	(19,35)	(0,16)	(7,12)	0,03	(1,61)	(0,04)	0,75	(0,30)	2,73	(0,84)	(1,13)	(0,75)	(3,11)	(0,66)				
2007	(1,67)	0,61	10,03	0,61	12,29	0,33	11,92	(0,13)	12,17	(0,61)	8,71	(0,76)	2,31	(0,85)						
2006	23,11	0,61	19,99	0,16	16,99	(0,43)	15,92	(0,97)	7,25	(1,06)	2,99	(0,87)								
2005	16,95	(0,27)	13,84	(0,91)	13,62	(1,48)	3,62	(1,41)	(0,63)	(1,11)										
2004	10,80	(1,52)	11,99	(2,03)	(0,48)	(1,73)	(4,59)	(1,27)												
2003	13,19	(2,55)	(6,68)	(1,61)	(8,23)	(1,30)														
2002	(21,41)	(1,25)	(18,72)	(0,70)																
2001	(15,94)	(0,12)																		

(1) Inclut les portefeuilles spécialisés Actions étrangères couvert et non couvert jusqu'au 31 mars 2010 et le nouveau portefeuille spécialisé Actions EAEO à compter du 1^{er} avril 2010.

- Actions des marchés en émergence (en pourcentage)

RENDEMENTS DES ACTIONS DES MARCHÉS EN ÉMERGENCE ET ÉCART AVEC L'INDICE DE RÉFÉRENCE (EN POURCENTAGE)

	1 AN		2 ANS		3 ANS		4 ANS		5 ANS		6 ANS		7 ANS		8 ANS		9 ANS		10 ANS	
	PORT.	ÉCART	PORT.	ÉCART	PORT.	ÉCART	PORT.	ÉCART	PORT.	ÉCART	PORT.	ÉCART	PORT.	ÉCART	PORT.	ÉCART	PORT.	ÉCART	PORT.	ÉCART
2010	12,06	(0,89)	30,02	(0,67)	(2,48)	(2,30)	2,13	(2,06)	7,69	(1,58)	11,14	(1,36)	11,61	(1,44)	14,03	(0,79)	9,87	(2,22)	8,57	(2,65)
2009	80,87	(0,72)	(8,90)	(2,97)	(0,97)	(2,49)	6,55	(1,78)	10,96	(1,51)	11,54	(1,57)	14,31	(0,75)	9,60	(2,41)	8,19	(2,87)		
2008	(44,88)	(3,57)	(18,77)	(2,84)	(5,11)	(1,96)	2,75	(1,62)	5,00	(1,68)	8,15	(0,75)	4,71	(2,57)	3,79	(3,04)				
2007	17,02	(1,20)	24,64	(0,13)	26,58	(0,14)	23,43	(0,81)	25,18	0,48	18,57	(2,16)	13,64	(2,62)						
2006	32,76	1,08	31,61	0,48	26,64	(0,41)	27,30	0,81	18,49	(2,35)	13,09	(3,08)								
2005	30,48	(0,16)	22,23	(1,10)	26,64	0,88	12,74	(3,08)	9,53	(3,78)										
2004	14,50	(1,81)	23,14	1,33	7,38	(3,89)	4,84	(4,50)												
2003	32,44	4,98	3,99	(4,80)	1,80	(5,28)														
2002	(18,36)	(11,21)	(10,75)	(8,90)																
2001	(2,44)	(6,18)																		

- Placements privés (en pourcentage)

RENDEMENTS DES PLACEMENTS PRIVÉS ET ÉCART AVEC L'INDICE DE RÉFÉRENCE (EN POURCENTAGE)

	1 AN		2 ANS		3 ANS		4 ANS		5 ANS		6 ANS		7 ANS		8 ANS		9 ANS		10 ANS	
	PORT.	ÉCART	PORT.	ÉCART	PORT.	ÉCART	PORT.	ÉCART	PORT.	ÉCART	PORT.	ÉCART	PORT.	ÉCART	PORT.	ÉCART	PORT.	ÉCART	PORT.	ÉCART
2010	26,73	24,74	18,48	6,04	(1,22)	7,81	2,87	8,70	7,87	10,10	11,25	13,01	12,77	11,57	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
2009	10,79	(13,18)	(12,79)	1,02	(4,04)	4,26	3,81	8,67	8,39	10,38	10,60	9,53	s.o.	s.o.						
2008	(31,36)	8,72	(10,68)	10,44	1,32	12,26	7,80	16,97	10,96	13,54	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.				
2007	18,18	12,40	23,09	14,53	25,29	18,43	24,56	15,10	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.						
2006	30,40	16,83	30,11	23,19	27,47	18,07	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.								
2005	29,82	29,15	28,03	15,69	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.										
2004	22,38	1,41	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.												
2003	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.														
2002	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.																
2001	s.o.	s.o.																		

- Fonds de couverture (en pourcentage)

RENDEMENTS DES FONDS DE COUVERTURE ET ÉCART AVEC L'INDICE DE RÉFÉRENCE (EN POURCENTAGE)

	1 AN		2 ANS		3 ANS		4 ANS		5 ANS		6 ANS		7 ANS		8 ANS		9 ANS		10 ANS	
	PORT.	ÉCART	PORT.	ÉCART	PORT.	ÉCART	PORT.	ÉCART	PORT.	ÉCART	PORT.	ÉCART	PORT.	ÉCART	PORT.	ÉCART	PORT.	ÉCART	PORT.	ÉCART
2010	6,28	0,11	6,65	0,89	(1,64)	0,38	1,03	1,26	2,14	0,79	3,24	1,78	3,44	1,86	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
2009	13,18	1,30	(5,37)	0,61	(0,66)	1,61	1,14	0,96	2,64	2,09	2,96	2,14	s.o.	s.o.						
2008	(20,87)	(9,07)	(6,92)	1,73	(2,58)	0,84	0,17	2,27	1,06	2,29	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.				
2007	9,48	4,12	6,08	1,45	6,36	3,29	7,43	3,05	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.						
2006	6,72	(1,22)	7,81	2,87	6,75	2,70	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.								
2005	8,90	6,99	6,76	4,61	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.										
2004	4,67	2,37	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.												
2003	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.														
2002	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.																
2001	s.o.	s.o.																		

HISTORIQUE DE LA POLITIQUE DE PLACEMENT DU FARR

- Voir les tableaux de la Q-20.

• Québec Mondial (en pourcentage)

RENDEMENTS DE QUÉBEC MONDIAL ET ÉCART AVEC L'INDICE DE RÉFÉRENCE
(EN POURCENTAGE)

	1 AN		2 ANS		3 ANS		4 ANS		5 ANS		6 ANS		7 ANS		8 ANS		9 ANS		10 ANS	
	PORT.	ÉCART	PORT.	ÉCART	PORT.	ÉCART	PORT.	ÉCART	PORT.	ÉCART	PORT.	ÉCART	PORT.	ÉCART	PORT.	ÉCART	PORT.	ÉCART	PORT.	ÉCART
2010	14,05	0,34	20,26	(0,22)	(5,23)	(0,55)	(2,82)	(0,39)	0,81	(0,34)	3,69	(0,26)	5,42	(0,20)	8,33	(0,22)	4,43	(0,18)	2,90	(0,12)
2009	23,85	(0,85)	(13,61)	(0,69)	(7,87)	(0,58)	(2,25)	(0,49)	1,74	(0,36)	4,05	(0,28)	7,54	(0,29)	3,73	(0,24)	1,83	(0,17)		
2008	(41,17)	(0,82)	(21,48)	(0,48)	(10,39)	(0,40)	(3,72)	(0,27)	0,01	(0,19)	4,81	(0,22)	0,79	(0,17)	(0,83)	(0,10)				
2007	4,77	0,18	10,80	0,08	13,46	0,10	14,19	0,12	17,38	0,03	10,25	0,04	6,72	0,09						
2006	16,75	(0,11)	18,06	0,07	17,52	0,10	20,76	(0,00)	11,38	0,01	7,05	0,08								
2005	19,39	0,27	17,91	0,21	22,13	0,03	10,07	0,04	5,21	0,11										
2004	16,44	0,15	23,52	(0,09)	7,13	(0,03)	1,93	0,08												
2003	31,03	(0,39)	2,76	(0,11)	(2,49)	0,08														
2002	(19,41)	0,05	(15,88)	0,19																
2001	(12,19)	0,33																		

• Actions américaines (en pourcentage)

- Inclut les portefeuilles spécialisés Actions américaines couvert et non couvert jusqu'au 31 mars 2010 et le nouveau portefeuille spécialisé Actions américaines à compter du 1^{er} avril 2010.

RENDEMENTS DES ACTIONS AMÉRICAINES ET ÉCART AVEC L'INDICE DE RÉFÉRENCE ⁽¹⁾
(EN POURCENTAGE)

	1 AN		2 ANS		3 ANS		4 ANS		5 ANS		6 ANS		7 ANS		8 ANS		9 ANS		10 ANS	
	PORT.	ÉCART	PORT.	ÉCART	PORT.	ÉCART	PORT.	ÉCART	PORT.	ÉCART	PORT.	ÉCART	PORT.	ÉCART	PORT.	ÉCART	PORT.	ÉCART	PORT.	ÉCART
2010	9,53	0,33	11,87	2,16	(4,48)	(1,88)	(5,93)	(1,68)	(2,09)	(1,60)	(1,11)	(1,15)	(0,17)	(1,14)	0,90	(1,43)	(2,44)	(1,64)	(2,90)	(1,50)
2009	14,36	-4,04	(10,84)	(2,50)	(10,61)	(2,61)	(4,81)	(2,02)	(3,13)	(1,42)	(1,72)	(1,37)	(0,29)	(1,88)	(3,48)	(1,95)	(4,20)	(1,68)		
2008	(30,48)	(8,65)	(20,96)	(4,98)	(10,46)	(3,65)	(7,07)	(2,86)	(4,65)	(2,29)	(2,54)	(2,48)	(8,21)	(2,58)	(8,30)	(2,28)				
2007	(19,14)	(2,33)	1,82	(1,46)	2,38	(0,59)	3,19	(0,71)	4,25	(1,28)	(1,40)	(1,61)	(2,22)	(1,42)						
2006	14,01	0,28	9,27	0,75	8,05	0,13	8,23	(0,78)	0,44	(1,34)	(0,83)	(1,17)								
2005	3,91	-1,16	4,78	0,06	6,09	(1,11)	(2,88)	(1,68)	(3,71)	(1,41)										
2004	5,65	(1,07)	7,20	(2,31)	(5,04)	(2,57)	(5,53)	(2,00)												
2003	8,77	(3,59)	(9,98)	(3,20)	(8,99)	(2,26)														
2002	(23,43)	(2,84)	(18,75)	(1,73)																
2001	(8,98)	(0,36)																		

(1) Inclut les portefeuilles spécialisés Actions américaines couvert et non couvert jusqu'au 31 mars 2010 et le nouveau portefeuille spécialisé Actions américaines à compter du 1^{er} avril 2010.

• Actions EAEO (en pourcentage)

- Inclut les portefeuilles spécialisés Actions étrangères couvert et non couvert jusqu'au 31 mars 2010 et le nouveau portefeuille spécialisé Actions EAEO à compter du 1^{er} avril 2010.

RENDEMENTS DES ACTIONS EAEO ET ÉCART AVEC L'INDICE DE RÉFÉRENCE ⁽¹⁾
(EN POURCENTAGE)

	1 AN		2 ANS		3 ANS		4 ANS		5 ANS		6 ANS		7 ANS		8 ANS		9 ANS		10 ANS	
	PORT.	ÉCART	PORT.	ÉCART	PORT.	ÉCART	PORT.	ÉCART	PORT.	ÉCART	PORT.	ÉCART	PORT.	ÉCART	PORT.	ÉCART	PORT.	ÉCART	PORT.	ÉCART
2010	4,88	0,19	9,20	(0,38)	(7,59)	(0,63)	(6,14)	(0,26)	(0,91)	(0,12)	1,87	(0,14)	3,10	(0,33)	4,31	(0,58)	1,08	(0,88)	(0,77)	(0,61)
2009	13,93	(1,01)	(13,16)	(0,83)	(9,49)	(0,39)	(2,26)	(0,19)	1,32	(0,21)	2,84	(0,41)	4,28	(0,63)	0,64	(0,78)	(1,35)	(0,70)		
2008	(33,81)	(0,68)	(19,33)	(0,16)	(7,12)	0,03	(1,61)	(0,04)	0,75	(0,30)	2,73	(0,84)	(1,13)	(0,75)	(3,11)	(0,66)				
2007	(1,67)	0,61	10,05	0,61	12,29	0,33	11,92	(0,13)	12,17	(0,61)	5,71	(0,76)	2,31	(0,85)						
2006	23,11	0,81	19,99	0,16	16,85	(0,43)	15,92	(0,97)	7,25	(1,06)	2,99	(0,87)								
2005	18,95	(0,27)	13,84	(0,91)	13,62	(1,46)	3,62	(1,41)	(0,63)	(1,11)										
2004	10,80	(1,52)	11,99	(2,03)	(0,48)	(1,73)	(4,59)	(1,27)												
2003	13,19	(2,55)	(5,65)	(1,81)	(8,23)	(1,20)														
2002	(21,41)	(1,25)	(18,72)	(0,70)																
2001	(15,94)	(0,12)																		

(1) Inclut les portefeuilles spécialisés Actions étrangères couvert et non couvert jusqu'au 31 mars 2010 et le nouveau portefeuille spécialisé Actions EAEO à compter du 1^{er} avril 2010.

- Actions des marchés en émergence (en pourcentage)

RENDEMENTS DES ACTIONS DES MARCHÉS EN ÉMERGENCE ET ÉCART AVEC L'INDICE DE RÉFÉRENCE
(EN POURCENTAGE)

	1 AN		2 ANS		3 ANS		4 ANS		5 ANS		6 ANS		7 ANS		8 ANS		9 ANS		10 ANS	
	PORT.	ÉCART	PORT.	ÉCART	PORT.	ÉCART	PORT.	ÉCART	PORT.	ÉCART	PORT.	ÉCART	PORT.	ÉCART	PORT.	ÉCART	PORT.	ÉCART	PORT.	ÉCART
2010	12,06	(0,89)	30,02	(0,87)	(2,40)	(2,30)	2,13	(2,06)	7,63	(1,96)	11,14	(1,38)	11,81	(1,44)	14,03	(0,73)	9,87	(2,22)	8,57	(2,65)
2009	50,87	(0,72)	(5,90)	(2,97)	(0,97)	(2,49)	6,55	(1,78)	10,96	(1,51)	11,54	(1,57)	14,31	(0,75)	9,80	(2,41)	6,18	(2,87)		
2008	(44,89)	(3,37)	(19,77)	(2,84)	(5,11)	(1,96)	2,76	(1,62)	5,00	(1,68)	8,15	(0,75)	4,71	(2,57)	3,78	(3,04)				
2007	17,02	(1,20)	24,64	(0,13)	26,55	(0,14)	23,43	(0,61)	25,18	0,48	18,87	(2,16)	13,64	(2,62)						
2006	32,76	1,08	31,81	0,48	26,64	(0,41)	27,30	0,91	18,49	(2,36)	13,09	(3,08)								
2005	30,48	(0,16)	22,23	(1,10)	25,54	0,66	12,74	(3,08)	8,53	(3,78)										
2004	14,50	(1,81)	23,14	1,33	7,38	(3,89)	4,84	(4,50)												
2003	32,44	4,98	3,99	(4,86)	1,80	(5,28)														
2002	(18,36)	(11,21)	(10,75)	(8,90)																
2001	(2,44)	(6,18)																		

- Placements privés (en pourcentage)

RENDEMENTS DES PLACEMENTS PRIVÉS ET ÉCART AVEC L'INDICE DE RÉFÉRENCE
(EN POURCENTAGE)

	1 AN		2 ANS		3 ANS		4 ANS		5 ANS		6 ANS		7 ANS		8 ANS		9 ANS		10 ANS	
	PORT.	ÉCART	PORT.	ÉCART	PORT.	ÉCART	PORT.	ÉCART	PORT.	ÉCART	PORT.	ÉCART	PORT.	ÉCART	PORT.	ÉCART	PORT.	ÉCART	PORT.	ÉCART
2010	26,73	24,74	18,49	6,04	(1,22)	7,61	2,87	8,70	7,87	10,10	11,25	13,01	12,77	11,57	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
2009	10,79	(13,10)	(12,79)	1,02	(4,04)	4,28	3,81	6,87	8,30	10,88	10,80	8,53	s.o.	s.o.						
2008	(31,36)	8,72	(10,69)	10,44	1,32	12,28	7,80	16,97	10,58	13,54	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.				
2007	16,18	12,40	23,09	14,53	25,28	19,43	24,55	15,10	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.						
2006	30,40	16,85	30,11	23,19	27,47	16,07	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.								
2005	29,82	28,15	26,09	15,69	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.										
2004	22,35	1,41	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.												
2003	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.														
2002	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.																
2001	s.o.	s.o.																		

- Fonds de couverture (en pourcentage)

RENDEMENTS DES FONDS DE COUVERTURE ET ÉCART AVEC L'INDICE DE RÉFÉRENCE
(EN POURCENTAGE)

	1 AN		2 ANS		3 ANS		4 ANS		5 ANS		6 ANS		7 ANS		8 ANS		9 ANS		10 ANS	
	PORT.	ÉCART	PORT.	ÉCART	PORT.	ÉCART	PORT.	ÉCART	PORT.	ÉCART	PORT.	ÉCART	PORT.	ÉCART	PORT.	ÉCART	PORT.	ÉCART	PORT.	ÉCART
2010	8,28	0,11	9,68	0,69	(1,64)	0,36	1,03	1,26	2,14	0,79	3,24	1,78	3,44	1,86	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
2009	13,16	1,30	(5,97)	0,61	(0,88)	1,81	1,14	0,86	2,84	2,09	2,96	2,14	s.o.	s.o.						
2008	(20,87)	(0,07)	(6,92)	1,73	(2,58)	0,84	0,17	2,27	1,06	2,29	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.				
2007	9,48	4,12	8,09	1,48	6,36	3,29	7,43	3,05	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.						
2006	6,72	(1,22)	7,81	2,87	6,75	2,70	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.								
2005	8,90	8,89	6,76	4,61	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.										
2004	4,67	2,37	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.												
2003	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.														
2002	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.																
2001	s.o.	s.o.																		

HISTORIQUE DE LA POLITIQUE DE PLACEMENT DU FONDS DES GÉNÉRATIONS

- Voir les tableaux de la Q-21.

Q-20 LA POLITIQUE DE PLACEMENT DÉTAILLÉE DU MINISTÈRE DES FINANCES À L'ÉGARD DU FONDS D'AMORTISSEMENT DES RÉGIMES DE RETRAITE (FARR) POUR L'ANNÉE 2010-2011, AINSI QUE TOUS LES CHANGEMENTS APPORTÉS À CETTE POLITIQUE DEPUIS LES DIX DERNIÈRES ANNÉES.

HISTORIQUE DE LA POLITIQUE DE PLACEMENT DU FARR

- Voir tableau à la page suivante.

Historique de la politique de placement du FARR

	1 janv. 2000	1 avr. 2003	1 juil. 2004	1 janv. 2007	1 juil. 2007	1 janv. 2008	1 janv. 2010	1 juil. 2010 à compter du 1 avril 2010	1 déc. 2010 à compter du 1 juil. 2010	1 déc. 2011 à compter du 1 jan. 2011
Valeurs à court terme	3,00%	2,00%	2,00%	2,00%	2,00%	1,00%	1,00%	1,00%	1,00%	1,00%
Obligations	41,00%	43,00%	41,00%	31,00%	30,00%	29,00%	29,75%	29,75%	29,75%	29,75%
Obligations à long terme	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
Dettes immobilières	-	-	-	6,00%	7,00%	7,00%	7,00%	7,00%	7,00%	6,00%
Total - Titres à revenu fixe	44,00%	45,00%	43,00%	39,00%	39,00%	37,00%	37,75%	37,75%	37,75%	36,75%
Actions canadiennes	27,00%	26,00%	15,00%	15,34%	13,00%	13,00%	13,75%	13,75%	13,75%	13,75%
Actions américaines - couvert	7,00%	6,00%	6,00%	1,33%	0,50%	0,50%	0,50%	-	-	-
Actions américaines - non couvert	-	-	-	4,00%	3,00%	2,00%	2,00%	3,60%	3,60%	5,00%
Actions étrangères - couvert	-	-	-	2,71%	2,50%	2,50%	2,50%	-	-	-
Actions étrangères - non couvert	11,00%	11,00%	9,00%	4,62%	5,00%	4,00%	4,00%	8,20%	8,20%	5,00%
Actions des marchés en émergence	-	-	-	3,00%	3,50%	4,00%	4,00%	4,00%	4,00%	4,00%
Québec mondial	6,00%	6,00%	6,00%	6,00%	7,50%	9,50%	9,50%	6,70%	5,70%	2,70%
Actions mondiales	-	-	-	-	-	-	-	0,00%	1,00%	5,80%
Participations et infrastructures	-	-	4,00%	6,00%	6,00%	6,00%	6,00%	-	-	-
Placements privés	-	-	7,00%	6,00%	8,00%	8,00%	8,00%	10,40%	10,40%	10,00%
Total - Actions	51,00%	49,00%	47,00%	49,00%	49,00%	49,50%	50,25%	46,65%	46,65%	46,25%
Infrastructures	-	-	-	-	-	-	-	3,60%	3,60%	4,00%
Immeubles	5,00%	5,00%	5,00%	6,00%	6,00%	8,50%	8,50%	8,50%	8,50%	9,50%
Obligations à rendement réel	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
Total - Placements sensibles à l'inflation	5,00%	5,00%	5,00%	6,00%	6,00%	8,50%	8,50%	12,10%	12,10%	13,50%
Produits de base	0,00%	0,00%	2,00%	3,00%	3,00%	1,50%	-	-	-	-
Fonds de couverture	0,00%	1,00%	3,00%	3,00%	3,00%	3,50%	3,50%	3,50%	3,50%	3,50%
Total - Autres placements	0,00%	1,00%	5,00%	6,00%	6,00%	5,00%	3,50%	3,50%	3,50%	3,50%
Total	100,00%	100,00%	100,00%							
Exposition devise US	-	-	-	-	-	-	-	1,60%	2,40%	7,40%
Exposition devises EAFE	-	-	-	-	-	-	-	4,20%	4,40%	7,40%

Couverture

Note : La Caisse de dépôt et placement du Québec effectue des changements aux portefeuilles spécialisés de temps à autre.

2004 : "Actions canadiennes" devient "Actions canadiennes", "Participations et infrastructures" et "Placements privés".

2007 : "Obligations" devient "Obligations" et "Dettes immobilières".

2007 : "Actions étrangères" devient "Actions étrangères" et "Actions des marchés en émergence".

2007 : "Actions américaines" et "Actions étrangères" sont offerts en version "couvert" et "non-couvert".

2010 : "Participations et infrastructures" ne gardent que les "Infrastructures" et les participations sont transférées dans "Placements privés".

2010 : Les portefeuilles d'actions "couvert" et "non couvert" ne sont plus offerts.

Q-21 LA POLITIQUE DE PLACEMENT DÉTAILLÉE DU MINISTÈRE DES FINANCES À L'ÉGARD DU FONDS DES GÉNÉRATIONS POUR L'ANNÉE 2010-2011, AINSI QUE TOUS LES CHANGEMENTS APPORTÉS À CETTE POLITIQUE DEPUIS SA CRÉATION.

HISTORIQUE DE LA POLITIQUE DE PLACEMENT DU FONDS DES GÉNÉRATIONS

- Voir tableau à la page suivante.

Historique de la politique de placement du Fonds des générations

	1 févr. 2007	1 juil. 2007	1 janv. 2008	1 juil. 2010 à compter du 1 avril 2010	1 déc. 2010 à compter du 1 juil. 2010	1 déc. 2011 à compter du 1 jan. 2011
Valeurs à court terme	0,50%	1,00%	1,00%	1,00%	1,00%	1,00%
Obligations	38,50%	37,00%	36,00%	36,00%	36,00%	36,00%
Obligations à long terme	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
Dettes immobilières	6,00%	7,00%	7,00%	7,00%	7,00%	6,00%
Total - Titres à revenu fixe	45,00%	45,00%	44,00%	44,00%	44,00%	43,00%
Actions canadiennes	10,00%	10,00%	10,00%	10,00%	10,00%	10,00%
Actions américaines - couvert	1,00%	0,50%	0,50%	-	-	-
Actions américaines - non couvert	3,00%	1,50%	1,50%	3,80%	3,80%	4,90%
Actions étrangères - couvert	3,00%	2,00%	2,00%	-	-	-
Actions étrangères - non couvert	1,00%	2,00%	2,00%	6,60%	6,60%	6,50%
Actions des marchés en émergence	3,00%	4,00%	4,00%	4,00%	4,00%	4,00%
Québec mondial	16,00%	15,00%	15,00%	10,60%	9,10%	4,30%
Actions mondiales	-	-	-	0,00%	1,50%	4,80%
Participations et infrastructures	5,00%	5,00%	5,00%	-	-	-
Placements privés	4,00%	6,00%	6,00%	8,00%	8,00%	8,00%
Total - Actions	46,00%	46,00%	46,00%	43,00%	43,00%	42,50%
Infrastructures	-	-	-	3,00%	3,00%	3,50%
Immeubles	6,00%	6,00%	7,00%	7,00%	7,00%	8,00%
Obligations à rendement réel	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
Total - Placements sensibles à l'inflation	6,00%	6,00%	7,00%	10,00%	10,00%	11,50%
Produits de base	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
Fonds de couverture	3,00%	3,00%	3,00%	3,00%	3,00%	3,00%
Total - Autres placements	3,00%	3,00%	3,00%	3,00%	3,00%	3,00%
Total	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Exposition devise US	-	-	-	2,30%	2,10%	7,00%
Exposition devises EAFE	-	-	-	4,60%	2,60%	8,40%

Couverture

Note : La Caisse de dépôt et placement du Québec effectue des changements aux portefeuilles spécialisés de temps à autre.

2004 : "Actions canadiennes" devient "Actions canadiennes", "Participations et infrastructures" et "Placements privés".

2007 : "Obligations" devient "Obligations" et "Dettes immobilières".

2007 : "Actions étrangères" devient "Actions étrangères" et "Actions des marchés en émergence".

2007 : "Actions américaines" et "Actions étrangères" sont offerts en version "couvert" et "non-couvert".

2010 : "Participations et infrastructures" ne gardent que les "Infrastructures" et les participations sont transférées dans "Placements privés".

2010 : Les portefeuilles d'actions "couvert" et "non couvert" ne sont plus offerts.

Q-22 LISTE DES RENDEMENTS QUOTIDIENS, INCLUANT LES PERTES ET LES GAINS, POUR LES ACTIVITÉS COURANTES DE FRONT OFFICE, INCLUANT LES ACTIVITÉS DE COUVERTURE DE TAUX DE CHANGE, DE GESTION DES TAUX D'INTÉRÊT PAR LES PRODUITS DÉRIVÉS, LE FINANCEMENT MUNICIPAL ET OCTROYÉ, LE FINANCEMENT SUR LES MARCHÉS CANADIENS ET SUR LES MARCHÉS INTERNATIONAUX, ET FINALEMENT LES ACTIVITÉS DE GESTION DE LIQUIDITÉ RELIÉES AUX FONDS D'AMORTISSEMENT, POUR L'ANNÉE 2010-2011.

- Les tableaux qui suivent présentent divers renseignements, dont les taux de rendement, relatifs aux émissions de Bons du Trésor et de titres à long terme du gouvernement et du Fonds de financement en 2010-2011.

TABLEAU A
Gouvernement du Québec
Émissions de Bons du Trésor en 2010-2011

Date de l'adjudication	Montant (millions de \$)	Durée (en jours)	Taux de rendement
2010-04-07	175	91	0,349%
2010-04-14	75	182	0,650%
2010-04-14	175	91	0,349%
2010-04-21	175	91	0,430%
2010-04-28	50	364	1,375%
2010-04-28	175	91	0,430%
2010-05-12	175	91	0,438%
2010-05-12	75	182	0,860%
2010-05-19	175	91	0,426%
2010-05-26	50	364	1,175%
2010-05-26	175	91	0,450%
2010-06-02	175	91	0,550%
2010-06-09	175	91	0,582%
2010-06-16	75	182	0,911%
2010-06-16	175	91	0,578%
2010-06-23	175	91	0,578%
2010-06-23	50	363	1,284%
2010-06-30	175	91	0,534%
2010-07-07	175	91	0,538%
2010-07-14	175	91	0,595%
2010-07-14	75	182	0,935%
2010-07-21	175	91	0,667%
2010-07-28	175	91	0,675%
2010-07-28	50	364	1,262%
2010-08-04	175	91	0,719%
2010-08-11	175	91	0,707%
2010-08-18	75	182	0,979%
2010-08-18	175	91	0,707%
2010-08-25	50	364	1,020%
2010-08-25	175	91	0,651%
2010-09-01	175	91	0,755%
2010-09-08	175	91	0,917%
2010-09-15	75	182	1,190%
2010-09-15	175	91	0,945%
2010-09-22	175	90	0,931%
2010-09-29	175	90	0,955%
2010-09-29	50	364	1,352%
2010-10-06	175	91	0,937%
2010-10-13	175	91	0,941%
2010-10-13	75	182	1,105%
2010-10-20	175	91	0,933%
2010-10-27	50	364	1,267%
2010-10-27	175	91	0,945%
2010-11-03	175	91	0,957%
2010-11-10	175	91	0,989%
2010-11-17	75	182	1,146%

2010-11-17	175	91	1,001%
2010-11-24	50	364	1,450%
2010-11-24	175	91	1,033%
2010-12-01	175	91	1,050%
2010-12-08	175	91	1,066%
2010-12-15	175	91	1,062%
2010-12-15	75	182	1,227%
2010-12-22	175	92	1,070%
2010-12-22	50	365	1,434%
2010-12-29	175	92	1,086%
2011-01-05	175	91	1,074%
2011-01-12	75	182	1,259%
2011-01-12	175	91	1,062%
2011-01-19	175	91	1,066%
2011-01-26	50	364	1,420%
2011-01-26	175	91	1,050%
2011-02-02	175	91	1,042%
2011-02-09	175	91	1,038%
2011-02-16	175	91	1,038%
2011-02-16	75	182	1,209%
2011-02-23	175	91	1,038%
2011-02-23	50	364	1,435%
2011-03-02	175	91	1,038%
2011-03-09	175	91	1,033%
2011-03-16	75	182	1,168%
2011-03-16	175	91	1,021%
2011-03-23	175	90	0,996%
2011-03-30	50	364	1,399%
2011-03-30	175	90	1,000%

TABLEAU B

Gouvernement du Québec Emprunts réalisés en 2010-2011^P pour le fonds consolidé du revenu

Montant en dollars canadiens ⁽¹⁾	Valeur nominale en devises étrangères	Taux d'intérêt ⁽²⁾	Date d'émission	Date d'échéance	Prix à l'investisseur	Rendement à l'investisseur ⁽³⁾
(en millions)		(%)			(\$)	(%)
47 ⁽⁴⁾	35 €	4,02 ⁽⁵⁾	29 avril	2030-04-29	100,000	4,020
204	—	4,50	8 juin	2020-12-01	100,907	4,391
517	—	5,00	14 juin	2041-12-01	103,476	4,785
214	—	4,50	16 juillet	2020-12-01	102,202	4,235
1 549	1 500 \$US	3,50	29 juillet	2020-07-29	99,607	3,547
523	—	5,00	30 juillet	2041-12-01	104,534	4,721
417	—	4,50	24 août	2020-12-01	105,249	3,875
492	—	5,00	13 septembre	2041-12-01	109,099	4,457
192	—	4,50	24 septembre	2020-12-01	105,300	3,865
562	—	5,00	1 ^{er} octobre	2041-12-01	112,378	4,277
499	—	4,50	8 octobre	2020-12-01	107,133	3,652
465	—	4,50	25 octobre	2020-12-01	107,967	3,554
356	—	4,50	18 janvier	2020-12-01	103,199	4,102
530	—	5,00	28 janvier	2041-12-01	105,952	4,635
499	—	4,25	8 février	2021-12-01	99,652	4,290
498	—	4,25	11 février	2021-12-01	99,660	4,289
497	—	4,25	22 février	2021-12-01	99,388	4,321
302 ⁽⁶⁾	—	Divers	Diverses	Diverses	Divers	Divers
720 ⁽⁷⁾	—	Zéro coupon	Diverses	Diverses	Divers	Divers
10 ⁽⁸⁾	—	Divers	Diverses	Diverses	Divers	Divers
9 093						

P : Résultats préliminaires.

(1) Les emprunts en devises étrangères apparaissent en équivalent canadien de leur valeur à la date de réalisation.

(2) Les intérêts sont payables semestriellement à moins qu'une note n'indique une autre fréquence.

(3) Le rendement à l'investisseur est établi sur la base d'intérêts payables semestriellement.

(4) Emprunt privé.

(5) Les intérêts sont payables annuellement.

(6) Produits d'épargne émis par Épargne Placements Québec.

(7) Programme des immigrants investisseurs pour l'aide aux entreprises.

(8) Emprunts auprès du Fonds de placement du Régime de pensions du Canada.

TABLEAU C

Gouvernement du Québec Emprunts réalisés en 2010-2011^P pour le Fonds de financement

Montant en dollars canadiens	Valeur nominale en devises étrangères	Taux d'intérêt ⁽¹⁾	Date d'émission	Date d'échéance	Prix à l'investisseur	Rendement à l'investisseur ⁽²⁾
(en millions)		(%)			(\$)	(%)
499	—	4,50	9 avril	2020-12-01	99,794	4,524
498	—	4,50	16 avril	2020-12-01	99,636	4,543
502	—	5,00	29 avril	2041-12-01	100,487	4,969
506	—	5,00	17 mai	2041-12-01	101,192	4,925
512	—	5,00	1 ^{er} juin	2041-12-01	102,311	4,856
301	—	4,50	8 juin	2020-12-01	100,907	4,391
297	—	4,50	16 juillet	2020-12-01	102,202	4,235
109	—	4,50	24 août	2020-12-01	105,249	3,875
53	—	5,00	13 septembre	2041-12-01	109,099	4,457
335	—	4,50	24 septembre	2020-12-01	105,300	3,865
37	—	4,50	8 octobre	2020-12-01	107,133	3,652
75	—	4,50	25 octobre	2020-12-01	107,967	3,554
265	—	4,50	19 novembre	2019-12-01	105,905	3,724
523	—	4,50	24 novembre	2020-12-01	104,573	3,943
263	—	4,50	29 novembre	2019-12-01	105,335	3,795
531	—	5,00	14 décembre	2041-12-01	106,224	4,620
160	—	4,50	18 janvier	2020-12-01	103,199	4,102
5 466						

P : Résultats préliminaires.

(1) Les intérêts sont payables semestriellement à moins qu'une note n'indique une autre fréquence.

(2) Le rendement à l'investisseur est établi sur la base d'intérêts payables semestriellement.

TABLEAU D Emprunts réalisés en 2010-2011^P par Financement-Québec

Montant en dollars canadiens (en millions)	Valeur nominale en devises étrangères	Taux d'intérêt ⁽¹⁾ (%)	Date d'émission	Date d'échéance	Prix à l'investisseur (\$)	Rendement à l'investisseur ⁽²⁾ (%)
EMPRUNTS RÉALISÉS POUR LES RÉSEAUX						
252 ⁽³⁾	—	5,25	4 mai	2034-06-01	102,202	5,090
20 ⁽³⁾	—	Variable ⁽⁴⁾	14 mai	2016-06-02	99,371	Variable
490	—	3,50	18 juin	2016-12-01	98,099	3,835
514	—	3,50	26 août	2016-12-01	102,787	3,008
168 ⁽³⁾	—	Variable ⁽⁴⁾	8 octobre	2016-06-02	99,072	Variable
100 ⁽³⁾	—	Variable ⁽⁴⁾	15 octobre	2016-06-02	99,131	Variable
323 ⁽³⁾	—	Variable ⁽⁴⁾	29 octobre	2016-06-02	99,433	Variable
99 ⁽³⁾	—	Variable ⁽⁴⁾	1 ^{er} novembre	2016-06-02	99,436	Variable
114 ⁽³⁾	—	Variable ⁽⁴⁾	2 novembre	2016-06-02	99,435	Variable
229 ⁽³⁾	—	Variable ⁽⁴⁾	5 novembre	2016-06-02	99,438	Variable
99 ⁽³⁾	—	Variable ⁽⁴⁾	9 novembre	2016-06-02	99,441	Variable
50 ⁽³⁾	—	Variable ⁽⁴⁾	17 novembre	2016-06-02	99,700	Variable
100 ⁽³⁾	—	Variable ⁽⁴⁾	10 décembre	2016-06-02	99,560	Variable
597	—	3,50	21 janvier	2017-12-01	99,430	3,594
3 155						
EMPRUNTS RÉALISÉS POUR LES MUNICIPALITÉS⁽⁵⁾						
133 ⁽³⁾	—	3,46 ⁽⁶⁾	1 ^{er} juillet	2020-07-01	100,000	3,460
4 ⁽³⁾	—	3,83 ⁽⁶⁾	1 ^{er} juillet	2025-07-01	100,000	3,830
280 ⁽³⁾	—	4,04 ⁽⁶⁾	1 ^{er} juillet	2030-07-01	100,000	4,040
1 ⁽³⁾	—	3,59 ⁽⁶⁾	1 ^{er} août	2025-08-01	100,000	3,590
1 ⁽³⁾	—	2,87 ⁽⁶⁾	1 ^{er} octobre	2020-10-01	100,000	2,870
1 ⁽³⁾	—	3,35 ⁽⁶⁾	1 ^{er} octobre	2025-10-01	100,000	3,350
8 ⁽³⁾	—	2,77 ⁽⁶⁾	1 ^{er} novembre	2020-11-01	100,000	2,770
218 ⁽³⁾	—	3,28 ⁽⁶⁾	1 ^{er} novembre	2025-11-01	100,000	3,280
21 ⁽³⁾	—	3,50 ⁽⁶⁾	1 ^{er} novembre	2030-11-01	100,000	3,500
36 ⁽³⁾	—	3,59 ⁽⁶⁾	1 ^{er} décembre	2025-12-01	100,000	3,590
43 ⁽³⁾	—	3,95 ⁽⁶⁾	1 ^{er} février	2031-02-01	100,000	3,952
8 ⁽³⁾	—	3,54 ⁽⁶⁾	1 ^{er} mars	2021-03-01	100,000	3,540
111 ⁽³⁾	—	3,92 ⁽⁶⁾	1 ^{er} mars	2026-03-01	100,000	3,920
21 ⁽³⁾	—	4,12 ⁽⁶⁾	1 ^{er} mars	2031-03-01	100,000	4,120
886⁽⁷⁾						
4 041⁽⁷⁾						

P : Résultats préliminaires.

(1) Les intérêts sont payables semestriellement à moins qu'une note n'indique une autre fréquence.

(2) Le rendement à l'investisseur est établi sur la base d'intérêts payables semestriellement.

(3) Emprunts privés.

(4) Les intérêts sont payables trimestriellement.

(5) Emprunts réalisés auprès de la SCHL dans le cadre du Programme de prêts à taux réduit pour les infrastructures municipales.

(6) Les intérêts sont payables annuellement.

(7) À ce montant s'ajoutera 286 M\$ d'emprunts à réaliser auprès de la SCHL dans le cadre du Programme de prêts à taux réduit pour les infrastructures municipales. Ainsi, les emprunts réalisés totaliseront 4 327 M\$ en 2010-2011.

**Q-23 POUR LE GOUVERNEMENT, ÉVOLUTION DU COÛT
D'EMPRUNT MOYEN PONDÉRÉ DEPUIS 2000, VENTILÉ PAR
CATÉGORIE DE DETTE.**

Le coût moyen pondéré des emprunts du gouvernement est présent dans le tableau D.15 du Plan budgétaire du budget de mars 2011.

COÛT D'EMPRUNT DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
(en pourcentage)

	Coût des nouveaux emprunts
1999-2000	7,2
2000-2001	6,2
2001-2002	5,5
2002-2003	4,7
2003-2004	4,6
2004-2005	4,4
2005-2006	4,4
2006-2007	4,4
2007-2008	4,8
2008-2009	4,2
2009-2010	4,6
2010-2011 ^P	4,4

P : Résultats préliminaires.

Q-24 POUR LE GOUVERNEMENT, QUEL EST L'IMPACT FISCAL (REVENUS OU DÉPENSES) PRÉVU DANS LE BUDGET 2010-2011 ET L'IMPACT FISCAL RÉEL (REVENUS OU DÉPENSES) ASSOCIÉ À CHACUNE DES MESURES DE LA LOI 117 - LOI DONNANT SUITE AU DISCOURS SUR LE BUDGET DU 30 MARS 2010 ET À CERTAINS AUTRES ÉNONCÉS BUDGÉTAIRES.

Impact financier des mesures du budget 2010-2011

(en millions de dollars)

	Impact financier pour le gouvernement ⁽¹⁾		
	2010-2011	2011-2012	2012-2013
A. MESURES AYANT UN IMPACT SUR LES REVENUS			
1. CONSOLIDER LA RELANCE			
1.1 La poursuite du plan d'action			
<i>Soutien à l'industrie forestière</i>			
Prolongation du crédit d'impôt remboursable pour la construction et la réfection majeure de chemins d'accès et de ponts d'intérêt public en milieu forestier	—	- 100,0	- 87,0
1.2 Des infrastructures modernes et de qualité			
<i>Des infrastructures sportives d'envergure</i>			
Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique	- 19,0	- 19,0	- 19,0
<i>Mieux financer nos infrastructures</i>			
Hausse du taux de la taxe sur les carburants de 1 cent le litre le 1 ^{er} avril de chaque année de 2010 à 2013	120,0	240,0	360,0
Sous-total	101,0	221,0	341,0
Sous-total	101,0	121,0	254,0
2. ÉQUILIBRER LES FINANCES PUBLIQUES POUR PROTÉGER NOS VALEURS			
2.1 Percevoir tous les revenus de l'État			
Revenus additionnels grâce à la création de l'Agence du revenu du Québec et à de nouvelles initiatives de lutte contre l'évasion fiscale et l'évitement fiscal	120,0	255,0	275,0
2.2 Accroître nos revenus pour assurer le financement des services publics			
Hausse additionnelle de 1 % du taux de la TVQ le 1 ^{er} janvier 2012	—	400,0	1 500,0
Bonification du remboursement de la TVQ pour les habitations résidentielles neuves	- 8,0	- 35,0	- 40,0
Hausse temporaire de la taxe compensatoire des institutions financières	112,0	115,0	120,0
Révision du régime de droits miniers	32,0	39,0	57,0
Sous-total	136,0	519,0	1 637,0
2.3 Maintenir notre filet social			
<i>Compensation pour les hausses de taxes</i>			
Nouveau crédit d'impôt pour la solidarité (impact net sur les équilibres financiers)	—	—	- 260,0
<i>Plan de lutte contre la pauvreté</i>			
Bonification du crédit d'impôt remboursable pour maintien à domicile d'une personne âgée	- 5,0	- 5,0	- 5,0
Sous-total	- 5,0	- 5,0	- 265,0
Sous-total	251,0	769,0	1 647,0

Note : Un montant négatif indique un coût pour le gouvernement.

(1) La dépense fiscale observée à l'égard des mesures fiscales prenant effet en 2010 et en 2011 n'est pas encore disponible. Elle ne le sera qu'après le traitement des déclarations de revenus.

Source : Budget 2010-2011.

Impact financier des mesures du budget 2010-2011 (suite)

(en millions de dollars)

	Impact financier pour le gouvernement ⁽¹⁾		
	2010-2011	2011-2012	2012-2013
3. LIBÉRER L'AMBITION DES QUÉBÉCOIS			
3.1 Des leviers pour accroître notre performance			
<i>Un environnement d'affaires concurrentiel</i>			
Soutien aux producteurs artisanaux de boissons alcooliques	- 0,1	- 0,1	- 0,2
3.2 Montréal, composante essentielle d'un développement équilibré			
<i>Positionnement de Montréal comme place financière forte</i>			
Réforme des aides fiscales consenties aux centres financiers internationaux (CFI)	- 2,3	- 7,2	- 4,5
3.3 Construire une économie verte			
Encourager le virage vert du parc de véhicules lourds			
- Hausse de 40 % à 60 % du taux d'amortissement pour les camions et tracteurs utilisés pour le transport de marchandises	- 1,7	- 3,1	- 3,7
- Déduction additionnelle de 85 % de la déduction pour amortissement pour les véhicules de transport de marchandises fonctionnant au gaz naturel liquéfié acquis avant 2016	- 0,1	- 0,6	- 1,2
Déduction pour amortissement accéléré aux fins de la production d'énergie propre	—	—	- 0,1
Sous-total	- 1,8	- 3,7	- 5,0
3.4 Une culture dynamique			
Soutien à l'Orchestre symphonique de Montréal et aux organismes culturels	- 10,0	- 8,5	- 8,5
Bonification du crédit d'impôt pour le doublage de films	- 0,3	- 0,5	- 0,5
Élargissement du crédit d'impôt pour la production de titres multimédias			
- Convergence des industries du jeu vidéo et de l'animation numérique	- 1,0	- 2,0	- 2,0
- Bonification de l'aide pour les jeux vidéo déjà commercialisés	- 0,5	- 1,0	- 1,0
Sous-total	- 11,8	- 12,0	- 12,0
Sous-total	- 16,0	- 23,0	- 21,7
4. AUTRES MESURES AYANT UN IMPACT SUR LES REVENUS			
Déduction pour amortissement accéléré pour les boîtiers-décodeurs pour signaux par satellite et pour signaux par câble	- 2,0	- 2,0	- 2,0
Modification à la définition de bien québécois imposable pour favoriser les investissements en capital de risque	- 3,3	- 2,8	- 2,8
Options d'achat de titres accordées aux employés	13,5	15,5	16,0
Roulement du produit d'un REER à un REEI	—	- 0,6	- 0,6
Prestations reçues de la sécurité sociale des États-Unis	- 0,3	- 0,3	- 0,3
Sous-total	7,9	9,8	10,3
IMPACT DES MESURES SUR LES REVENUS	343,9	876,8	1 889,6

Note : Un montant négatif indique un coût pour le gouvernement.

(1) La dépense fiscale observée à l'égard des mesures fiscales prenant effet en 2010 et en 2011 n'est pas encore disponible. Elle ne le sera qu'après le traitement des déclarations de revenus.

Source : Budget 2010-2011.

Crédit d'impôt pour la solidarité
 (en millions de dollars)

	Impact financier pour le gouvernement ⁽¹⁾		
	2010-2011	2011-2012	2012-2013
Crédit d'impôt pour la solidarité	—	- 1 045,0	- 1 350,0
Remplace et bonifie :			
- Remboursement d'impôts fonciers	—	325,0	340,0
- Crédit d'impôt pour la TVQ	—	467,0	497,0
- Crédit d'impôt pour les particuliers habitant un village nordique	—	3,0	3,0
Compensation additionnelle pour les hausses de taxes	—	- 250,0	- 510,0
- Majoration du crédit d'impôt pour la TVQ annoncée au budget 2009-2010	—	250,0	250,0
IMPACT NET SUR LES ÉQUILIBRES FINANCIERS	—	—	- 260,0

(1) La dépense fiscale observée à l'égard des mesures fiscales prenant effet en 2010 et en 2011 n'est pas encore disponible. Elle ne le sera qu'après le traitement des déclarations de revenus.

Source : Budget 2010-2011.

Impact financier des mesures du budget 2010-2011

(en millions de dollars)

	Impact financier pour le gouvernement	
	Budget 2010-2011	Probable 2010-2011 ⁽¹⁾
B. MESURES AYANT UN IMPACT SUR LES DÉPENSES DE PROGRAMMES		
1. CONSOLIDER LA RELANCE		
1.1 La poursuite du plan d'action		
Plan Emploi Métropole	- 10,0	- 10,0
Soutien à l'industrie forestière		
- Financement de la production de plants forestiers	- 25,6	- 25,6
- Prolongation du Programme d'investissements sylvicoles	- 14,9	- 14,9
- Protection des forêts	- 10,0	- 30,3
Stratégie de développement de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	- 6,0	- 6,0
Sous-total	- 66,5	- 86,8
2. ÉQUILIBRER LES FINANCES PUBLIQUES POUR PROTÉGER NOS VALEURS		
2.1 Percevoir tous les revenus de l'État		
Nouvelles initiatives de lutte contre l'évasion fiscale et l'évitement fiscal	- 30,0	- 30,0
2.2 Accroître nos revenus pour assurer le financement des services publics		
Provision pour évaluer le coût des services publics	- 1,5	- 0,1
2.3 Maintenir notre filet social		
<i>Plan de lutte contre la pauvreté</i>		
Fonds québécois d'initiatives sociales	- 7,0	- 7,0
Investissements dans le logement		
- Construction de 3 000 logements sociaux	—	—
- Construction de 340 logements au Nunavik	- 0,4	- 0,4
- Favoriser la réalisation de projets à l'extérieur des grandes villes	—	—
- Subvention additionnelle en régions éloignées et dans les petites municipalités	—	—
- Aide additionnelle pour favoriser l'occupation du territoire	—	—
Aînés : bonification du programme Soutien aux initiatives visant le respect des aînés (SIRA)	- 4,0	- 4,0
Sous-total	- 11,4	- 11,4
Sous-total	- 42,9	- 41,5

Note : Un montant négatif indique un coût pour le gouvernement.

(1) Estimation de la dépense probable. La dépense probable confirmée sera publiée dans les prochains comptes publics.

Impact financier des mesures du budget 2010-2011 (suite)

(en millions de dollars)

	Impact financier pour le gouvernement	
	Budget 2010-2011	Probable 2010-2011 ⁽¹⁾
3. LIBÉRER L'AMBITION DES QUÉBÉCOIS		
3.1 Relever le défi démographique		
<i>Augmenter la participation au marché du travail</i>		
Commission nationale sur la participation au marché du travail	- 0,5	- 0,5
Sous-total	- 0,5	- 0,5
3.2 Des leviers pour accroître notre performance		
<i>Éducation</i>		
Une formation professionnelle et technique répondant aux besoins du milieu	- 5,0	—
<i>Une économie créative et innovante</i>		
Actualisation et prolongation de trois ans de la Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation (SQRI)		
- Poursuite des initiatives en recherche et en innovation	- 115,4	- 115,4
- Projets mobilisateurs		
- Avion écologique	- 10,0	—
- Chimie verte	- 10,0	- 9,8
<i>Un environnement d'affaires concurrentiel</i>		
Soutien additionnel aux PME exportatrices	- 2,3	—
Croissance Québec Techno	- 0,6	- 0,6
<i>Jeunesse</i>		
Financement de l'Office Québec-Monde pour la jeunesse	- 1,5	- 1,5
Sous-total	- 144,8	- 127,3
3.3 Montréal, composante essentielle d'un développement équilibré		
Appui au développement économique de Montréal et de Québec	—	—
<i>Positionnement de Montréal comme place financière forte</i>		
Mise en place d'une table de concertation pour le développement et l'avancement du secteur financier	- 0,2	- 0,2
Sous-total	- 0,2	- 0,2

Note : Un montant négatif indique un coût pour le gouvernement.

(1) Estimation de la dépense probable. La dépense probable confirmée sera publiée dans les prochains comptes publics.

Impact financier des mesures du budget 2010-2011 (suite)

(en millions de dollars)

	Impact financier pour le gouvernement	
	Budget 2010-2011	Probable 2010-2011 ⁽¹⁾
3.4 Construire une économie verte		
Politique industrielle pour le développement d'une filière des véhicules électriques	—	—
– Développer l'autobus électrique au Québec	– 8,0	—
Encourager la commercialisation de produits ayant obtenu une certification empreinte carbone	– 3,0	—
Financer les travaux pour la mise en place d'une banque de données sur le cycle de vie des produits	– 0,5	– 0,5
Prolongation et bonification du programme ClimatSol	– 2,0	—
Sous-total	– 13,5	– 0,5
3.5 Une gestion durable et responsable de nos ressources		
Initiatives pour le déploiement du Plan Nord		
– Élaboration et mise en œuvre du Plan Nord	– 6,0	– 6,0
– Reboisement du Nord québécois	– 10,0	– 10,0
– Appui au développement touristique du Nord québécois	– 2,0	– 2,0
– Poursuite de la création de cinq parcs nationaux	– 2,5	– 2,5
– Amélioration des connaissances environnementales et biologiques du territoire du Plan Nord	– 2,5	– 2,5
Aide temporaire aux projets d'énergie éolienne	– 15,0	—
Sous-total	– 38,0	– 23,0
3.6 Une culture dynamique		
Promotion des artistes sur la scène internationale	– 3,0	– 3,0
Soutien à l'Institut national de l'image et du son	– 1,0	– 1,0
Une vocation culturelle pour l'édifice Wilder	—	—
Sous-total	– 4,0	– 4,0
Sous-total	– 201,0	– 155,5
4. FINANCEMENT DE LA SQRI DÉJÀ PROVISIONNÉ DANS LE BUDGET DE DÉPENSES DU GOUVERNEMENT	115,4	115,4
IMPACT DES MESURES SUR LES DÉPENSES DE PROGRAMMES	– 195,0	– 168,4

Note : Un montant négatif indique un coût pour le gouvernement.

(1) Estimation de la dépense probable. La dépense probable confirmée sera publiée dans les prochains comptes publics

**Q-25 CONCERNANT LE PLAN DE RETOUR À L'ÉQUILIBRE
BUDGÉTAIRE PRÉSENTÉ DANS LE BUDGET 2010-2011,
FOURNIR LES MONTANTS RÉELS ET DÉTAILLÉS
ÉCONOMISÉS AU 31 MARS 2011.**

- La réponse à cette question sera transmise par le Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

**Q-26 LISTE DE TOUTES LES ÉTUDES OU ANALYSES PRODUITES
EN 2010 ET EN 2011 AINSI QUE LES COÛTS TOTAUX
ASSOCIÉS À CHACUNE DE CES ÉTUDES.**

- Les études et les analyses qui peuvent faire l'objet d'une publication se retrouvent sur le site Internet du ministère des Finances.

www.finances.gouv.qc.ca

- Les autres études ou analyses non publiées ne peuvent être communiquées puisqu'il s'agit d'études et d'analyses qui ont été produites à l'occasion de recommandations dans le cadre d'un processus décisionnel en cours. Ces documents sont de nature confidentielle au sens des articles 37 et 39 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*.

Q-27 LISTE DÉTAILLÉE DES REVENDICATIONS FINANCIÈRES PARTICULIÈRES NON RÉGLÉES DU QUÉBEC ENVERS LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL.

IMPACT SUR LES REVENUS DE TRANSFERTS FÉDÉRAUX DU QUÉBEC DU RÈGLEMENT DE DIFFÉRENDS AVEC LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

(en millions de dollars)

Harmonisation des taxes de vente : compensation au Québec équivalente à celle qui sera versée à l'Ontario et à la Colombie-Britannique (ce qui correspond à 1,5 point de TPS prévue entre juillet 2010 et juin 2011 sur son territoire)	2 200 (non récurrent)
Traitement similaire à Hydro One, dans le cadre de la péréquation, des dividendes versés par Hydro-Québec au gouvernement du Québec et découlant des activités de transport et de distribution d'électricité	Environ 300
Réduction du coût du programme de péréquation d'une manière équitable en appliquant au résultat de la « formule O'Brien » une réduction égale, en dollars par habitants, des droits de péréquation des provinces	Entre 345 et 480 ⁽¹⁾
Différend à l'égard du programme de stabilisation des revenus	127 (non récurrent)
Retour au programme de péréquation mis en place en 2007 sur la base des recommandations du rapport O'Brien	Plus de 1 000
Rétablissement du niveau des transferts pour l'éducation postsecondaire et les autres programmes sociaux au niveau qui prévalait en 1994-1995 en tenant compte de l'inflation	Environ 800
Répartition de la composante « aide sociale » du Transfert canadien en matière de programmes sociaux (TCPS) sur la base du nombre de bénéficiaires d'aide sociale par province plutôt que sur une base par habitant	Environ 500
Maintien de l'enveloppe supplémentaire au Transfert canadien en matière de santé (TCS) pour annuler l'impact négatif sur les paiements du Québec à la suite de l'entrée de l'Ontario à titre de bénéficiaire de péréquation jusqu'à la fin de l'entente sur la santé (31 mars 2014)	Environ 60 (à compter de 2011-2012)
Réclamation du Québec concernant le grand verglas de 1998	Environ 400 (non récurrent)

Note 1 : L'impact pour le Québec dépend du règlement préalable du traitement équitable des revenus d'Hydro-Québec dans la formule. Si ce dossier est réglé, la réduction équitable du coût du programme rapporterait 345 M\$ de plus au Québec. Sinon, cette mesure rapporterait 480 M\$ de plus au Québec.

Q-28 ÉTUDE OU MESURE D'EFFICACITÉ POUR LE PROGRAMME D'AIDE AUX RÉGIONS RESSOURCES DEPUIS SON IMPLANTATION. PRÉCISEZ LES COÛTS ANNUELS RÉELS DE CHACUNE DES MESURES FISCALES DE LA STRATÉGIE DES RÉGIONS RESSOURCES PAR RÉGION, LES RÉSULTATS ÉCONOMIQUES DE CHAQUE RÉGION, OU TOUTE AUTRE MESURE DE PERFORMANCE.

ÉTUDE OU MESURE D'EFFICACITÉ

- De façon générale, les aides fiscales aux régions ressources ont été mises en place en 2001, dans le cadre de la « *Stratégie de développement économique des régions ressources* ».
- Ces aides fiscales (trois crédits d'impôt et un congé fiscal) ont été analysées par un groupe de travail formé par le gouvernement au début de l'année 2007.
- En vertu de son mandat, le groupe de travail devait :
 - Établir le portrait des aides fiscales aux régions ressources;
 - Poser un diagnostic sur les impacts de ces aides;
 - Analyser les principaux enjeux et défis économiques à considérer à l'égard des territoires et secteurs d'activités concernés;
 - Analyser le soutien gouvernemental apporté par d'autres juridictions à leurs territoires ou secteurs d'activités spécifiques.
- Ce groupe était présidé par M. Robert Gagné. Un rapport d'évaluation, intitulé « *À armes égales* », a été déposé en décembre 2007.
- Entre autres recommandations, le rapport d'évaluation proposait de :
 - Maintenir certaines aides fiscales pour des régions moins développées, dans la mesure où elles tiennent compte de l'éloignement;
 - Mettre en place un crédit d'impôt à l'investissement calculé sur le coût d'acquisition du matériel de fabrication et de transformation;
 - Mettre fin aux mesures fiscales en 2015.
- Ces recommandations ont été mises en place par le Discours sur le budget de mars 2008.

¹ <http://www.gtaf.gouv.qc.ca/fr/documents/index.asp>

FISCALITÉ DES ENTREPRISES

- Les données présentées pour les années 2010-2011 et 2011-2012 constituent des prévisions. En effet, il est trop tôt pour obtenir des données réelles quant au coût et au nombre d'entreprises bénéficiaires des mesures fiscales.
 - Il faut comprendre que les sociétés ont jusqu'à 6 mois après la fin de leur exercice financier pour soumettre leur déclaration d'impôt auprès de Revenu Québec, qui doit ensuite les traiter.
- Ainsi, ce n'est qu'à partir de 2013 qu'il sera possible d'obtenir un portrait plus réel de l'utilisation des mesures fiscales destinées aux entreprises des régions ressources.

Modifications aux mesures fiscales suite au Bulletin d'information 2009-8

- Le 10 décembre 2009, le gouvernement a annoncé des modifications importantes aux mesures fiscales aux régions ressources, en raison du contexte économique difficile et afin de minimiser les impacts pour les régions ressources de la transition vers le nouveau régime plus incitatif à l'investissement :
 - Prolongation jusqu'au 31 décembre 2012 du crédit d'impôt pour les activités de transformation. Pour les régions les plus éloignées, la prolongation du crédit d'impôt s'étend jusqu'au 31 décembre 2015.
 - Le taux est réduit de 30 % à 20 % pour 2010 et à 10 % par la suite.
 - Possibilité de cumuler dès 2010 le crédit d'impôt pour les activités de transformation avec le crédit d'impôt à l'investissement à taux majoré.
 - Bonification du taux du crédit d'impôt à l'investissement en région centrale et réduction du taux majoré pour la partie Ouest du Bas-Saint-Laurent.
 - Simplification et bonification du crédit d'impôt pour la Gaspésie et certaines régions maritimes et du crédit d'impôt pour la Vallée de l'aluminium.
- Il faut rappeler que dans le cadre du budget 2008-2009, le gouvernement avait annoncé la mise en place d'un régime fiscal plus favorable à l'investissement, et ce, dans le but d'accroître la productivité des entreprises et de renforcer leur compétitivité à l'échelle mondiale. Le nouveau régime est en vigueur jusqu'au 31 décembre 2015.
 - Ce nouveau régime, qui donne accès au crédit d'impôt à l'investissement à toutes les entreprises du Québec depuis 2011, prévoyait entre autres, l'abolition du crédit d'impôt pour les activités de transformation dans les régions ressources et du congé fiscal pour les PME manufacturières dans les régions ressources éloignées dès le 1^{er} janvier 2011.

Prévisions

- Pour les années 2010-2011 et 2011-2012, le total des mesures fiscales destinées aux régions ressources est estimé à 162 M\$ et 130 M\$ respectivement. Cette diminution s'explique de la façon suivante :
 - baisse du crédit d'impôt pour les activités de transformation, qui aurait été encore plus importante n'eut été de sa prolongation jusqu'en 2015 et de la possibilité de le cumuler avec le crédit d'impôt à l'investissement;
 - fin du congé fiscal pour les PME manufacturières au 31 décembre 2010.
- Grâce aux modifications du Bulletin d'information du 10 décembre 2009, les entreprises des régions ressources recevront une aide financière supérieure par rapport à la situation prévue initialement.
 - Dès 2011-2012, les entreprises bénéficieront d'un montant additionnel de 19 M\$.
 - Au total, sur la période 2010-2011 à 2015-2016, l'aide fiscale supplémentaire accordée aux entreprises des régions ressources atteindra plus de 100 M\$.

MESURES FISCALES AUX RÉGIONS RESSOURCES, 2010-2011 ET 2011-2012 (en millions de dollars)

Mesures fiscales	Nombre d'entreprises ⁽¹⁾	Montant d'aide	
		2010-2011	2011-2012
Avant les modifications apportées en décembre 2009⁽²⁾			
Crédit d'impôt pour les activités de transformation	600	54	19
Crédit d'impôt pour la Gaspésie et certaines régions maritimes	60	9	7
Crédit d'impôt pour la Vallée de l'aluminium	60	6	5
Congé fiscal pour les PME manufacturières	1 000	34	15
Crédit d'impôt à l'investissement	1 000	57	65
Sous-total	—	160	111
Après les modifications apportées en décembre 2009⁽³⁾			
Crédit d'impôt pour les activités de transformation	600	54	33
Crédit d'impôt pour la Gaspésie et certaines régions maritimes	80	12	13
Crédit d'impôt pour la Vallée de l'aluminium	60	6	7
Congé fiscal pour les PME manufacturières	1 000	34	15
Crédit d'impôt à l'investissement	1 000	56	62
Sous-total	—	162	130
ÉCART	—	2	19

(1) Nombre moyen d'entreprises réclamant l'aide fiscale en 2010-2011. À noter que certaines entreprises peuvent bénéficier de plus d'une mesure fiscale.

(2) Correspond à l'estimation publiée dans les dépenses fiscales 2009 et prévisions pour l'année 2011-2012.

(3) Correspond à l'estimation publiée dans les dépenses fiscales 2010.

Répartition régionale des mesures fiscales pour les régions ressources

- Les entreprises des régions du Saguenay–Lac-Saint-Jean et du Bas-Saint-Laurent reçoivent plus de 50 % des mesures fiscales octroyées aux régions ressources, et ce, autant en 2010-2011 qu'en 2011-2012.

RÉPARTITION RÉGIONALE DU COÛT DES MESURES FISCALES POUR LES RÉGIONS RESSOURCES, 2010-2011⁽¹⁾ (en millions de dollars)

Régions ou territoires	Crédits d'impôt sur les salaires	Congé fiscal pour les PME manufacturières	Crédit d'impôt à l'investissement	Total
Bas-Saint-Laurent	18	10	9	37
Saguenay–Lac-Saint-Jean	23	13	13	49
Mauricie	13	1	7	21
Abitibi-Témiscamingue	4	5	9	18
Côte-Nord	5	2	10	17
Nord-du-Québec	f	f	4	4
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	9	2	3	14
MRC d'Antoine-Labelle, de Pontiac et de La Vallée-de-la-Gatineau	f	1	1	2
Total	72	34	56	162

(f) Coût inférieur à 1 M\$.

(1) Correspond à l'estimation publiée dans les dépenses fiscales 2010. La répartition entre les régions ressources est basée sur une moyenne des trois dernières années connues (2006-2008), ajustée aux nouveaux paramètres.

RÉPARTITION RÉGIONALE DU COÛT DES MESURES FISCALES POUR LES RÉGIONS RESSOURCES, 2011-2012 (en millions de dollars)

Régions ou territoires	Crédits d'impôt sur les salaires	Congé fiscal pour les PME manufacturières	Crédit d'impôt à l'investissement	Total
Bas-Saint-Laurent	12	5	10	27
Saguenay–Lac-Saint-Jean	18	6	14	38
Mauricie	8	f	8	16
Abitibi-Témiscamingue	3	2	10	15
Côte-Nord	3	1	11	15
Nord-du-Québec	f	f	5	5
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	9	1	3	13
MRC d'Antoine-Labelle, de Pontiac et de La Vallée-de-la-Gatineau	f	f	1	1
Total	53	15	62	130

(f) Coût inférieur à 1 M\$.

(1) Correspond à l'estimation publiée dans les dépenses fiscales 2010. La répartition entre les régions ressources est basée sur une moyenne des trois dernières années connues (2006-2008), ajustée aux nouveaux paramètres.

RÉSULTATS ÉCONOMIQUES ET MESURES DE PERFORMANCE

- Comme les recommandations du groupe de travail sur les régions ressources ont été mises en place récemment, il est difficile d'en évaluer pleinement les retombées à ce stade-ci.
- Par ailleurs, il y a lieu de mentionner que la crise financière de 2008 et de 2009 a fortement affecté le portrait économique des différentes régions du Québec, ce qui ne facilite pas l'analyse des retombées économiques associées à ces mesures fiscales.
- Dans le suivi de ses politiques fiscales, le ministère des Finances publie annuellement le coût des différentes dépenses fiscales (voir la publication « *Dépenses fiscales – édition 2010* » sur le site internet du ministère des Finances).
- De plus, le ministère des Finances se réfère à une publication annuelle émise par l'Institut de la statistique du Québec.
 - Cette publication, intitulée « *Panorama des régions du Québec²* », dresse un portrait socioéconomique des 17 régions administratives, des municipalités régionales de comté et des territoires équivalents qui les comprennent.

² <http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/regions/panorama.htm>

Q-29 ÉVALUATION DES PERTES FISCALES DE L'ÉTAT RELIÉES À LA CONTREBANDE DE TABAC, AU MILIEU DE LA RESTAURATION ET À CELUI DE LA CONSTRUCTION EN 2010-2011. ÉVOLUTION POUR CHAQUE ANNÉE DEPUIS 2003.

- Les pertes liées à l'évasion fiscale sont estimées à 3,5 milliards de dollars.
- La construction et la rénovation forment le secteur d'activités ayant les pertes fiscales les plus élevées, soit près de 1,5 milliard de dollars.
- Les autres secteurs d'activités qui présentent les taux d'évasion les plus élevés sont la restauration et les produits du tabac.
- L'évaluation de l'ampleur des pertes fiscales permet au gouvernement de cibler ses interventions dans les secteurs les plus à risque.

ÉVALUATIONS DES PERTES FISCALES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ
(en millions de dollars)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Construction			1 129			1 464		
Restauration			359			417		
Tabac	125	160	211	275	300	300		225
Autres secteurs			1 016			1 319		
Total			2 715			3 500		

Sources : Ministère des Finances du Québec et Revenu Québec.

Q-30 QUELS SONT LES INCITATIFS OU CONDITIONS MIS EN PLACE AFIN DE PERMETTRE AUX PERSONNES DE 55 À 70 ANS DE DEMEURER SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL?

INSTAURATION D'UN CRÉDIT D'IMPÔT SUR 10 000 \$ DE REVENU DE TRAVAIL POUR LES TRAVAILLEURS D'EXPÉRIENCE

- Le budget 2011-2012 prévoit la mise en place graduelle d'un crédit d'impôt pour les travailleurs d'expérience à compter du 1^{er} janvier 2012.
- Le nouveau crédit d'impôt visera à compenser l'impôt du Québec à payer sur les 10 000 \$ de revenu du travail excédant les premiers 5 000 \$ pour les personnes âgées de 65 ans ou plus.
 - Le crédit d'impôt compensera l'impôt à payer au plus petit taux de la table d'imposition, soit 16 %.
 - Il entraînera une baisse d'impôt équivalente à 1 504 \$.
 - Il haussera le gain horaire net de 9,87 \$ à 12,12 \$ pour un travailleur pour un revenu de travail équivalent à 15 \$ l'heure, soit une hausse de plus de 20 %.

Une mise en place graduelle à compter de 2012

- La mise en place du nouveau crédit d'impôt se fera graduellement à compter de 2012. Cette mise en œuvre progressive s'inscrit dans le respect des engagements financiers du gouvernement.
- Ainsi, au-delà des premiers 5 000 \$, le crédit d'impôt permettra l'élimination totale de l'impôt du Québec sur un revenu de travail additionnel de :
 - 3 000 \$ en 2012;
 - 4 000 \$ en 2013;
 - 5 000 \$ en 2014;
 - 8 000 \$ en 2015;
 - 10 000 \$ à compter de 2016.

Un gain de 120 millions de dollars pour les travailleurs d'expérience

- Le coût du crédit d'impôt atteindra 120 millions de dollars en 2016, soit l'année où le montant du crédit d'impôt aura atteint sa valeur maximale.

CRÉDIT D'IMPÔT POUR LES TRAVAILLEURS D'EXPÉRIENCE : IMPACT FINANCIER
(en millions de dollars)

	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
Crédit d'impôt pour les travailleurs d'expérience	- 35	- 50	- 60	- 95	- 120

DES FACTEURS D'AJUSTEMENT POUR FAVORISER LES RETRAITES TARDIVES

- À l'instar des ajustements apportés dans le RPC qui visaient à encourager les travailleurs expérimentés à demeurer sur le marché du travail, le budget 2011-2012 prévoit que :
 - la majoration mensuelle des rentes du RRQ demandées après 65 ans passera de 0,5 % à 0,7 % à compter du 1^{er} janvier 2013;
 - Une rente demandée à 70 ans sera bonifiée d'un maximum de 42 % comparativement à 30 % actuellement.
 - Un travailleur qui repoussera l'âge de sa retraite bénéficiera d'une rente qui pourrait atteindre presque une fois et demie la rente qu'il aurait touchée en quittant le marché du travail à 65 ans.
 - la réduction mensuelle des rentes du RRQ demandées avant 65 ans sera haussée, proportionnellement au montant de la rente, pour passer de 0,5 % à 0,6 % dans le cas d'une rente maximale.
 - L'ajustement sera effectué sur une période de 3 ans à compter du 1^{er} janvier 2014. À terme, une rente demandée à 60 ans sera réduite d'un maximum de 36 % comparativement à 30 % actuellement.
 - De plus, la hausse sera proportionnelle au montant de la rente afin de limiter l'impact pour les travailleurs à plus faible revenu.
 - Introduits en 1984, les facteurs d'ajustement mensuel ont toujours été de 0,5 %, autant avant qu'après 65 ans.
- L'ajustement de la réduction mensuelle n'aura pas d'impact sur les retraités actuels et sa mise en place graduelle, à compter de 2014, laissera une période suffisante aux travailleurs pour ajuster leur plan de carrière.
- Les objectifs visés par ces ajustements sont les mêmes que ceux poursuivis par le RPC, soit de favoriser la poursuite de la vie active.
- Les ajustements au RPC ont débuté le 1^{er} janvier 2011. Ainsi, en 2016, les facteurs d'ajustement de la rente applicables dans le RRQ seront similaires à ceux applicables dans les autres provinces canadiennes.

COMPARAISON DES FACTEURS D'AJUSTEMENT DU RPC ET DU RRQ SELON L'ANNÉE D'ENTRÉE EN VIGUEUR

	RRQ		RPC	
	Avant 65 ans	Après 65 ans	Avant 65 ans	Après 65 ans
2011	0,5 %	0,5 %	0,5 %	0,57 %
2012	0,5 %	0,5 %	0,52 %	0,64 %
2013	0,5 %	0,7 %	0,54 %	0,7 %
2014	0,53 % ⁽¹⁾	0,7 %	0,56 %	0,7 %
2015	0,56 % ⁽¹⁾	0,7 %	0,58 %	0,7 %
2016	0,6 %⁽¹⁾	0,7 %	0,6 %	0,7 %

(1) Selon le niveau de la rente, le facteur d'ajustement mensuel variera entre – 0,50 % et le taux indiqué.

Bonification du facteur d'ajustement sur les rentes tardives de la RRQ

- À titre illustratif, un travailleur qui demande sa rente à 70 ans verrait celle-ci augmenter de :
 - 35,78 \$ par mois s'il a un revenu d'emploi moyen en carrière de 15 000 \$;
 - 71,55 \$ par mois s'il a un revenu d'emploi moyen en carrière de 30 000 \$;
 - 115,20 \$ par mois s'il a un revenu d'emploi moyen en carrière de 48 300 \$ ou plus.

IMPACT À TERME DE L'AUGMENTATION DU FACTEUR D'AJUSTEMENT SUR UNE RENTE DEMANDÉE À 70 ANS – PLEIN EFFET EN 2013 (en dollars)

Revenu d'emploi moyen en carrière	Rente actuelle	Rente après la modification	Impact de la modification	
			Annuel	Mensuel
15 000	4 651	5 080	+ 429	+ 35,78
20 000	6 201	6 774	+ 572	+ 47,70
30 000	9 302	10 160	+ 859	+ 71,55
40 000	12 402	13 547	+ 1 145	+ 95,40
48 300	14 976	16 358	+ 1 382	+ 115,20

Note : L'impact est illustré en tenant compte des paramètres du Régime de rentes du Québec de 2011.

Un ajustement de la rente avant 65 ans pour favoriser la participation au marché du travail

- En moyenne, un travailleur qui demande sa rente à compter de 60 ans verrait celle-ci réduite de :
 - 6,43 \$ de plus par mois, si elle est demandée en 2014;
 - 12,86 \$ de plus par mois, si elle est demandée en 2015;
 - 21,43 \$ de plus par mois, si elle est demandée en 2016.

IMPACT DE L'AUGMENTATION DU FACTEUR D'AJUSTEMENT SUR UNE RENTE DEMANDÉE À 60 ANS SELON L'ANNÉE (en dollars)

Revenu d'emploi moyen en carrière	Rente actuelle	2014		2015		2016 et suivantes	
		Annuel	Mensuel	Annuel	Mensuel	Annuel	Mensuel
15 000	2 504	- 20	- 1,67	- 40	- 3,33	- 67	- 5,56
20 000	3 339	- 36	- 2,96	- 71	- 5,93	- 119	- 9,88
Moyenne⁽¹⁾	4 919	- 77	- 6,43	- 154	- 12,86	- 257	- 21,43
30 000	5 009	- 80	- 6,67	- 160	- 13,33	- 267	- 22,22
40 000	6 678	- 142	- 11,85	- 284	- 23,70	- 474	- 39,50
48 300 ⁽²⁾	8 064	- 207	- 17,28	- 415	- 34,56	- 691	- 57,60

Note : L'impact est illustré en tenant compte des paramètres du Régime de rentes du Québec de 2011.

(1) En moyenne, le montant de la rente versée par le RRQ à 60 ans correspond à environ 61 % de la rente maximale, soit un revenu moyen en carrière d'environ 29 500 \$ en dollars de 2011.

(2) Revenu d'emploi équivalant au maximum des gains admissibles au RRQ en 2011.

COMMISSION NATIONALE SUR LA PARTICIPATION AU MARCHÉ DU TRAVAIL

- Par ailleurs, dans le budget 2010-2011, le gouvernement a annoncé la création de la Commission nationale sur la participation au marché du travail des travailleuses et travailleurs expérimentés de 55 ans et plus.
- La Commission a le mandat de présenter au gouvernement un avis externe sur les meilleurs moyens à mettre de l'avant pour favoriser une plus grande participation au marché du travail des personnes âgées de 55 ans et plus.
- Elle est formée de membres provenant, par exemple, du milieu syndical, patronal ou de la population en général.
- La Commission devra soumettre, au ministre des Finances et à la ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale son rapport en cours d'année.

Q-31 DANS QUELLE MESURE PENSEZ-VOUS CONTRER LES EFFETS DE LA DÉSINDEXATION DES RÉGIMES DE RETRAITE DES RETRAITÉS DE L'ÉTAT AINSI QUE LA PERTE DE POUVOIR D'ACHAT DES RETRAITÉS BÉNÉFICIAIRES D'UN RÉGIME COMPLÉMENTAIRE DE RETRAITE?

- Cette question ne relève pas du ministère des Finances.

**Q-32 QUELLES SONT LES MESURES FINANCIÈRES (CHIFFRÉES)
EFFECTUÉES DEPUIS 2006 POUR CONTRER LA
DÉSINDEXATION DES RÉGIMES DE RETRAITE?**

- Cette question ne relève pas du ministère des Finances.